LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
WINNIPEG — NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT! — PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXV—No 45 — WINNIPEG MAN., VENDREDI 27 FEVRIER 1948 — PRIX: CINQ SOUS

LA SESSION AU MANITOBA

Le salaire minimum des instituteurs est fixé à $1,200.00 par année

M. Ernest Draffin, CCF, fait une critique sévère des asiles pour aliénés au Manitoba. Le député de Roblin trouve que la dépense de $5,000,000 pour la route Winnipeg-Emerson est injustifiable.

Le ministre de l'Education, l'hon. J. C. Dryden, a annoncé à la Législature, jeudi dernier, que le salaire minimum des institutrices serait porté à $1,200.00 par année. Le salaire minimum actuel est de $1,000.00 par année.

Il est probable que la nouvelle législation, qui sera votée au cours de la présente session, n'affectera qu'un nombre restreint d'institutrices laïques, car la plupart reçoivent déjà au delà de $1,200.00 par année scolaire.

Le ministère de l'Education croit que l'augmentation sera un encouragement pour les jeunes gens et jeunes filles qui se destinent à la carrière de l'enseignement.

Fonds de retraite

M. Dryden introduisit également un bill à l'effet de mettre en vigueur les recommandations du comité spécial qui a enquêté sur un plan de retraite pour les membres du personnel enseignant.

L'une des principales recommandations faites par le comité est que le fonds de retraite soit constitué d'argent fourni par le gouvernement et les instituteurs. Le gouvernement provincial et les commissions scolaires contribueraient tous deux à la caisse de retraite.

La route Winnipeg-Emerson

M. W. C. Miller, de Morden-Rhineland, en reprenant le débat relatif au chemin Winnipeg-Emerson, déclara que la controverse ne devait pas dégénérer en ballon politique. A son avis, le seul reproche qui devait être adressé au gouvernement était le retard qu'il avait apporté à mettre son projet à exécution.

Nouvelle répartition

Nonobstant l'opposition des députés de la ville de Winnipeg, la Chambre provinciale approuva par un vote de 31 à 19 les recommandations du comité spécial qui avait enquêté sur la nouvelle répartition des sièges électoraux dans la province.

Le comité spécial avait été constitué au cours de la session de 1946. La veille de la session, il avait recommandé que la proportion de représentants à la législature provinciale soit de 3 électeurs pour les villes de Winnipeg et de St-Boniface, de 2 pour la ville de Brandon et les comtés suburbains, et de 1 pour les districts ruraux.

La dernière répartition des sièges dans la province se fit en 1920.

Le seul ministre de la couronne

(Suite à la douzième page)

Grève possible des médecins en terre française

PARIS — Les médecins de France doivent déclencher une "grève administrative" le 1er mars dans le but de protester contre l'impôt spécial décrété récemment par le ministre des Finances, René Mayer.

La décision prise par les praticiens a été confirmée par le comité exécutif de la confédération des associations de médecins qui compte dans ses rangs 27,000 des 30,000 médecins du pays.

Durant la grève les médecins refuseront de prodiguer des soins gratuits dans les hôpitaux de l'Etat ou aux anciens combattants bénéficiant d'une pension, excepté dans les cas d'urgence.

Des films sont saisis à Montréal

MONTREAL — Des films communistes ont été confisqués à Montréal chez un opérateur de cinéma en vertu d'un mandat émis par le juge T.-A. Fontaine sur l'autorisation du premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, procureur général. Les deux films saisis sont intitulés: "Nous survivrons", "Varsovie se reconstruit".

Les films confisqués furent montrés à une assemblée récente de la société démocratique polonaise. Les membres de la brigade policière antisubversive assisèrent à l'assemblée.

Changements dans l'archidiocèse de St-Boniface

S. Exc. Mgr l'Archevêque coadjuteur de St-Boniface annonce les changements suivants dans l'archidiocèse:

M. l'abbé M. Sabourin, vicaire à la cathédrale, devient vicaire à la paroisse du Précieux-Sang;

M. l'abbé F. Lafond, vicaire au Précieux-Sang, est nommé vicaire à la paroisse St-Eugène;

M. l'abbé M. Bonneville, nouveau prêtre, est nommé vicaire à la cathédrale.

Les RR. PP. Franciscains assument la direction de la desserte Ste-Marie.

Au nom de la loi du cadenas



La police provinciale du Québec, se conformant aux ordres donnés par l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre et procureur-général, a mis les scellés sur les bureaux du journal communiste français, **Le Combat**, publié à Montréal. On se souvient que la loi pour réprimer les activités subversives dans le Québec avait été votée en 1937. Elle fut appelée par la suite, "La loi du cadenas". On voit sur cette photo des magazines qui furent saisis dans les bureaux de rédaction du journal.

L'immigration anglaise et américaine prédomine

OTTAWA — Plus de 75 p. cent des 64,127 immigrants admis au Canada en 1947 venaient des Iles-Britanniques et des Etats-Unis, révèle un rapport déposé aux Communes. 27,303 sont originaires d'Angleterre, 7,596 d'Ecosse, 2,908 d'Irlande, 940 du pays de Galles, 522 de France et 9,440 des Etats-Unis.

Autres immigrants

En outre, notre pays a accueilli 300 Allemands, 659 Grecs, 1,866 Juifs, 2,610 Polonais, 139 Italiens, 56 Yougoslaves, 448 Lettons, 1,273 Lithuaniens, 2,044 Ruthènes, 434 Scandinaves et 843 Belges.

Par ailleurs, on compte 1 Arabe, 1 Corse, 2 Dalmates, 2 Albanais, 2 Indiens, 3 Mexicains, 5 Iraniens, 8 Turcs et 20 Chinois.

Ouvriers spécialisés

Dans la classe des ouvriers spécialisés (avec familles ou non), on compte 8,586 hommes, 3,122 femmes et 2,154 enfants; dans le groupe des travailleurs agricoles, 4,174 hommes, 1,923 femmes et 2,406 enfants; travailleurs non spécialisés ou demi-spécialisés, 7,363 hommes, 1,684 femmes et 905 enfants; hommes de métiers, 4,211 hommes, 3,910 femmes et 1,364 enfants; mineurs, 429 hommes, 41 femmes et 37 enfants; aides domestiques féminines, 1,989; autres groupes; 2,558 hommes, 12,221 femmes et 5,090 enfants.

Age

Selon l'âge, les immigrants se partagent comme suit: moins de 14 ans, 10,069; de 15 à 19 ans, 3,936; de 20 à 24 ans, 10,962; de 25 à 29 ans, 10,851; de 30 à 39 ans, 13,605; de 40 à 49 ans, 7,512; plus de 50 ans, 7,192.

Par province

Le nombre des dépatriés est de 7,345 et se répartit ainsi par province: Nouvelle-Ecosse 37; Ile du P.-E. 5; Nouveau-Brunswick 19; Québec 1,081; Ontario 4,950; Manitoba 725; Saskatchewan 159; Alberta 207; Colombie-Britannique 162. Ces dépatriés comprennent 100 ouvriers du textile, 3,564 bûcherons, 704 domestiques, 37 ouvriers du vêtement, 89 ouvriers de l'électricité, 168 ouvriers de chemins de fer et 238 mineurs.

A ce nombre il faut ajouter 193 orphelins juifs, 2,207 parents de Canadiens et 45 personnes à charge.

La compassion de l'Eglise envers les affamés

CITE DU VATICAN — "Si l'Eglise proclame que l'homme ne vit pas uniquement de pain, elle a la compassion la plus profonde et la plus aimante pour l'immense foule qui a faim", a déclaré Sa Sainteté Pie XII, au cours d'un discours qu'il a prononcé, lundi, en recevant les délégués d'Europe de la FAO (organisation du ravitaillement et de l'agriculture des Nations Unies), réunis actuellement à Rome. Les délégués avaient à leur tête sir John Boyd, président de la FAO, et M. Donomelli, observateur du Vatican à la conférence.

Eloge de la FAO

Le Pape a fait l'éloge de cette organisation internationale et a rendu hommage à la "largeur d'âme, la sagesse et la méthode avisée" avec laquelle la FAO s'emploie à trouver des solutions aux questions que posent l'agriculture et le ravitaillement dans cette période d'après-guerre. "En travaillant comme vous le faites, dit le Saint-Père, à intensifier et équilibrer la production et la répartition de tous les produits alimentaires et agricoles, vous pouvez promouvoir un progrès économique général, vous contribuez à affranchir les nations de l'angoisse où les met la disette, et de l'humiliation qu'elles éprouveraient à quémander".

Les agriculteurs

Le Saint-Père a dit ensuite qu'il est juste de se préoccuper également d'améliorer les conditions d'existence des agriculteurs qui, pour être les agents de la prospérité collective, sont les premières victimes de la pénurie causée par les mauvaises saisons et les ravages de la guerre.

WASHINGTON — Dans son dernier rapport comme chef de l'état-major de l'armée américaine, le général Dwight Eisenhower considère que le communisme gagne encore du terrain, que la guerre est toujours possible et que les Etats-Unis ne sont pas prêts à se défendre.

Le discours de M. Préfontaine

Nous publions dans les neuvième et onzième pages le texte presque complet du discours prononcé par M. Préfontaine à la Législature manitobaine au sujet de la construction d'une route moderne pour relier Winnipeg à Emerson.

"Nous n'avons pas à entraîner des robots, mais des hommes"

LONDRES — "Nous n'avons pas à entraîner des robots ou des machines, mais des êtres humains", déclarait récemment S. Exc. le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster. Le Prince de l'Eglise anglaise, au cours d'une conférence à la Gunnersbury Catholic Grammar School, demandait aux catholiques de ne pas se laisser dicter leur ligne de conduite par les scientistes, les industriels et les commerçants, en matière d'éducation des enfants. "Certains savants, dit-il, sont si peu savants qu'ils essaient de prouver que l'homme n'est pas beaucoup plus qu'un insecte, alors qu'en réalité, Dieu nous a révélé qu'il n'est pas beaucoup moins qu'un ange". Au sujet du progrès moderne, qu'il considère plutôt comme une régression, le Cardinal ajoute: "Ceux qui ont montré les plus grands signes de progrès chez l'homme sont les saints, dont le nom et la renommée se perpétuent des siècles après leur mort."

MM. St-Laurent et Ilsley pris à partie par Moscou

MOSCOU — Un rédacteur du journal officiel du parti communiste russe **Pravda**, David Zaslavsky, accuse deux membres du gouvernement canadien d'avoir collaboré à la production du film américain "Iron Curtain", qu'il qualifie en même temps d'oeuvre "bassement commerciale" et d'insulte "honteuse" à la Russie. Ceux que le journaliste soviétique attaque ainsi sont le ministre des Affaires étrangères, M. Louis St-Laurent, et le ministre de la Justice, M. James I. Ilsley.

Zaslavsky soutient que le film a soulevé l'indignation générale même avant sa distribution par les studios Fox-Twentieth Century. Il ne lui trouve aucune qualité artistique et prétend que cette oeuvre n'est qu'une provocation visant au scandale politique. "Iron Curtain" est basé sur les révélations faites par Igor Gouzenko à l'enquête fédérale sur l'espionnage russe au Canada.

Zaslavsky prend aussi Hollywood à partie dans sa critique. Il affirme que la métropole du cinéma américain est devenue une officine de "gangsters", d'où l'on expulse les honnêtes gens. Le journaliste russe faisait probablement allusion à la mise à pied de certains cinéastes et scénaristes coupables de sentiments communistes trop hautement avoués. Leur congédiement est survenu quand le comité de la Chambre des représentants qui étudie les activités antipatriotiques aux Etats-Unis les a fait comparaître devant lui.

Un catholique ne peut être un communiste

Les prêtres devront refuser l'absolution à ceux qui se disent communistes.

MILAN — S. E. le cardinal Schuster, archevêque de Milan, a publié dimanche dernier une lettre pastorale dans laquelle il avertit ses ouailles qu'il est défendu de voter en faveur d'un communiste. Il y donne aussi instruction aux prêtres de son archidiocèse de refuser l'absolution aux communistes.

"Il est gravement illicite, dit la lettre, pour tous les fidèles, de donner leur vote à des candidats manifestement opposés à l'Eglise ou à l'application des principes religieux et moraux de l'Eglise dans la vie publique."

Plus de drapeaux

Le cardinal a ordonné à ses prêtres de combattre le communisme par tous les moyens possibles. Ils ne devront plus accepter qu'on porte des drapeaux ou des emblèmes communistes dans les églises, comme cela s'est fait à des services funèbres dans le passé.

Les gauchistes ont immédiatement riposté. Un de leurs journaux, le **Milano-Sera**, a publié la manchette suivante: "Schuster mobilise les paroisses — Schuster proclame que le vote est un péché".

Luigi Longo, vice-secrétaire du parti communiste, a déclaré à Rome que la lettre du cardinal constituait une violation de la loi italienne qui défend aux "ministres du culte" de prévenir leurs fidèles contre un candidat ou un groupe de candidats.

On rapporte qu'on lancera peut-être l'excommunication contre les communistes. On le ferait si les communistes menaçaient l'Eglise à Rome.

M. Manning impose deux démissions

EDMONTON — La politique de l'hon. E. C. Manning, premier ministre de l'Alberta, s'éloigne de plus en plus des principes originaux du créditisme, formulés par le major C. H. Douglas, de Londres.

En effet, samedi dernier, M. Manning a exigé et obtenu la démission de l'hon. R. Earl Ansley, ministre de l'Education, et de M. L. D. Byrne, sous-ministre des Affaires économiques et conseiller de la Commission du Crédit social. Ce dernier fut des premiers disciples du major Douglas; c'est M. H. A. Webster, de Calgary, administrateur économique de la région sud, qui le remplace.

Opinions différentes

M. Manning a motivé son geste en déclarant que les personnages démis "avaient des opinions et préconisaient une politique nettement séparées de celles du gouvernement et du mouvement créditistes de l'Alberta".

Dissolution d'un organisme de propagande créditiste

Voici les événements qui ont précédé la démission de MM. Byrne et Ansley: 1—La Commission du Crédit social, organisme de propagande officiel, sera dissoute à la fin du présent exercice, le 31 mars. Dans son rapport annuel, la commission mettait en doute les institutions démocratiques: partis, scrutin secret, règne de la majorité.

2—M. Gordon Taylor a été nommé rédacteur en chef du **Canadian Social Creditor**, organe du parti. Il a aussitôt interdit les écrits de M. Norman Jaques, député fédéral de Wetaskiwin, pour leurs principes "antisémites et antichrétiens".

3—MM. John Patrick Gillese, rédacteur de la revue citée, et A.-V. Bourcier, président de la commission, ont démissionné.

MM. Ansley, Byrne, Jaques, Bourcier et Gillese sont considérés comme de fidèles disciples du major Douglas.

Le groupe exige l'unanimité

Le conseil exécutif du parti s'est réuni samedi dernier. M. Ansley y a exprimé des opinions contraires à l'unanimité. M. Manning dit que son collègue a compris "la nécessité de toujours garder l'unanimité dans les décisions du conseil exécutif touchant la grande politique".

M. Ansley est député povincial de Leduc depuis 1935. En 1936, il fut nommé secrétaire de la Ligue créditiste de l'Alberta; en 1941, membre de la Commission du Crédit social. Par la suite, il présida la commission. Il était ministre de l'Education depuis août 1944.

M. Byrne vint d'Angleterre en 1937 pour être conseiller de la commission. Les opinions qui ont entraîné la démission de M. Ansley sont celles de M. Byrne.

Médecine d'Etat en G.-B. malgré toute l'opposition

LONDRES — Un officier du ministère de la santé britannique a dit que le programme du gouvernement travailliste de médecine étatisée entrerait en vigueur le 5 juillet en dépit de la désapprobation du grand nombre des médecins.

La souscription pour Radio-Saint-Boniface

La souscription pour notre poste s'est enrichie de $60.00 depuis notre dernier rapport. Voici où nous en sommes aujourd'hui:

Reporté	$22,089.55
Anonyme (Sacré-Coeur $590.35)	50.00
Auguste-J. Beaudry, Vassar	10.00
TOTAL	$22,149.55

Comme il a été dit à la réunion des délégués, le 28 janvier dernier, CKSB ne pourra vivre complètement par lui-même et faire oeuvre utile à moins de secours extérieur. Continuons donc à donner en faveur de notre poste.

M. Paul Molloy nommé rédacteur au "Citizen"

Natif du Manitoba, il a fait ses études au collège de St-Boniface et au collège St-Paul.

Un nouveau quotidien, le **Winnipeg Citizen**, fera bientôt son apparition à Winnipeg. Le 1er numéro paraîtra le lundi 1er mars. M. J. F. Sweeney, gérant général du nouvel organe, a annoncé récemment la nomination de M. Paul Molloy au poste de rédacteur en chef des nouvelles.

M. Molloy est né à St-Boniface. Il est le fils de M. T. B. Molloy, maintenant de Montréal et autrefois de St-Boniface, et le petit-fils de Sir Joseph Dubuc qui fut juge en chef de la province du Manitoba.

Le nouveau rédacteur a fait ses études au collège de St-Boniface et au collège St-Paul. Il appartient à la paroisse St-Ignace. Agé de 27 ans, il est le plus jeune rédacteur des nouvelles dans un journal quotidien au Canada. Il débuta dans le journalisme à Montréal où il fit du reportage et fut durant un temps attaché au bureau de rédaction d'un quotidien.



M. Paul Molloy

M. Molloy passa ensuite au service de la **British United Press**. Après un séjour de quelques mois au bureau de Montréal, il se vit confier la gérance de la succursale de Québec. Durant son stage dans la vieille ville, il organisa le reportage de l'historique réunion Churchill-Roosevelt. Transféré de nouveau à Montréal il y assuma le poste de rédacteur des nouvelles pour tout le pays. Il devint ensuite gérant du bureau de Winnipeg, puis gérant de la région des Prairies et enfin gérant pour tout l'Ouest du Canada. Il a quitté ce poste pour devenir rédacteur des nouvelles au **Winnipeg Citizen**.

M. Molloy s'est acquis la réputation d'un écrivain de renom. Il a collaboré à plusieurs revues et magazines canadiens.

Le **Winnipeg Citizen** aura deux éditions par jour: l'une à 6 heures du matin et l'autre à 8 h. 30 du soir. La première sera distribuée aux maisons avant 7 heures du matin.

Le nouveau quotidien appartient à ses lecteurs. Plus de 14,000 parts ont déjà été vendues surtout parmi la classe ouvrière. Les détenteurs de parts éliront des directeurs qui détermineront la politique du journal et verront à sa gérance générale. Il ne sera attaché à aucun parti politique. Son but est "de servir le public et de le bien servir".

Le **Winnipeg Citizen** publiera des nouvelles locales, provinciales, nationales et internationales. Trois pages seront consacrées aux sports, deux aux questions féminines et une à la finance, et plusieurs bandes comiques. L'édition du samedi contiendra une page littéraire et des nouvelles religieuses.

Politique extérieure de l'Argentine

Par Thomas GREENWOOD

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Puissante et riche, la grande république de l'Argentine occupe une partie importante de l'Amérique du Sud. Sa position lui donne certaines déterminantes géopolitiques, tant par la face et le sous-sol de son territoire que par le dynamisme de son peuple qui a su développer au cours de plusieurs générations des traditions politiques propres. Par ses centres de culture, les travaux de son élite et les oeuvres de ses artistes, l'Argentine occupe une place enviable dans notre civilisation hémisphérique et dans la culture mondiale. Par le poids de ses actes politiques, elle joue [un] rôle actif et stabilisateur [da]ns la vie collective de tout le continent. Enfin, par sa participation aux organisations hémisphériques et internationales, elle a des devoirs qu'elle décharge toujours avec la générosité et la fierté qui caractérisent son peuple.

C'est dire que l'Argentine développe pacifiquement les phases d'une politique extérieure qui touche à bien des pays et qui a des répercussions dans le monde entier. Sous la conduite ardente du président Peron, l'Argentine organise son progrès social et son développement économique sur des bases très larges, qui s'inspirent des meilleurs exemples dans le monde et qui respectent l'originalité propre du génie argentin. Mais elle tient aussi à faire sa part dans la solution des problèmes internationaux, auxquels son gouvernement donne une attention toute particulière.

L'une des premières tâches du président Peron a été de forcer une atmosphère d'amitié grandissante entre son pays et ses voisins. Une série d'accords et de traités de tous genres a cimenté les rapports du gouvernement de Buenos-Aires avec ceux des Etats de l'Amérique du Sud. La vie diplomatique en Argentine a pris, ces derniers temps, une extension considérable. C'est que Buenos-Aires veut participer activement à la

[Suite à la dixième page]

On trouvera dans La Liberté et le Patriote de cette semaine:

Bref, en plus d'études sérieuses sur la situation nationale et internationale, c'est toute la vie française du Manitoba et de la Saskatchewan qui est passée en revue.

Soyons fiers de notre journal!

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

Le ministre de l'Education se fait le défenseur des Grandes Unités

[Du correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"]

Les dépenses de la province s'élèvent à $39,406,666 pour l'exercice financier qui vient de se terminer. Le représentant de l'armée invite les partis de l'opposition à se liguer contre la CCF.

REGINA — Les dépenses du gouvernement, durant la période de onze mois qui se terminait le 31 mars 1947, représentent la somme de $39,406,666. C'est la plus forte somme jamais dépensée par un gouvernement depuis la fondation de la province. Dans l'exposé des comptes publics de 1946-1947, M. C. M. Sturdy, trésorier provincial, détaille les diverses dépenses. Les recettes, pour la même période, représentent la somme jamais atteinte auparavant de $39,275,647.

Les dépenses de l'exercice financier 1943-1944, la dernière année de l'administration libérale, représentaient le montant de $29,799,960. Le déboursé le plus considérable de l'exercice financier de 1946-1947 a été fait par le ministère du Bien-Etre social qui a dépensé la somme de $6,436,556. Cette somme comprend les allocations pour les pensions aux vieillards, pour le bien-être de l'enfance, pour les refuges des vieillards et des infirmes, ainsi que pour les écoles industrielles de garçons.

Ministère de la Santé

Après le ministère du Bien-Etre, c'est le ministère de la Santé qui a dépensé le plus. Les déboursés de ce ministère atteignent la somme de $6,027,587. Le ministère de l'Education se classe en troisième position avec $5,706,090. Le ministère de la Voirie vient en quatrième lieu avec des déboursés pour la somme de $4,463,998. Le ministère des Travaux publics a dépensé la somme de $2,287,716. Le ministère des Ressources naturelles a fait des déboursés au montant de $1,685,167.

Voici maintenant le détail des recettes. Le ministère du trésorier provincial représente le plus fort revenu, avec des recettes qui atteignent la somme de $22,039,410. Il faut inclure dans cette somme le produit de la taxe d'Education qui atteint le montant de $5,592,244. (L'on comprend maintenant la raison qui incite le gouvernement à ne pas abolir cette taxe, bien que les CCF aient fait cette promesse au peuple durant la campagne électorale).

Le subside fédéral

Le subside fédéral durant le dernier exercice financier représente la somme de $7,852,839. Les comptes publics, à l'exception du ministère des Téléphones et des Energies (Power Commissions), ne révèlent aucun profit des corporations de la couronne. Sous l'item "actif" le rapport inscrit les édifices publics et les améliorations pour un montant de $60,581,648; des comptes recevables

(Suite à la sixième page)

Deux évêques condamnés à mort en Albanie

CITE VATICANE — Des informateurs du Vatican signalent qu'un tribunal populaire d'Albanie a fait exécuter deux évêques catholiques et en a condamné un troisième à 20 ans de prison, en même temps qu'il réglait le sort de deux moines franciscains.

Les prélats condamnés, tous albanais de naissance, sont l'évêque l'Alessio, Mgr François Cjini, celui de Sappa, Mgr George Volaj, et celui de Durazzo, Mgr Nicola Vincenzo Prennushi, ce dernier frappé de détention.

Carnaval du Centre de la Jeunesse Catholique

le dimanche 29 février 1948

ESQUISSE DU PROGRAMME

Après-midi, 2 h. 30

"All-Star" de St-Boniface vs Invités de Winnipeg

Soir, 7 h. 15

- Gouret — Peewees de l'Institut Collégial Provencher
- Courses en patin — Garçons âgés de moins de 12 ans.
- Ballons et Balais — Société St-Jean-Baptiste vs Les Fils Natifs
- Patinage de fantaisie — Marie Benoit et Rodolphe Mousseau
- Courses en patin — Garçons et filles âgés de plus de 12 ans
- Parade de mascarade
- Courses mixtes — Enfants âgés de 12 ans et plus
- Patinage de fantaisie — Mlles Langevin, Denning et Guibault
- TIRAGE des objets suivants: Radio Northern Electric; 6 jambons; rasoir électrique; 50 livres de farine; patins CCM, etc.

A propos du sacre de S. Exc. Mgr L. Tétrault, des P.B.

La consécration épiscopale de S. Exc. Mgr Laurent Tétrault, P.B., le 11 mars prochain, sera la cinquième cérémonie du genre dans la ville de St-Boniface.

Le 1er août 1891, Mgr Emile Grouard, O.M.I., était élevé à la dignité épiscopale, dans l'ancienne cathédrale de St-Boniface, comme Vicaire Apostolique d'Athabaska-Mackenzie, par Mgr A.-A. Taché, O.M.I., notre premier archevêque, qui était assisté de Mgr V. Grandin, O. M. I., évêque de St-Albert, et de Mgr Shanley, du Dakota, comme co-consécrateurs. Mgr Shanley donna le sermon en anglais, et le R. P. Leduc, O. M. I., prêcha en français.

Le 19 mars 1895, en la fête de Saint-Joseph, avait lieu, encore dans l'ancienne cathédrale, le sacre du second archevêque de St-Boniface, Mgr Louis-Philippe-Adélard Langevin, O.M.I., qui avait comme consécrateur, Mgr E. Fabre, archevêque de Montréal, et comme co-consécrateurs, Mgr J.-T. Duhamel, archevêque d'Ottawa, et Mgr V. Grandin, O.M.I., évêque de St-Albert. Mgr L.-N. Bégin, archevêque-administrateur de Québec, y donna le sermon de circonstance. Toute une brochure a recueilli les détails des fêtes grandioses qui se déroulèrent alors, en notre ville et à Winnipeg.

Le 25 juillet 1913, il y aura 35 ans cet été, c'est la consécration de S. Exc. Mgr Arthur Béliveau qui réunissait, dans la nouvelle cathédrale, une foule des plus imposantes de dignitaires ecclésiastiques et civils de toutes catégories. Mgr Adélard Langevin, O.M.I., assisté de Mgr O. Mathieu évêque de Régina, et de Mgr A. Pascal, O.M.I., évêque de Prince-Albert, comme co-consécrateurs, était tout heureux de présider cette cérémonie pontificale qui lui procurait l'Evêque-auxiliaire de son choix. S. Exc. Mgr J.-T. McNally, nouvel évêque de Calgary, y donna le sermon en anglais, et Mgr A.-A. Cherrier, P.A., Vicaire Général du diocèse, à cette époque, prêcha en français.

Le 28 octobre 1921, S. Exc. Mgr Pietro di Maria, Délégué Apostolique au Canada, venait à St-Boniface, consacrer dans notre cathédrale, le deuxième évêque de Prince-Albert et Saskatoon, S. Exc. Mgr Joseph-Henri Prud'homme, premier enfant du Manitoba, né à St-Boniface même, élevé à la dignité épiscopale. Les évêques co-consécrateurs furent alors S. Exc. Mgr A. Béliveau, archevêque de St-Boniface, et S. Exc. Mgr O. Charlebois, O.M.I., Vicaire apostolique du Keewatin. Les sermons français et anglais y furent donnés par S. Exc. Mgr O.-A. Mathieu, archevêque de Régina, et S. Exc. Mgr H.-J. O'Leary, archevêque d'Edmonton.

Le 11 mars 1948, S. Exc. Mgr Georges Cabana, notre dévoué archevêque-coadjuteur consacrera le troisième élève des Jésuites du Collège de St-Boniface, — troisième évêque sacré dans la nouvelle cathédrale, — dans la personne de S. Exc. Mgr Laurent Tétrault, des Pères Blancs, le nouveau Vicaire apostolique de Bukoba, en Afrique équatoriale. On a déjà publié les noms des évêques co-consécrateurs, S. Exc. Mgr M. Lajeunesse, O.M.I., Vicaire apostolique du Keewatin, et S. Exc. Mgr R. Brodeur, évêque d'Alexandria. Les sermons anglais et français seront donnés par S. Exc. Mgr G. Murray, C.SS.R. archevêque-coadjuteur de Winnipeg, et S. Exc. Mgr F.-X. Lacoursière, P.B., Vicaire apostolique du Rwenzori, en Afrique.

(Communiqué)

Under the Trustee Act

IN THE MATTER OF DELIA BOUVIER, late of the Village of Fisher Branch in the Province of Manitoba, widow of Eusebe Bouvier, of the same place, Farmer, deceased.

All claims against the above Estate must be sent to the undersigned, ALFRED M. MONNIN, No. 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 27th day of March, A.D. 1948.

DATED this 23rd day of February, A.D. 1948.

ALFRED M. MONNIN,
Solicitor for Conrad Bouvier, executor.



par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Maurice Richard passera à l'histoire du hockey moderne comme le joueur le plus discuté de son temps. Pour certains Maurice soutient facilement la comparaison avec Howie Morenz, pour d'autres s'il ne se compare pas avec Morenz il n'en reste pas moins le meilleur joueur de hockey de la ligue et enfin, pour un bon groupe de gens qui ne connaissent pas Richard, c'est l'ennemi qu'il faut détruire à tout prix, le joueur qu'il faut chercher à rabaisser dans l'opinion des amateurs de hockey. Malheureusement la tâche de rabaisser la Fusée n'est pas des plus facile et ce joueur gaucher qui évolue à l'aile droite pour les Canadiens de la Nationale, en plus de briser à peu près tous les records individuels de la ligue, peut se permettre bien des exubérances sur la glace et demeurer quand même un des meilleurs joueurs de la ligue Nationale. Hollywood se plait souvent à décrire dans ses films d'imagination des histoires dans lesquelles le succès ne vient au héros qu'après bien des souffrances et bien des épreuves. L'histoire de la carrière de Maurice Richard ressemble en tous points à une de ces histoires à succès qu'on croit généralement inventées de toute pièce.

Ses débuts

Tout le monde connait la légende qui entoure les débuts de Maurice Richard. Il appert qu'un jeune canadien de Montréal, Jacques Fontaine, aurait écrit un jour aux directeurs du club, leur demandant de lui envoyer l'argent nécessaire pour équiper son club de hockey. En recevant le chèque de la direction des Canadiens, Fontaine écrivit au Forum de Montréal pour les remercier et il terminait sa lettre avec "l'assurance qu'un jour il enverrait un joueur de hockey de grand talent à la direction des Canadiens." Quand un jeune homme à l'air très peu dégourdi se présenta au Forum en disant que "Jacques Fontaine l'avait envoyé" et qu'il voulait être mis à l'essai, on ne porta pas grande attention à Richard, mais une fois que ce dernier eût chaussé les patins, M. Tommy Gorman, un admirateur de Richard depuis ce jour-là, découvrit en lui l'étoffe dont est faite un joueur de la Nationale.

Maurice, qui n'avait pas fait de bruit comme junior, s'illustra un peu comme senior, mais il n'eut pas de chances à ses débuts, se fracturant une cheville et le poignet. Mais les quelques joutes qu'il disputa avec les Canadiens de la ligue sénior du Québec avaient suffi pour prouver à Tommy Gorman qu'il avait raison. Richard passa aux Canadiens en 1942-43, mais après seulement 16 joutes, un autre accident l'envoyait à l'hôpital pour le reste de la saison. Richard était fini, au dire de ceux qui s'y connaissaient en fait de hockey.

Une surprise

Le rapide joueur d'aile droite des Canadiens est doué d'un tempérament violent, mais aussi d'une volonté de fer, et il refusa de se considérer comme "fini." Aussi le retrouve-t-on sur l'alignement des Canadiens à la saison suivante, et avec Blake et Lach il conmmence à établir des records qui resteront à jamais célèbres dans les annales du hockey. Il obtient 54 points cette saison-là, mais dans les éliminatoires il compte 12 francs buts pour établir un nouveau record dans la Nationale. A lui seul il bat les Leafs de Toronto en marquant les 5 buts des siens qui l'emportent par 5 à 0. Les Canadiens gagnent la coupe Stanley et Maurice Richard est choisi sur le deuxième club d'étoiles de la ligue Nationale.

L'année suivante Maurice est bien décidé à démontrer que sa tenue dans les éliminatoires n'a pas été uniquement de la chance, et le voilà qui se lance dans la mêlée dès le début de la saison. Il compte des buts à une allure déconcertante et brise tous les records en marquant 50 buts dans sa saison. Jamais un joueur n'avait obtenu un total pouvant se comparer à celui de la Fusée, qui de ce jour est devenu l'homme marqué du hockey. La ligne complète de Richard, Blake et Lach est choisie sur le club des Etoiles de la ligue Nationale cette année-là. Richard connait encore du succès la saison suivante, mais c'est alors que commence aussi pour lui la période de son "martyre." Tous les joueurs de tous les clubs de la ligue Nationale reçoivent la consigne d'arrêter la Fusée, coûte que coûte. Et partout où il joue Richard est poussé, retenu, bousculé illégalement, frappé à coup de bâton. Il encaisse au début, mais devant l'aveuglement des arbitres, il se choque et décide d'agir. Les arbitres, qui avaient ignoré tous les coups illégaux de ses adversaires, voient tout ce que Richard fait, et il est chassé à la moindre infraction. Ceci ne fait qu'augmenter la fureur de la Fusée qui joue même quand il est blessé et devrait se reposer.

Qui l'arrêtera?

Rien ne semble pouvoir diminuer son ardeur: coups de genou, de bâton ou de coude ne font que l'exaspérer et il riposte férocement, donnant plusieurs leçons de boxe à ses adversaires, qui apprennent à leurs dépens que Maurice a déjà gagné un tournoi des gants dorés. King Clancy raconte lui-même qu'un soir qu'il devait arbitrer une joute à Chicago, un joueur de défense des Eperviers lui avait promis de mettre fin à la rage de Richard avec une belle exhibition de boxe. La joute débute rudement et bientôt Clancy, qui surveille Richard, voit le joueur de défense de Chicago mettre ses gants à terre et frapper la Fusée. La riposte est vive et violente; le joueur de Chicago tombe sur la glace tout comme Bob Dill l'avait fait à New-York. Non content de ce coup l'athlète des Eperviers veut prendre sa revanche à la période finale, mais Richard le surveille et cette fois il lui sert une leçon qui fait sourire Clancy. Ce dernier réalise enfin que Maurice n'a pas froid aux yeux et il ne se gêne pas pour le dire. En 1945-46 Maurice est encore choisi sur le premier club des Etoiles.

Un retour

L'an dernier Richard déjoue encore les prophètes de malheur en obtenant 71 points dont 45 francs buts, pour se classer deuxième dans la liste des compteurs et se mériter facilement le trophée remis au joueur le plus utile à son club, et être de nouveau choisi sur le club des Etoiles de la ligue Nationale. Il domine la liste des compteurs dans les éliminatoires même s'il est banni pour deux joutes pour avoir frappé V. Lynn et B. Ezinicki avec son bâton. Cet incident a valu à Richard une très mauvaise publicité, et toute la presse de Toronto, qui contrôle facilement les opinions de la Presse Canadienne, a laissé entendre que Richard avait peur de se servir de ses poings. Heureusement que la Fusée a eu l'occasion de démontrer depuis et par le passé que ni Lynn et Ezinicki ne lui faisaient peur. Ces deux derniers auront disparu de la Nationale depuis longtemps, mais le nom de Richard sera toujours aussi respecté. Richard, cette saison, n'a pu donner le meilleur de lui-même et plusieurs ont encore crié à son déclin. Mais il ne faut pas s'en faire outre mesure, et prendre en considération que Richard a été si gravement blessé à un genou qu'on a pu craindre un instant que sa carrière de joueur de hockey était terminée. Mais en dépit des coups de ses adversaires, des blessures sans nombre qui n'ont jamais empêché Richard de jouer, ce dernier continuera à briller d'un vif éclat, et le jour où il accrochera ses patins, il aura laissé dans la ligue Nationale assez de records individuels pour se mériter une place au Temple de la Renommée.

Voici quelques-uns de ses records:

Il a compté le plus de buts dans une saison: soit 50 en 1944-45; a obtenu le plus de points dans une seule joute: soit 8 dans une joute disputée le 28 février 1943 contre les Rangers de New-York; a compté le plus de buts dans les éliminatoires: soit 12 en 1943-44; a compté le plus de buts dans une seule joute des éliminatoires: soit 5 contre les Maple Leafs de Toronto.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

VENDREDI 27 FEV.

7.00—Ouverture
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Conditions des routes — Pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Sur Demande
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.10—Bulletin des Agriculteurs
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes françaises
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Pronostics — Conditions des routes
5.15—Mon choix
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—L'oncle Henri
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les Ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il vous plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son péché
7.30—Ecole populaire
8.00—Ecole des Parents
8.15—Jesse Crawford
8.30—Les feux de la rampe
9.00—Nouvelles
9.05—Centre Récréatif de St-Boniface
9.15—En vedette
9.30—Notre héritage des maîtres
10.00—Nouvelles
10.10—Concert
10.30—FIN des émissions

SAMEDI 28 FEV.

7.00—Ouverture
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Conditions des routes — Pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Variétés
9.30—Mélodies
10.00—Sur Demandes Spéciales
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
12.00—Nos modernes
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de Sieste
1.25—Marché du grain
1.30—Musique de Concert
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Condition des Routes
5.15—Mon choix
5.25—Evénements sociaux et avis de Décès
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il vous plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Concert Léger
7.30—Vers les îles Hawaïennes
7.45—Méli-Mélo
8.00—Musique du bon vieux temps
8.30—Légendes de mon pays
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artéga présente
9.30—Veillée du samedi soir
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

DIMANCHE 29 FEV.

5.00—Ouverture Musique d'orgue
5.10—Température — pronostics —
5.15 Musique de choix
5.30—L'Heure Religieuse
6.00—En Valsant
6.30—A l'opéra
7.00—Nouvelles —
7.05—Centre Récréatif de St-Boniface
7.15—Mon Carême
7.30—Artistes de CKSB
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Les étudiants au micro
8.30—Nos classiques
8.50—Nouvelles — Fin des émissions

LUNDI 1er MARS

7.00—Marches
7.25—Horaire
7.30—Prière du matin
7.45—Condition des routes—pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Demande Spéciale
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.10—Bulletin des agriculteurs
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Condition des routes
5.15—Mon Choix
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—L'Oncle Henri
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les ondes de CKSB—
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique S'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Ecole Populaire
8.00—D'Artega
8.30—Le ciel par dessus les toits
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—En vedette
9.30—Chef-d'Oeuvre
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

MARDI 2 MARS

7.00—Marches
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Condition des routes—pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Demande Spéciale
10.30—Pour vous Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Nos plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.15—Conseil Canadien de la Coopération
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Gaité du bon vieux temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — pronostics —
5.15—Bonne Chanson
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les Ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Le ralliement du rire
8.00—Nos cowboys canadiens
8.30—Studio G-7
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Centre Récréatif
9.30—L'Heure du Concerto
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des émissions

MERCREDI 3 MARS

7.00—Marches Militaires
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Conditions des routes—Pronostics de la température
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Demande Spéciale
10.30—Pour vous Madame
11.00—Nouvelles
11.05—D'un coin à l'autre du Canada
11.10—Intermède
11.15—Pour nos malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.10—Bulletin des agriculteurs
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes Françaises
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Marché du Grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Pronostics — Condition des routes
5.15—Mon Choix
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—L'Oncle Henri
5.45—Nos disques
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Let's Learn French
8.00—Sur le train de la gaieté
8.30—Baptiste dans les Champs Elysées
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—En vedette
9.30—Votre Choix
10.00—Nouvelles
10.10—Concert Populaire
10.30—FIN des Emissions

JEUDI 4 MARS

7.00—Marches
7.25—Horaire
7.30—Prière du Matin
7.45—Condition des routes
8.00—Nouvelles
8.05—Les lurons de 1250
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Vogue et Variétés
9.30—Le club des Ménagères
10.00—Demande Spéciale
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Intermède
12.15—Mélodies de Hambleys
12.30—Chansonnettes
12.45—Musique populaire
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Gaieté du Bon Vieux Temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température — Pronostics —
5.15—Bonne Chanson
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—Yvan L'Intrépide
5.45—Disques en revue
6.00—Nouvelles
6.05—Sur les Ondes de CKSB
6.10—Nos modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique s'il-vous-plait
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Au Music Hall Français
8.00—Johnnie et ses Rhythm Rangers
8.30—La voix du pays
9.00—Nouvelles
9.05—Concours de violoneux
9.30—Concert
10.00—Nouvelles
10.10—Concert populaire
10.30—FIN des émissions

Echos du Juniorat

Assemblée de la Caisse Populaire

Le 8 février avait lieu la réunion générale annuelle de la Caisse Populaire des Junioristes. Je n'ai pas l'intention de relater ici tout ce qui s'y est passé. Il suffit simplement de dire que tout s'est fait en bonne et due forme. Le R. P. A. Fortin, O.M.I., aumônier-directeur de la Caisse, présidait cette assemblée. Seuls les membres étaient invités. Les nombreuses questions qu'ils posèrent montrent bien l'intérêt qu'ils apportent à leur caisse. Nous espérons que les membres continueront, comme par le passé, à lui accorder leur coopération et que les non-membres s'empresseront de faire partie de cette organisation qui rend tant de services.

Conférence

Le dimanche 15 février, les Junioristes avaient le plaisir d'entendre une conférence par le R. P. Hervé Pennec, provincial de la province oblate du nord de la France au début de la guerre. Lorsque les Allemands envahirent la France, le Père Pennec fut fait prisonnier; il était sous-officier dans l'armée française. Envoyé dans un camp de concentration il y passa 5 ans.

A la fin de sa conférence, le Révérend Père nous donna de sages conseils et tous nos junioristes sauront sans doute en profiter. C'est la première fois que le R. P. Pennec a le plaisir de venir visiter l'Ouest canadien. Récemment, il était nommé de nouveau Provincial pour un autre terme.

17 février

Le 17 février, c'est grande fête au Juniorat. Les Pères Oblats célébraient cette année le 122ème anniversaire de l'approbation de leur Congrégation par Rome. Dans l'avant-midi, congé de sortie pour tous les élèves. Le midi, grand banquet pour le personnel et les junioristes. S. Exc. Mgr G. Cabana, ainsi que plusieurs prêtres séculiers et religieux, prirent part à nos agapes. Dans l'après-midi, nos joueurs de gouret se mesurèrent avec plusieurs clubs de l'extérieur. La journée se termina par une soirée de famille en l'honneur du R. P. Lavigne, O.M.I., provincial, et de nos nouveaux Junioristes qui avaient reçu officiellement leur croix dans l'après-midi. Plusieurs parents et amis des élèves assistaient à cette séance.

Gérard MAURICE.

Séance du 17 février

Le mardi 17 février, nous avons eu une petite séance offerte au T. R. P. Provincial des Oblats et à ceux qui avaient reçu la croix de Junioriste.

Le programme ouvrit par "O Canada", joué par la fanfare du Juniorat sous la direction du Père Lemoine, supérieur. Puis vint une fable de La Fontaine mise en scène par les élèves de la classe des Eléments français. Après cet intéressant numéro, nous avons eu le plaisir d'entendre la chorale du Juniorat, dirigée par le P. L. Aubin. Elle exécuta deux chants populaires. Puis ce fut le numéro principal, une saynète missionnaire présentée par un groupe d'Elémentaires, sous la direction du Père Godbout. Ce même Père dirigea ensuite l'orchestre dans 2 très beaux morceaux.

Pour être complet il faut ajouter la lecture d'une adresse par notre admoniteur et aussi 2 magnifiques chants exécutés par M. Charles Halpin.

Le Père Provincial remercia ensuite les organisateurs de la soirée et nous donna d'excellents conseils.

Tous les parents et amis présents furent enchantés et s'en retournèrent contents de leur soirée.

Emile CARRIERE,
Eléments Français B

→ A la Chambre des Communes

[Suite de la deuxième page]

à la veille de voter enfin le projet de loi de M. Douglas Abbott qui vise à rétablir notre position monétaire vis-à-vis des Etats-Unis en restreignant les importations. Le débat qui est engagé depuis le mois de décembre aura été long et assez peu intéressant.

Dans la journée de lundi, le ministre du Commerce, M. C. D. Howe, a fait une déclaration intéressante touchant l'importation de l'outillage qu'il a été chargé d'administrer. Ce serait là la partie constructive du programme exposé en novembre dernier par M. Abbott pour affranchir le Canada de sa dépendance vis-à-vis des Etats-Unis. En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le projet de loi, le ministre du Commerce se trouve en mesure d'encourager la fabrication au pays de marchandises qu'il fallait jusqu'ici importer de l'étranger, notamment des Etats-Unis.

Les automobiles

M. Howe a annoncé que le gouvernement avait déjà réussi à en venir à une entente avec l'industrie de l'automobile dont les importations représentent une somme de quelque $170,000,000 par année dont $108,000,000 en pièces. En obtenant la fabrication de certaines pièces au Canada et leur exportation aux Etats-Unis dans certains cas, on croit pouvoir réduire de quelque $70,000,000 notre déficit annuel en dollars de ce seul chef. La fabrication des pièces au Canada vaudrait pour plusieurs autres industries.

Les films

M. Howe a également annoncé que le gouvernement est en train de négocier avec l'industrie du cinéma. Au lieu de contingenter l'importation des films des Etats-Unis au Canada, ce qui pourrait causer beaucoup de contentement, on viserait putôt à obtenir la production au Canada d'une certaine proportion de films qui seraient ensuite exportés aux Etats-Unis et ailleurs. Le ministre du Commerce a laissé entendre que le Québec et la Colombie pourraient devenir des centres de production de l'industrie cinématographique.

Les troupes canadiennes à Hong-Kong

L'affaire de l'envoi des troupes canadiennes à Hong-Kong pendant la guerre vient de rebondir à la Chambre des Communes. On sait que le rapport de l'enquête tenue à ce moment par le juge en chef Duff avait été fort discuté à l'époque et que le gouvernement avait décidé de ne pas publier la correspondance secrète avec le gouvernement de la Grande-Bretagne qui avait servi de base au rapport. Le chef de l'opposition a récemment demandé la publication de cette correspondance et le premier ministre King a répondu qu'il lui faudrait auparavant consulter le gouvernement de la Grande-Bretagne. Il a fini par annoncer qu'il déposerait une partie de cette correspondance, mais que le gouvernement de la Grande-Bretagne insistait pour que l'on continue à considérer comme secrètes et officielles certaines communications. M. Bracken a fait observer que le public canadien avait le droit d'être renseigné et que l'opposition continuerait à réclamer si les renseignements fournis étaient insuffisants.

Intervention de M. Power

M. C. G. Power, ancien ministre de l'aviation, a créé toute une sensation en intervenant dans le débat. Il a déclaré que comme l'un des ministres responsables de l'envoi de ces troupes il tenait à ce que l'on fasse la lumière sur ce qui s'est passé. Il a soutenu que puisque le Canada et la Grande-Bretagne étaient alliés et associés pendant la guerre, les actes des hauts fonctionnaires anglais qui avaient eu affaire aux troupes canadiennes intéressaient la population canadienne. Il a même soulevé la question du commandement des soldats canadiens par des officiers étrangers.

M. King, visiblement surpris par cette intervention, a répondu qu'il transmettrait les observations de M. Power au gouvernement anglais et demanderait l'autorisation de publier toute la correspondance.

Etienne PARENT.

BUCAREST — Le cabinet roumain a dépossédé l'ex-roi Carol, de toutes ses propriétés et de sa citoyenneté, parce qu'il "calomnie la Roumanie à l'étranger". Le même arrêté confisquait la propriété de 6 anciens diplomates roumains expatriés.

Cartes professionnelles

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00, Etats-Unis, $2.50, autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

La grève des typographes à Vancouver

Un jugement de la Cour Supérieure de la Colombie Britannique vient de trancher un cas qui fera époque dans les annales judiciaires de notre pays.

En effet, jeudi dernier, le juge J. C. Wilson déclarait que la grève des typographes du **Vancouver Daily Province** était illégale et il condamnait six dirigeants du local de Vancouver de l'Union Internationale des typographes à payer $10,000.00 en dommages.

On se souvient des circonstances dans lesquelles cette grève singulière avait été déclarée. Au mois de mai 1946 les typographes de deux quotidiens de Winnipeg — le **Winnipeg Free Press** et la **Winnipeg Tribune** — s'étaient mis subitement en grève parce que leurs patrons refusaient d'accepter intégralement le code de lois régissant les membres de l'Union des typographes.

Voyant que les propriétaires de journaux de Winnipeg refusaient de céder, les grévistes décidèrent, dans le but de leur forcer la main, de déclencher une grève de sympathie dans les journaux de la Southam Press à travers tout le pays.

Ainsi les typographes du **Vancouver Daily Province**, obéissant à une directive qui leur avait été donnée par les dirigeants de l'Union, quittèrent leur travail. Depuis le 5 juin 1946 ils sont officiellement en grève et ont dirigé une campagne d'opinion contre leurs employeurs.

On estime à plusieurs millions de dollars les dommages causés aux propriétaires du **Vancouver Daily Province** par la grève des typographes. Le juge, en effet, a déclaré ce qui suit: "En imposant les dommages de $10,000.00 aux grévistes, je veux qu'il soit bien compris que cette estimation est purement nominale, et qu'elle n'est pas proportionnée aux pertes réelles éprouvées par le demandeur (**Le Vancouver Daily Province**). J'espère toutefois que l'amende imposée sera suffisante pour faire comprendre à ceux qui prennent part aux conflits ouvriers la nécessité qu'il y a pour eux de réfléchir avant d'agir et l'obligation qui leur incombe d'obéir aux lois du pays."

L'incident de Vancouver ramène devant le public le problème des grèves qui a reçu souvent une interprétation fausse de la part de ceux qui y voyaient une intervention des éléments radicaux parmi les ouvriers. La phobie du communisme a pu faire oublier à certains que c'est par l'union et par les recours aux grèves que les ouvriers ont réussi souvent à améliorer leurs conditions de salaire, de travail et de vie.

Il ne faut donc pas voir en toute grève une manifestation des forces communistes. Il y a grève et grève.

La cessation du travail par un groupe d'employés faite dans le but d'obtenir des conditions de vie et de salaires justes et raisonnables est tout à fait conforme à la doctrine sociale de l'Eglise. Elle relève d'ailleurs du droit naturel.

Aussi, dans les pays où il existe encore quelque liberté, l'Etat reconnait aux ouvriers la faculté de recourir à la grève quand ils se croient lésés dans leurs droits.

Sans doute la grève n'est permise que dans certaines conditions: il faut des motifs sérieux pour la justifier; avoir épuisé les moyens de conciliation pacifique; ne pas être lié par aucun contrat de travail juste; avoir un espoir raisonnable de succès, et enfin ne jamais faire appel à des mesures violentes et injustes.

Malheureusement ces conditions ne se réalisaient pas dans la grève des typographes du **Vancouver Daily Province**. Ils cessèrent leur travail pendant l'existence d'un contrat juste, dans le but d'obliger leur employeur à intervenir dans le conflit qui avait cours à Winnipeg. Ils furent la cause de pertes financières colossales chez un employeur qui les avait traités avec équité.

Le juge Wilson, de la Cour Supérieure de la Colombie Britannique, eut pu ajouter à son verdict que la grève au **Vancouver Daily Province** était non seulement illégale, mais aussi immorale. Les employés n'ont pas le droit de causer un dommage à un employeur qui n'a posé aucun acte répréhensible.

La grève est en soi un moyen de légitime défense pour l'ouvrier. Celui-ci ne doit faire usage d'une arme aussi dangereuse que dans les normes de la morale et de la loi.

Pour avoir oublié les principes sains qui régissent les mouvements syndicaux et surtout pour avoir été les victimes d'agitateurs à la solde de pays étrangers, certaines catégories d'employés ont parfois contribué à discréditer les unions ouvrières auprès des patrons. Aux véritables syndicalistes de les réhabiliter!

L. L.

Ceci ne se passe pas dans le Québec

Il vient de se produire à International Falls, Minnesota, aux Etats-Unis, un événement qui aura, sans doute, quelque répercussion dans les revues à sensation de la république voisine.

Un vétéran de la marine américaine, âgé de 20 ans, vient d'être condamné à l'amende pour avoir. . . fumé. A sa sortie de l'Ecole supérieure d'International Falls, alors qu'il était à griller sa cigarette habituelle, le vétéran fut mis sous arrêt par la police municipale. Il fut amené en cour où le magistrat le condamna à payer une amende de $10.00 ou à passer cinq jours en prison.

La loi stipule que l'âge légal pour commencer à fumer est de 18 ans pour les jeunes gens qui ont quitté l'école et de 21 ans pour ceux qui sont encore aux études.

Incapable de payer sur-le-champ l'amende imposée par le juge, le jeune vétéran dut prendre le chemin de la prison. Ses confrères dans le service vinrent heureusement à son secours et le tirèrent d'embarras et de. . . prison.

Evidemment il s'agit d'un incident banal, mais imagine-t-on tout le potin que feraient nos voisins américains si pareille chose, si "moyenâgeuse" se fut produite dans le Québec. **Life** et **Look** auraient dépêché sur les lieux leurs meilleurs reporters et photographes.

Ce qui prouve une fois de plus que l'on ferait bien de commencer par nettoyer sa propre maison avant de s'inquiéter de celle du voisin.

Criminalité juvénile et absence de religion

M. J. Edgar Hoover, directeur du "Federal Bureau of Investigation" des Etats-Unis, vient d'écrire, dans le **Sunday School Times de Philadelphie**, un article qui dénote chez son auteur une connaissance approfondie des causes principales de la criminalité juvénile.

Le directeur du FBI ne s'arrête pas aux raisons superficielles de la décadence de nos jeunes gens. Il va directement à la racine des maux qui s'appesantissent sur la société.

"Le criminel, écrit-il, est le résultat de l'inanition spirituelle. . . Après avoir fait une étude sérieuse des milliers de cas qui viennent à l'attention du FBI, je suis fermement convaincu qu'il y a deux facteurs dans notre vie, qui, s'ils ne sont pas matés, vont précipiter notre décadence nationale. Le premier est la faillite du foyer lui-même comme première école de la vie, et le deuxième est notre indifférence nationale à l'égard des influences mauvaises dans notre vie qui sont hors du contrôle immédiat des parents. . ."

Le **Winnipeg Free Press** écrit avec beaucoup d'à propos en commentant l'article de M. Hoover que "seul un réveil social d'envergure peut arrêter la marée montante de la criminalité juvénile. La pauvreté est sans doute aussi un facteur qui y contribue, mais l'amélioration des conditions matérielles n'apportera pas une solution au problème, car la richesse n'est pas une assurance contre la décadence morale. . ." conclut le quotidien de Winnipeg.

Les directeurs des mouvements de jeunesse, les apôtres sociaux qui s'occupent de réhabiliter les garçons et les filles qui ont quitté le droit sentier y gagneraient à méditer les graves propos de M. Hoover. Ils mettraient sans doute moins de confiance ensuite dans les moyens purement naturels pour sauver la jeunesse des dangers qui la menacent.

Une pipe sans tabac . . .

L'un de nos abonnés de la Saskatchewan nous écrit pour attirer notre attention sur une erreur qui se serait glissée dans notre service d'expédition. Il ne reçoit plus **La Liberté et le Patriote** régulièrement et il en éprouve un très vif regret. Il soumet le litige à notre indiscutable intégrité.

"Je vous fais tenir aujourd'hui, écrit-il, le reçu de mon abonnement, à la seule fin que vous puissiez découvrir d'où vient l'erreur. Mon abonnement m'a été supprimé il y a deux semaines et il me semble qu'il me manque quelque chose. En effet lorsque je ne reçois pas mon **Patriote**, je me trouve dans la position d'un homme qui a **une pipe sans tabac**. . . Je vous serais donc très obligé de vouloir bien me faire parvenir les numéros qui ne m'ont pas été envoyés et de me continuer mon abonnement. . ."

Heureuse faute que celle-là puisqu'elle nous a mérité de la part d'un abonné isolé dans un petit village de la Saskatchewan un si magnifique témoignage d'encouragement.

Un gros fumeur qui aurait une pipe sans posséder de tabac pour l'alimenter serait fort malheureux. Aussi la tragique situation dans laquelle se trouve notre compatriote nous a ému et nous nous sommes empressé de nous rendre à son désir en remettant son nom sur la liste de nos abonnés.

Si tous les Canadiens français du Manitoba et de la Saskatchewan entretenaient des sentiments aussi justes à l'égard de leur journal, nous aurions vite fait d'atteindre notre objectif de 10,000 abonnés.

Un louable effort

Il fut un temps où nos compatriotes anglo-saxons boudaient l'étude de la deuxième langue officielle du pays. Mais les temps ont changé, les esprits sont devenus moins étroits, et les Canadiens anglais ont fini par réaliser que le fait français demeurera.

Aussi le nombre d'Anglais qui veulent acquérir quelques notions du français s'accroît chaque jour. Nous signalions dans nos colonnes, il y a quelques semaines, l'exemple donné par le major-général Morton qui, de sa propre initiative, a réussi à acquérir une connaissance assez étendue de notre langue.

L'hon. Brooke Claxton, ministre de la défense nationale, annonçait aux Communes la semaine dernière que l'enseignement du français prendrait désormais une place prépondérante dans la formation militaire. Des cours de français seront donnés non seulement dans les centres d'entraînement, mais encore dans tous les districts militaires.

C'est là un louable effort qu'il faut continuer. Il n'existera de véritable unité nationale au Canada que le jour où le français sera considéré non seulement théoriquement mais effectivement comme l'une des deux langues officielles du pays.

L. L.

Célèbre personnalité irlandaise



Mme Maud Gonne, âgée de 83 ans, autrefois bien connue comme étant "la femme la plus belle au monde", se rendit voter lors des élections générales de l'Erin. On la voit ici avec son fils, **Sean MacBride**, avocat de Dublin et chef du parti républicain "Clann Na Poblacta". Mme Gonne est considérée comme étant l'un des grands personnages de l'histoire de la république irlandaise.

Billet du vendredi

Un Canadien errant au pays de Cortez

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Mexico, capitale et métropole du Mexique, est une des belles villes du monde. Une des plus anciennes et des plus originales. Entourée de montagnes, au centre d'une vallée qu'on croit être le cratère d'un volcan éteint, elle s'élève à 7,400 pieds d'altitude. Ville ancienne et moderne, elle offre dans son ensemble les caractéristiques principales du pays dont elle se réclame. Les palais d'autrefois y voisinent avec les immeubles neufs aux innombrables bureaux, les églises séculaires abritent dans leur ombre les habitations coloniales, les coupoles colorées et les terrasses f l e u r i e s, d'inspiration mauresque, bordent des rues larges et propres. Dans la campagne proche, les maisonnettes **d'adobe** qu'habite le peuple, et à trente milles de distance, les ruines indiennes de Teotihuacan. Partout des patios, ces cours intérieures plantées d'arbres et de fleurs, ornées parfois d'une fontaine, autour desquelles s'ouvrent les diverses pièces des maisons. Les Mexicains, même de condition modeste, ne sauraient vivre sans patio. Ils y passent la moitié de leur temps et y reçoivent leurs amis. Ces patios se retrouvent dans tous les Etats américains du Sud où les Espagnols laissèrent leur marque, à une époque ou l'autre de l'histoire: en Californie et en Arizona, au Nouveau-Mexique et au Texas, en Louisiane aussi — mais surtout à la Nouvelle-Orléans, où le Vieux-Carré, plus espagnol que français, dans son architecture, offre à l'admiration du visiteur des patios remplis de palmiers, de bananiers, de yuccas et de fleurs semi-tropicales. Construite dans un marécage, coupée de canaux aujourd'hui asséchés, Mexico a aussi dans son voisinage, parmi les hauteurs qui la dominent, deux volcans aux pics neigeux: le Popocatepelt, qui laisse échapper de temps à autre de sombres fumées, et l'Iztaccihualt, depuis longtemps inoffensif.

★

Quand la belle ville apparut à Cortez en 1521, elle datait déjà, les Aztèques s'étant installés sur son site en 1325. Ces Indiens y découvrirent un aigle perché sur un cactus, qui tenait un serpent dans ses serres. D'après la légende, ils devaient construire leur capitale à l'endroit où ils verraient ce signe. Ils fondèrent donc Tenotchtitlan, nommée Mexico par les conquistadores. Ainsi, dans les armes du Mexique, s'expliquent l'aigle, le serpent et le cactus. Ce qui frappe à Mexico l'étranger, c'est l'absence d'artificiel, de faux, de chiqué. Où il y a du luxe, il y a luxe véritable. A tout propos du marbre, de la pierre sculptée, du fer forgé, des dorures à base d'or, de l'argent et du cuivre, des fresques dues aux grands peintres du pays. Même dans les immeubles commerciaux, les hôtels, les théâtres et salles de cinéma. Au pays du marbre et des métaux précieux, on en fait avec goût un libéral emploi. Juste équilibre entre l'architecture et l'art décoratif. On s'inspire du pays, de ses traditions indienne et espagnole, on utilise les produits locaux ou régionaux, se gardant en toutes choses de l'anachronisme et de l'exagération. Quand, il y a quelques années, la nécessité s'imposa d'exhausser d'un étage le Palais national et le Palais municipal, les additions se firent dans le style même, ou à peu près, des édifices primitifs. Le même souci d'ordre et de raison se trouve dans les églises et autres monuments religieux, dont plusieurs existent depuis des siècles. A la suite de la nationalisation des biens ecclésiastiques, en 1859, nombre de couvents et monastères devinrent des édifices publics, des bibliothèques, des écoles, mais on leur garda leurs caractères distinctifs. Ainsi l'église San-Agustan, qui remonte à 1667 et loge aujourd'hui la bibliothèque nationale.

★

Le Mexique et sa capitale nous sont présentés avec force détails et aperçus par Maurice Allaire, dans **Le Mexique, pays de contrastes**, récemment paru. (1) Comme tant d'autres de ses confrères journalistes, Allaire a l'occasion de voyager au loin, aux frais de la princesse. C'est ainsi qu'il visita le Mexique il y a une couple d'années, s'y ouvrit les yeux, en revint avec les notes, impressions et observations qui nous valent l'ouvrage d'aujourd'hui. Là-bas, il ne perdit pas son temps. Il traversa le pays du nord au sud, séjourna à Mexico, mais aussi à Xochimilco, sorte de Venise mexicaine, aux canaux fleuris, à Taxco, Cuernavaca, Teotihuacan et Acapulco, sur l'océan Pacifique. Noms exotiques, étranges, mais qui ouvrent les portes sur un monde de merveilles. Maurice Allaire ne se contenta point de jouir des beautés autour de lui, mais il en fait part à ceux qui, moins heureux, ne peuvent changer de cieux ni de climats. Le Mexique, il ne le voit pas sous le seul angle touristique, mais sous ses aspects historique, artistique et traditionnel. Il souligne son caractère de pays de contrastes, jeune et vieux à la fois, ses qualités indiennes, espagnoles, modernes. Il rappelle, par exemple, que Champlain lui-même, fondateur de Québec, visita Mexico au cours de son expédition de 1599-1601, et qu'il nota alors la beauté de "Méchique, que je ne croyais pas si superbement bâtie de beaux temples, palais et belles maisons." Pour n'être qu'un récit de voyage, son livre est révélateur, même s'il ne présente pas une étude approfondie des moeurs mexicaines, ni des grands problèmes du pays. Tel quel, il se lit avec un intérêt qui se renouvelle à chaque page.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) aux Editions Lumen, Montréal.

Déclaration des évêques Japonais

Pour la première fois au Japon les évêques catholiques de ce pays ont émis une lettre collective exhortant tous les catholiques japonais à combattre de concert les maux physiques et moraux qui assaillent le Japon présentement. Ils insistent sur la nécessité de lutter contre le marché noir, d'endiguer le flot des films immoraux, des livres et des magazines "qui empoisonnent l'âme de notre jeunesse" et ils invitent les laïques catholiques à prendre une part plus active dans la direction de la classe ouvrière.

La Chroniqne « « « *Internationale*

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Une victoire communiste en Italie aurait des conséquences tragiques. Un nouvel accord entre la Russie et la Hongrie vient d'être signé.

Il n'y a aucun signe de rapprochement

La situation internationale est demeurée fondamentalement la même. Il n'y a encore aucun signe de rapprochement entre l'Est et l'Ouest. La semaine précédente, c'était en Allemagne que s'affrontaient les deux groupes d'adversaires. La semaine dernière, la lutte s'est engagée en d'autres pays. Un pacte russo-hongrois d'assistance mutuelle a confirmé un état de choses qui existait depuis quelque temps. C'est au tour maintenant de la Tchécoslovaquie d'être l'enjeu de la rivalité. L'Italie et ses colonies africaines peuvent également ranger du côté de la Russie, pour peu que les puissances occidentales attisent le sentiment nationaliste italien. De semaine en semaine, la lutte change de scène. Cela ne fait que souligner davantage que la rivalité Est-Ouest s'étend à tous les continents. Mais, sans contredit, la menace la plus lourde vient cette fois du côté de l'Italie qui désire conserver la tutelle de ses colonies, alors que l'Angleterre agit comme si elle voulait s'y installer à demeure.

A propos des colonies italiennes

Un assaut de politesse envers l'Italie, tel pourrait être le th[illegible] des informations récentes au sujet des colonies de l'ancienne partenaire de l'Axe. Le 14 février, le ministre adjoint des Affaires étrangères de l'U.R.S.S. a remis une note à l'ambassadeur italien à Moscou dans laquelle on soutenait qu'en mai 1946 la Russie avait proposé au Conseil des ministres des Affaires étrangères des grandes puissances que les colonies italiennes fussent placées sous la tutelle du gouvernement de Rome, mais que cette proposition n'avait pas reçu l'appui des autres puissances. Le gouvernement français a tout de suite fait une mise au point. Il a rappelé que dès le 14 septembre 1945 M. Bidault avait proposé que les colonies fussent placées sous la tutelle italienne. Le gouvernement français a toujours maintenu la même attitude. En fait, l'Italie est un pays pauvre qui pourrait bénéficier de l'administration judicieuse de ses colonies. Mais notons ici que l'assaut de politesse, dont l'Italie se voit subitement l'objet, n'est pas sans signification.

Nouvel aspect de la lutte

Si les Soviets montrent tant d'égards à l'endroit de l'Italie, c'est qu'ils entendent, par cette manifestation de sympathie, fortifier les positions et augmenter les chances électorales du parti communiste italien au scrutin d'avril. D'après des dépêches de Rome, l'effet de la note russe sur l'opinion publique est indéniable. Même des journaux de droite se laissent prendre au piège. Si les communistes italiens allaient prendre le pouvoir en avril, cela voudrait dire que la Lybie, l'Erythrée et la Somalie tomberaient sous leur dictature et, par le fait même, sous l'influence directe de la Russie. Aussi Moscou a tout à gagner à préconiser la tutelle italienne sur les anciennes colonies de Rome. Non seulement, par cette manoeuvre, les Soviets augmentent-ils les chances électorales de leurs partisans italiens, mais ils peuvent, par la même occasion, mettre la main sur trois colonies, prendre pied en Afrique et en Méditerranée.

Quelle sera l'attitude de Washington?

Aussi le gouvernement italien, ainsi que les représentants diplomatiques de Washington en Italie, attendent-ils avec impatience de connaître l'attitude définitive du gouvernement des Etats-Unis au sujet de cette épineuse question. Déjà les propositions conciliantes de la France ont produit un bon effet. Mais ce n'est pas suffisant pour contrecarrer le mouvement de sympathie qui se déclenche en faveur de la Russie à travers toute la péninsule. Seule l'intervention énergique des Etats-Unis, appuyant l'attitude de la France, pourrait contre-balancer la manoeuvre diplomatique de Moscou. Il ne faut pas compter sur l'Angleterre. Car celle-ci, poursuivant des buts immédiats, semble faire tout en son pouvoir pour attiser la colère du peuple italien. En Somalie, l'Angleterre est accusée de soulever le peuple indigène contre les citoyens italiens. Des fonctionnaires italiens, de retour de Somalie, soumettent des rapports circonstanciés de récents massacres d'Italiens.

Impérialisme toujours coupable

Les autorités britanniques d'occupation en Somalie auraient laissé "froidement les indigènes tuer les Italiens". C'est là, du moins, ce que prétend un fonctionnaire supérieur italien récemment arrivé à Rome. Le président de la Croix-Rouge italienne est allé sur place, à la demande expresse du gouvernement de Rome, pour faire enquête sur les événements; son rapport est terminé. On n'en connaît pas encore la teneur. Mais il n'en reste pas moins que le sentiment italien devient de plus en plus anglophobe et de plus et plus russophile. C'est là un symptôme grave. Car si l'Italie allait, à cause des convoitises anglaises en Somalie, se tourner vers la Russie, ce serait l'Angleterre qui y perdrait la toute première. L'Angleterre et l'Europe occidentale. Par ses ambitions impériales, Londres risque de ruiner, en Italie du moins, les heureux effets du plan Marshall. Les Etats-Unis ne sauraient demeurer indifférents à cette situation.

Londres, le Chili, l'Argentine

A un autre point du globe, les visées impérialistes de Londres menacent la paix du monde. Il ne faut rien exagérer toutefois: la menace n'est pas encore très forte! Mais il y a déjà cause de frictions. Il s'agit de la possession des Iles Falkland ou Malouines et de la région de l'Antarctique. Le président du Chili lui-même s'est rendu dans ces vastes régions d'où il a rapporté du minérai contenant, paraît-il, de l'uranium. L'Argentine a envoyé, dans les mêmes régions, toute une flottille de guerre. Quant à l'Angleterre, elle déclare qu'elle y défendra ses droits. Le président du Chili met résolument de côté les menaces anglaises et affirme la souveraineté des nations sud-américaines. Celles-ci, soutient-il, ne toléreraient aucune ingérence d'une puissance appartenant à un autre continent. Il se peut fort bien que la querelle se termine en douceur, par un traité de commerce, par exemple. Cette fois, les Etats-Unis restent en dehors de la dispute.

La défaite de M. de Valera

M. Eamon de Valera, qui a été premier ministre de son pays durant seize ans, vient de perdre le pouvoir par une faible majorité. Le nouveau premier ministre irlandais est M. J. A. Costello, membre du Fine Gael. Ce dernier dirige un gouvernement de coalition à l'avenir peu assuré. Les causes de la défaite de M. de Valera semblent être d'ordre domestique et partisan. Il faudrait connaître à fond le régime politique qu'il a instauré et consolidé pour pouvoir porter, en toute objectivité, un jugement sur la mise en minorité d'un gouvernement qui a, dans des circonstances difficiles, obtenu et sauvegardé l'indépendance nationale tout en réorganisant, jusqu'à un certain point, l'économie irlandaise. Un membre influent du nouveau gouvernement se serait écrié, après avoir appris les résultats du scrutin: "Le vote indique clairement que la population désirait la fin du monopole politique virtuel qui existait dans l'Erin depuis seize ans". Voilà qui éclaire la situation. Au vrai, le peuple irlandais n'est pas d'un gouvernement facile. Cela s'explique. Quand un peuple a été contraint, par une puissance étrangère, à vivre, durant des siècles, l'existence périlleuse du maquis, dans une continuelle atmosphère de révolte et de complot, il lui est difficile de s'apaiser. La transformation ne peut s'accomplir, en tout cas, en une génération.

Un pacte d'assistance Russo-hongrois

Terminons ces notes en disant un mot du pacte d'assistance mutuelle que la Russie et la Hongrie viennent de signer. M. Molotov a eu un accent de triomphe en annonçant ce nouveau traité: "La Russie vient de forger, a-t-il dit, le dernier anneau d'une chaîne de traités destinés à servir de barrière aux Etats impérialistes. L'Union soviétique a maintenant conclu des pactes d'amitié et d'assistance mutuelle avec tous les Etats situés sur sa frontière occidentale, de la mer Noire à la Baltique". Rappelons que la Russie a signé des traités semblables avec la Tchécoslovaquie (12 décembre 1943), la Pologne (21 avril 1945), la Roumanie (début de février). Voilà une situation devant laquelle les puissances occidentales doivent s'incliner. Mais l'emprise soviétique sur les nations situées dans sa zone d'influence n'est pas partout définitive, ainsi que le démontre la crise politique qui vient d'éclater en Tchécoslovaquie.

Au moment précisément où nous rédigeons ces notes, la Tchécoslovaquie est en pleine crise. A la suite des efforts tentés par les communistes pour dominer la police du pays, huit ministres, représentant les trois partis qui s'opposent le plus fortement aux communistes, ont remis leur démission au premier ministre Gottwald, chef du parti communiste. Le premier ministre a alors demandé au président Benes l'autorisation de désigner des successeurs aux démissionnaires. Ceux-ci prétendent qu'ils sont maintenant assez forts pour subir une épreuve de force avec les communistes. Si ces derniers parvenaient à dominer complètement la Tchécoslovaquie, cela renforcirait singulièrement les positions de Moscou en Europe centrale et justifierait l'explosion d'enthousiasme de M. Molotov. Le sort de la Tchécoslovaquie est entre les mains du président Benes, dont le prestige paraît aussi considérable qu'à la fin du conflit. Jusqu'ici, le gouvernement de Prague avait essayé de maintenir une politique d'équilibre entre l'Est et l'Ouest. Si l'équilibre allait se rompre en faveur de Moscou, cela ne manquerait pas d'avoir de sérieuses conséquences sur la politique générale de l'Europe.

A la Chambre *des Communes. . .*

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Par Etienne PARENT

Le congrès libéral se tiendra-t-il à Winnipeg? Le gouvernement ferait des ententes avec les industries de l'automobile et du cinéma.

La convention libérale de l'été prochain sera vraisemblablement le grand événement politique de l'année au Canada. Le choix du prochain chef du parti libéral qui sera le prochain premier ministre du Canada ne peut manquer d'influer sur le cours de la politique fédérale; les préoccupations que ce choix imminent apporte aux ministériels se trahit dans un bon nombre des décisions qu'ils prennent ces mois-ci.

C'est ainsi que le premier ministre Mackenzie King a annoncé à la fin de la semaine que le cabinet avait décidé de demander l'ajournement de la session de la fin de juin au début de septembre si elle n'était pas terminée à ce moment. Il ne fait pas de doute que ces vacances parlementaires ont pour but de permettre aux ministres et aux députés de s'occuper de l'organisation de la convention libérale au cours des mois de juillet et d'août. La décision peut se justifier par d'autres motifs, mais ce sont les préoccupations de parti qui l'ont inspirée.

La Fédération libérale nationale n'a pas encore fait connaître le lieu et la date de la convention. On a pris pour acquis que la convention se tiendrait à Ottawa, mais il semble qu'un groupe de libéraux continue à insister pour qu'elle se tienne à Winnipeg. Il est plus probable que les dirigeants de la Fédération finissent par opter pour Ottawa, mais il reste encore strictement possible qu'ils décident de se rendre à Winnipeg.

L'opinion de M. King

Le premier ministre Mackenzie King insisterait pour sa part pour que l'état-major libéral se réunisse dans la capitale où il a lui-même été choisi en 1919. Il y a ensuite la tradition qui fait que toutes les conventions libérales — il n'y en a eu que deux — se sont tenues à Ottawa.

Par contre, les partisans de Winnipeg font observer que le parti libéral n'a jamais tenu de congrès dans les Prairies. Ils insistent sur le fait que le parti a perdu beaucoup de terrain dans l'ouest en ces dernières années et qu'il importerait de réveiller le sentiment libéral dans la région. Il ne fait pas de doute que le ministre de l'Agriculture, M. J. G. Gardiner, ne demanderait pas mieux que de voir la convention se tenir à Winnipeg, ce qui ne pourrait qu'ajouter à ses chances s'il décide de faire la lutte à M. Louis St-Laurent.

Il est bien possible que le désir personnel du premier ministre King finisse par faire pencher la balance en faveur d'Ottawa. Quant à la date de la convention, qu'il reste à fixer tout comme le lieu, il semble bien que ce sera au mois d'août, au début d'août.

Restriction des importations

La Chambre des Communes est

(Suite à la deuxième page)

SAINT-BONIFACE

Partie de cartes des dames de Ste-Anne

Les Dames de Ste-Anne de St-Boniface donneront une grande partie de cartes le mercredi soir 3 mars, au profit de deux oeuvres magnifiques qui intéressent tous les paroissiens: le maitre-autel de notre cathédrale et les missions africaines du nouvel évêque, Mgr Tétreault. Nous invitons cordialement tout le monde à cette soirée. Les prix sont séduisants, et la liste s'en allongera en raison du nombre des assistants. C'est entendu, vous viendrez? Rendez-vous à la Salle Jubinville, après la prière, le mercredi soir 3 mars. Bienvenue à tous.

La présidente,
A. R.

Assemblée mensuelle du Cercle Ouvrier

A notre assemblée mensuelle de février, notre président souhaita la bienvenue à tous et fit remarquer que l'assistance n'était pas encore assez nombreuse.

Après la lecture des minutes et de la correspondance, M. le Secrétaire fit lecture des noms de quelques nouveaux membres.

Une motion de sympathie fut votée à l'égard de la famille Pelletier affligée par le décès de M. Ernest Pelletier, père de Charles-Auguste, membre du Cercle Ouvrier.

Après l'assemblée, S. Exc. Mgr Cabana nous entretint sur son voyage en Afrique. Son Excellence a su nous intéresser et nous égayer. En terminant sa causerie, le conférencier nous demanda de prier pour ces pauvres nègres afin d'obtenir leur conversion, car une fois convertis, ils sont tous de très bons catholiques, justes et honnêtes; ils partent de très loin pour venir soit à l'école soit à l'église: beaux exemples pour nous, catholiques canadiens-français.

Mgr Cabana nous a promis de revenir encore; cela nous fera certainement plaisir.

M. l'abbé L. Blais, curé, remercia Son Excellence au nom des membres du Cercle.

Espérons d'être plus nombreux le 16 mars prochain!

Bernard LOISELLE.



Baptêmes

Le 1er février—Roland-Maurice-Edouard, né le 14 janvier, fils d'Alexandre Touchet et d'Annette Bourbonnière. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Savoie.

Le 1er février—Joseph-Robert-Gérard, né le 15 décembre, fils de Viateur Mousseau et d'Yvonne Serrurier. Parrain, René Mousseau; marraine, Yvette Mousseau.

Le 8 février—Heather-Anne-Marie, née le 13 décembre, fille de William-John Heatherington et d'Eva Bichon. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Bichon.

Le 8 février—Joseph-Eugène-Richard, né le 4 février, fils de J. Presonka et de Laurette Villebrun. Parrain, Eugène Villebrun; marraine, Eva Malo.

Le 8 février—Joseph-Fabien-René, né le 2 février, fils d'André Ouellette et de Madeleine Brisebois. Parrain, Fabien Brisebois; marraine, Bertha Brisebois.

Le 15 février—Marie-Thérèse-Lorraine, née le 1er février, fille de John Kindret et de Jeanne Leclerc. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Leclerc.

Le 15 février—Patricia-Louise-Marie, née le 29 janvier, fille d'Edmond Bousquet et d'Ella Laramée. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Laramée.

DEMANDES SUR ADELARD MAHEUX

Né à Ste-Marie de Beauce, P.Q., parti pour la Rivière Rouge vers 1892, Adélard Maheux s'est-il marié dans le Manitoba? A-t-il laissé des descendants dans les provinces de l'Ouest, sous le nom de Maheux, Maheu, Maher, Mago, Maghew ou autre?

S.V.P. communiquer renseignements à M. l'abbé Arthur Maheux, Université Laval, Québec.

Récital à l'Institut Collégial St-Joseph

Le vendredi 5 mars, à 8 h. 30 p.m., les élèves du Département musical donneront un concert à deux pianos.

Le public, qui par le passé s'est montré enthousiaste de ces auditions musicales, est cordialement invité, ainsi que les parents et amis des élèves.

Les jeunes pianistes-duettistes se feront entendre dans des oeuvres de J. S. Bach, Martini, Haydn, Schubert, Mendelssohn, Tschaikowsky, Moussorsky et Lecuona.

On peut se procurer des billets au bureau de l'Enseignement Postscolaire, chez M. R. Stanners et chez la Cie Daoust Electric.

Il y aura répétition du concert pour les enfants, le samedi 6 mars, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Mariage

McDonald — Choquette

Le lundi 2 février, à 10 heures, avait lieu en la cathédrale de St-Boniface le mariage de Mlle Irène Choquette, fille de feu M. et Mme Wilfrid Choquette, avec M. Lewis A. McDonald, fils de M. et Mme A. McDonald, de Winnipeg.

M. l'abbé Maurice Sabourin leur donna la bénédiction nuptiale.

La mariée, accompagnée de M. Paul Pothier, qui lui servait de témoin, était revêtue d'un costume gris perle avec accessoires bleus. Elle avait un corsage de roses American Beauty et de bouvardias.

La fille d'honneur, Mlle Gertrude Kelly, portait un costume vert pâle avec accessoires bruns et un corsage de roses Talisman.

M. Arthur Goovaerts servait de témoin au marié.

Pendant la cérémonie, Mme I. Kelly chanta un Ave Maria, Panis Angelicus et Adoro Te, accompagnée à l'orgue par Mme A. Bourbonnière.

Après leur voyage de noces, M. et Mme A. McDonald résideront à Winnipeg.

Au Collège de Saint-Boniface

C'est le lundi 15 mars prochain, que les élèves du Collège présenteront à S. Exc. Mgr Laurent Tétrault, P.B., ancien élève, leur séance annuelle. A cette occasion, les élèves, sous la direction du R. P. M. Caron, S.J., interpréteront "L'avalanche" de Grégoire Leclos. La séance aura lieu au Playhouse.

* * *

Les billets sont en vente au Collège, aux prix de $1.00, 75c et 50c.

* * *

On peut retenir les billets par la poste en s'adressant au R. P. René-M. Jacob, S.J. (204 400)

(Communiqué).

Retraites fermées

Février

27—1er mars: Demoiselles en général. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

Mars

1—4: Hommes de St-Pierre et d'ailleurs. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

5—8: Demoiselles de St-Boniface. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

8—11: Dames de St-Malo et de St-Eustache. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

12—15: Jeunes gens de St-Boniface et d'ailleurs. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

15—18: Hommes de St-Malo et de St-Eustache. R. P. P. Dumouchel, O.M.I.

19—22: Hommes de la paroisse du Sacré-Coeur, de Winnipeg. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

22—25: Demoiselles en général. R. P. D. Jubinville, O.M.I.

Décès

M. Edouard Renaud

M. Edouard Renaud, de 326, rue Aulneau, est décédé le mardi matin, 24 février, à l'hôpital de Deer Lodge. Il était âgé de 23 ans. Natif de Winnipeg, M. Renaud avait servi dans la marine canadienne au cours de la dernière guerre.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Marcelle Montagnon, sa mère, Mme J. Renaud, de St-James, et ses 3 frères, Georges, Charles et Maurice.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 26 février, à 9 h., en la cathédrale de St-Boniface. M. l'abbé L. Blais, curé, officiait assisté de diacre et sous-diacre.

Les porteurs d'office furent: ses frères, Charles et Maurice; ses beaux-frères, MM. Antoine Neyron, Louis Beaudry, Eugène La-Rivière et un ami, M. Ed. McKay. Les porteurs honoraires, 2 de ses compagnons de travail, employés de la maison Eaton.

La maison Coutu était en charge des funérailles.

Soeur Rosa Bruckman est décédée le 20 février

Vendredi dernier, le 20 février, avait lieu, à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, la messe des funérailles de Soeur Rosa Bruckman, décédée l'avant-veille au Sanatorium St-Boniface, à l'âge 40 ans et 8 mois, après 20 ans de profession religieuse. M. l'abbé L.-A. Fortin, chapelain de l'hôpital, officia assisté du R. P. Germain, S.J., et de l'abbé J.-C. Massicotte, comme diacre et sous-diacre. On remarquait aussi au choeur les RR. PP. M. Lavigne, O.M.I., provincial des Oblats, et A. Lemoine, O.M.I., supérieur du Juniorat, et les abbés J.-E. Derome et L. Primeau.

Soeur Bruckman est née aux Etats-Unis, à Allentown, Pennsylvanie, le 11 juin 1907, de Joseph Bruckman et de Rosa Schertel, et vint toute jeune avec sa famille demeurer à Leipsick, Sask. Après avoir fait une année d'études au Couvent des Soeurs Grises de Ste-Anne des Chênes, Man., elle entra au Noviciat de St-Boniface, en 1925, fit sa profession religieuse en 1928, et fut nommée hospitalière des pauvres, à l'Hospice Taché, de 1928 à 1931. Dans la suite, elle fut chargée de la garde des enfants, de 1931 à 1945, soit à l'Ecole Indienne de Fort Totten, au Dakota, ou à l'Orphelinat St-Joseph de Winnipeg, ou à l'Ecole Industrielle de Lebret, Sask., où elle se dévoua et se dépensa avec une énergie inlassable, malgré les premières atteintes de la maladie du cancer dont elle eut à souffrir longtemps, avant de céder à l'ouvrage, et de se voir obligée de quitter son office, pour un demi repos d'une année, en 1945, à l'Hospice Taché. Certains signes de tuberculose s'étant manifestés, en plus du cancer, Soeur Bruckman dut entrer au Sanatorium, en avril 1946, où "son abandon et sa patience et une délicate reconnaissance pour tous les services reçus" ont été l'objet d'une particulière édification.

Religieuse d'une "belle simplicité et d'une piété naïve", on aime à signaler aussi "son grand amour et sa compréhension du pauvre, et son attachement à sa communauté."

Lui survivent, son bien-aimé père, qui demeure à Kitchener, Ont., et plusieurs de ses 8 frères et soeurs, dont 2 Religieuses en Ontario.

(Communiqué)

Petites Notes

M. et Mme Raymond Landry (Aurore Champagne) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 4 janvier. L'enfant fut baptisée le 11 janvier sous les noms de Marie-Juliette-Claudette, et eut pour parrain et marraine M. et Mme Louis Leclerc.

• • •

Mlle Alexina Brodeur est de retour de Fisher Branch où elle a assisté aux funérailles de sa tante, Mme D. Bouvier, le 5 février.

• • •

M. Alphonse Brodeur, employé à l'hôpital de St-Boniface, a subi une opération dernièrement. Il est actuellement en visite chez sa soeur, Mme Louis Roch, de Lorette, Man.

Remerciements

M. Hormisdas Brodeur, de 531, rue Langevin, remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de sa soeur, Mme Délia Bouvier, de Fisher Branch, Man.

• • •

De la lointaine Floride, nous parviennent les échos d'une belle réunion de famille qui réunit un bon nombre de personnes bien connues au Manitoba. Cette fête intime eut lieu à Coral Gables, Floride, à l'occasion du 45ème anniversaire de mariage de M. et Mme Georges Renuart. Les jubilaires se sont mariés le 16 février, 1903, à St-Pierre-Jolys, Man. Mme Renuart est née Emma L'Heureux, de St-Pierre. M. Renuart est retiré d'affaires depuis plusieurs années.

Plusieurs parents et amis des héros de la fête s'étaient réunis à la résidence de M. et Mme Renuart. On comptait environ 50 personnes.

Parmi les invités on remarquait: M. et Mme J.-B. Ayotte, de St-Jean-Baptiste, Man., en visite chez M. Denis Renuart, neveu des jubilaires; M. et Mme Ernest Guertin, de Winnipeg; Mlle Guertin, de Montréal, d'autres amis de Montréal et des neveux et nièces.

M. et Mme Jean-Baptiste Ayotte passent l'hiver à Orlando, Floride; ils jouissent de la température chaude et ensoleillée du Sud. Le sourire épanoui de Jean-Baptiste doit rivaliser avec le soleil radieux de l'Equateur. Nous serons heureux de les revoir au printemps.

Déportation



Ferdinand C. Smith, secrétaire de l'Union nationale maritime, affiliée à la CIO, fut mis sous arrêts récemment aux Etats-Unis. Il est menacé de déportation parce qu'il est entré illégalement aux Etats-Unis et appartient à un mouvement subversif.

BUDAPEST — La presse hongroise annonce la révocation de M. Beck, attaché commercial hongrois en Suisse, qui a refusé de rentrer à Budapest, sur convocation du ministre du commerce hongrois.

Partie de cartes au Cercle Ouvrier

Voici le nom des gagnants de la partie de cartes qui eut lieu au Cercle Ouvrier le jeudi 19 février: 1ère 5 mains — Mme Jubinville, $3.00; 2ème 5 mains — M. Jos Magnan, $3.00; 3ème 5 mains — M. B.-J. Wenael, $3.00; 4ème 5 mains — Mme J. L'Heureux, $1.50, Mlle C. Chevrier, $1.50.

Prix du grand total: M. X. Paillé, $6.00.

Consolation: M. B. Loiselle.

Prix d'entrée: M. Léo Labelle.

Prix de série

1er, Mme Chouinard, $5.00.
2ème, M. X. Paillé, $2.50.
3ème, H. Pelletier, $2.50.

Mon Guide au Cinéma

I Wonder Who's Kissing Her Now	I
Song of Love	I
The Fighting Seabees	I
Under Colorado Skies	I
The Great Waltz	II
Christmas Eve	II
Adventure Island	II
When A Girl's Beautiful	II
Delinquent Daughters	II

I—N'offre aucun danger pour le public en général.
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés.
III—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV—Condamné.

Son Honneur le juge J.-T. Beaubien

La prestation du serment d'office de M. Thomas Beaubien comme juge de la Cour du Banc du Roi a été l'occasion d'une impressionnante cérémonie comme ce l'est toujours en pareil cas.

Dans l'occurrence, cependant, cette cérémonie révêtait un cachet particulier: c'était la première fois qu'un Franco-Manitobain de naissance était élevé à cette fonction. Pour nous, Canadiens français de l'Ouest, c'est un événement qui marque un choix judicieux dans le triage des candidats à ce poste de première importance en même temps qu'il pose un acte de justice envers la race des pionniers.

Il serait d'usage d'agrémenter nos félicitations d'une énumération des talents et des qualités du héros. Mais connaissant M. Beaubien pour l'avoir vu grandir dans une paroisse voisine de la nôtre, pour l'avoir eu comme camarade de collège et même comme confrère de classe, nous ferons grâce à sa modestie personnelle. A condition, pourtant, qu'il nous soit permis de le citer comme exemple à l'attention de notre jeunesse et à ceux des nôtres qui comptent parmi les puissants du jour en ce pays.

Les dons naturels d'un homme constituent un héritage très enviable. Toutefois, c'est ce que cet homme a pu, par ses propres efforts, ajouter aux talents reçus qui lui donne sa réelle valeur. Or, affirmer que M. Beaubien a franchi les degrés supérieurs de l'échelle morale de sa profession par le fruit de son travail constant, c'est là le témoignage le plus éloquent que l'on puisse faire de son succès dans une carrière aussi honorable que la sienne, et, heureusement encore jeune.

Cette carrière peut se résumer comme suit. Dès ses années de collège le futur juge avait orienté sa pensée vers la profession dans laquelle il devait se distinguer. Membre du Barreau, sa conduite professionnelle, civique et politique ne fut qu'une continuation de cet acheminement. Il y a réussi dans toute la mesure de ses espérances. Bravo!!! Tous ses compatriotes sont justement fiers de lui. Ils applaudissent à son magnifique succès qui les honore autant qu'il honore le nouveau juge lui-même.

A la jeunesse de tirer la leçon qui se dégage de ce véritable coup de maître: cultiver le fond de talent reçu de la nature, orienter de bonne heure dans la vie ses plans d'avenir et ses goûts vers un but déterminé sans jamais perdre de vue le fait que le succès ne dépend que du travail. C'est la volonté, la persévérance qui amènent chacun à s'imposer à l'attention des siens d'abord, puis, ensuite, à l'admiration des autres.

La nomination de M. Beaubien est, encore et surtout, un exemple frappant de ce que peut faire une intervention opportune de nos représentants parlementaires et autres auprès de ceux qui dispensent les faveurs tant du fonctionnarisme que de la magistrature, quelles qu'elles puissent être. A ce propos, ne nous serait-il point permis de rappeler à MM. Marcoux et Préfontaine que d'ici peu certains remaniements du personnel du Bureau des Titres d'Immeubles vont fournir une occasion splendide de mettre un des nôtres en vedette, un homme dont les connaissances en la matière sont depuis longtemps reconnues et que son expérience, acquise au cours de trente années de service méritoire à tout point de vue, place d'emblée en tête de la liste des aspirants logiques aux postes de Régistrateur Général, ou Registrateur Régional.

G.-J. C.

Vitalité de l'Université Catholique de Tokyo

Malgré les dégâts subis du fait de la guerre, l'Université Catholique "Sophia" a non seulement retrouvé son niveau d'avant guerre mais, en raison de la liberté religieuse, elle est devenue un centre d'études catholiques de première importance, et son influence est considérable, surtout dans les milieux intellectuels. Sur les 820 élèves inscrits cette année, 105 sont catholiques, pourcentage inconnu jusqu'alors. En septembre dernier, 17 étudiants ont reçu le baptême dans la chapelle de l'Université et le nombre des catéchumènes est en perpétuel accroissement, grâce aux cours de religion que les élèves ont maintenant la possibilité de suivre dans les locaux mêmes de l'Université.

Notre science, si brillante que vous la supposez, sera stérile et sans effet; elle sombrera dans le désespoir, si nous n'accentuons pas beaucoup le développement des forces spirituelles.

COOLIDGE.

Au Conseil de Ville

D'après un rapport soumis au Conseil de Ville, lundi soir, par M. C. G. Muller, inspecteur des travaux, la ville de St-Boniface a émis 412 permis de construction représentant une somme globale de $2,155,510 au cours de l'année 1947.

Si l'on excepte l'année 1945 alors que les permis de construction de sont élevés à $2,189,645, le total de 1947 est le plus élevé depuis 1912.

Voici un sommaire des permis qui furent accordés par la ville dans les différents quartiers:

Quartier no 1: 24 maisons à un prix moyen de $3,400.00.

Quartier no 2: 9 maisons à un prix moyen de $5,450.00.

Quartier no 3: 14 maisons à un prix moyen de $6,450.00.

Quartier no 4: 113 maisons à un prix moyen de $5,740.00.

Quartier no 5: 31 maisons à un prix moyen de $6,470.00.

Une lettre de M. W. H. Carter, dans laquelle le président de la **Winnipeg Electric** demande l'autorisation d'augmenter les prix de billets de tramways a été référée au comité du transport pour étude.

M. l'échevin J. J. Pynoo a attiré l'attention des membres du Conseil sur le problème du chômage qui prend des proportions inquiétantes. On décida à l'unanimité de demander aux gouvernements provincial et fédéral de faire tout en leur pouvoir pour remédier à la situation.

M. l'échevin L. Léger déplora le manque de trottoirs sur la rue Bristol, à Norwood. Il s'opposa également à la hausse des billets de tramways réclamée par la **Winnipeg Electric.** "Les principales victimes de cette hausse seraient les ouvriers", a-t-il dit.

M. Léo Jacques, contremaitre des travaux publics, a été nommé inspecteur des mauvaises herbes pour la ville.

M. l'échevin J.-B.-T. Hébert proposa que le comité des travaux publics étudie la possibilité de semer du foin dans les nouveaux fossés afin de détruire les mauvaises herbes.

Le Conseil rappela la mémoire de l'un des anciens maires de la ville, M. F. R. Dowse, décédé récemment.

Son Honneur le Maire MacLean était de retour au Conseil après un voyage à Montréal et à New York au cours duquel il a assisté au congrès des maires.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

La Journée de l'Association d'Education

ST-GEORGES

(Liste supplémentaire)
$1.00: Joseph Vincent, Mar. Péreux, A.-C. Bouvier.

Total: $51.00

STE-AMELIE

(Liste supplémentaire)
$5.00: Couvent de Ste-Amélie.

Total: $5.00

St-Jean-Baptiste

N'est-ce pas remarquable l'unité et la bonne entente qui règnent dans l'organisation du grand carnaval qui aura lieu dimanche le 29 février?

Des groupes se rassemblent aux coins des rues, les gens chuchotent. On en voit qui passent furtivement avec des chiffons rouges, jaunes et bleus qui dépassent de grands sacs mystérieux.

Les rumeurs circulent: "Parait que M. un tel se costume!" Dans ce cas-là, moi aussi!

C'est ce bon esprit qui assurera le succès de notre soirée. Quant aux costumes, nous sommes certains qu'il y en aura une variété.

Voici, en résumé, un aperçu du programme:

2 h. p.m.: Mascarade sur Patinoire. Enfants 6 à 13 ans. Parade, courses, jeux, prix.

3 h. p.m.: Partie de hockey. Rosenfield vs St-Jean-Baptiste.

Programme du soir

8 h. p.m. précises: Salle Paroissiale — enfants de 14 à 100 ans admis.

Parade — Jeux — Numéros variés — Plaisir pour tous.

Prix spécial — Dame et Monsieur — Les plus âgés costumés.

Prix pour costumes

1. Dames: Fantaisie; 2. hommes: Fantaisie; 3. Comique; 4. Couples: Fantaisie et Comique.

Il y aura aussi un prix d'entrée.

Votez pour élire la Reine du Carnaval: Lucette Carroll, Société d'Agriculture; Dora Barnabé: Jeunesse Catholique; Rose-Alma Sabourin, Chevaliers de Colomb.

Donnez-vous donc rendez-vous à St-Jean-Baptiste, le 29 février.



Laurier

Le samedi 21 février eut lieu le tournoi de hockey. Quatre équipes y ont pris part: Laurier, Ste-Rose du Lac, McCreary et Kelwood. Dans la matinée, les équipes de Laurier et McCreary se sont rencontrées et la victoire fut pour McCreary, 2 à 1. L'après-midi, Ste-Rose défit Kelwood 7 à 6. La joute finale fut gagnée par Ste-Rose sur McCreary, 3 à 1.

Malgré le froid très vif, de nombreux spectateurs vinrent acclamer les équipes qui, toutes, furent à la hauteur de leur tâche.

Un goûter fut servi à la salle paroissiale par les dames et demoiselles.

Le prix d'entrée ($5.00) fut gagné par Mlle Annette Desroches.

Çà et là

Mme Robert Després, de Norwood, était en visite pour quelques jours au presbytère.

On prépare une partie de cartes pour la mi-carême, avec une rafle au profit de l'église.

St-Adolphe

L'assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire de St-Adolphe fut tenue au cours de janvier sous la présidence honoraire de M. l'abbé A. Couture. Les rapports des différents comités dénotent des progrès remarquables. L'élection des officiers donna les résultats suivants: Comité de Direction: MM. E. Brodeur, président; J.-L. Courchaine, vice-président; Marcel Aubin, Camille Aubin, et Z. Dufault. Comité de crédit: MM. L. de G. Chaput, président; Philippe Aubin, et J.-B. Lagassé. Comité de surveillance: MM. Pierre Delorme et N. Chaput et Mlle Gabrielle Chaput. M. F. Baril fut réengagé comme secrétaire-gérant.

* * *

Le magasin coopératif a tenu son assemblée annuelle dans la salle paroissiale le mardi 17 février.

M. F. Legal présidait cette assemblée.

On remarquait aussi M. Chase, aviseur des coopératives pour la province du Manitoba.

Le bilan de la Coopérative pour l'année 1947 a révélé que le chiffre des ventes s'élevait à $56,628.00 avec un surplus total net de $1,700.00. L'évaluation des marchandises est de $7,131.93.

C'est donc dire que le gérant, M. A. Lavoie, possède les qualités d'un homme d'affaires qui sont l'esprit de coopération, l'habileté administrative, la droiture d'esprit et du jugement.

Les directeurs de cette Coopérative secondent leur gérant et s'assemblent souvent pour être mis au courant des affaires de la Coopérative. Ils ont l'appui de tous les membres.

175 personnes assistaient à l'assemblée. M. Philippe Leblanc fut élu directeur pour 3 ans en remplacement de M. Emile Perron dont le terme était fini.

L'assemblée se termina par une séance encore sous la direction du gérant, aidé de M. Pierre Delorme, M. Georges Lemieux et de Mlle Lorraine Trudeau.

LISTE DES CONCURRENTS AU PROCHAIN CONCOURS DE FRANÇAIS qui aura lieu le 15 mai.

Endroit	Ecole	Concurrents
Ste-Amélie:	St-Vincent-de-Paul	19
Ste-Anne des Chênes:	Ste-Anne Ouest	12
	Ste-Anne Centre	8
St-Boniface:	Institut Collégial St-Joseph	441
Bruxelles:	Ste-Marie	42
St-Claude:	St-Claude	91
	Emberley	4
	St-Benoit	7
	Parthenay	6
Cayer:	Cayer	14
Dunrea:	Dunrea	36
St-Eugène:	St-Eugène	17
Ste-Elisabeth:	St-Martin	8
Fannystelle:	Fannystelle	53
Haywood:	Dandurand	29
	St-Jean	7
	Haywood	7
Ile-de-Chênes:	Coquart	22
St-Joseph:	St-Joseph	42
	Taché	3
St-Jean-Baptiste:	Ouest	9
	Fillion	4
St-Lupicin:	Faure	11
St-Léon:	St-Léon	31
St-Labre:	Grenier	14
Lorette:	Centre	42
Laurier:	Laurier	80
La Broquerie:	St-Joachim	100
Notre-Dame de Lourdes:	N.-D. de Lourdes	112
	Montcalm	7
	Carnot	2
	Jeanne d'Arc	6
	St-Adélard	6
St-Norbert:	Couvent	88
	Collège	50
	St-Victor	4
Otterburne:	Centre	25
	Maison St-Joseph	50
St-Pierre-Jolys:	Collège	64
Précieux-Sang:	Précieux-Sang	54
Vassar:	Vassar	24
Woodridge:	Lafortune	14
Letellier:	Inverness	70
Winnipeg:	Sacré-Coeur	86
St-Charles:	Couvent St-Charles	44
St-Eustache:	Baie St-Paul Est	6

Saint-Claude

Nouvelle salle

Comme nous l'avions annoncé dans une de nos chroniques d'automne, nous espérions pouvoir utiliser une partie de notre salle au début de l'année 1948. Le 8 février, notre projet s'est réalisé. Malgré le froid et les mauvais chemins, les paroissiens se sont rendus en grand nombre à leur nouvelle salle pour constater l'avancement des travaux et s'égayer aux nombreux jeux que le comité du bazar, dont la bonne volonté et la charité ne tarissent point, y avait installés. Les recettes de cette soirée furent de $333.83.

Le clou de la soirée fut sans contredit la visite inattendue de M. l'abbé D. Roy, curé de Morris. Tous les paroissiens qui assistaient à la soirée ne manquèrent pas de lui serrer la main et de lui montrer leur joie de le revoir. Ils n'avaient pas oublié — et ils se rappelleront longtemps encore — ce sourire et cette bonté qui avaient gagné tous les coeurs. Nous souhaitons — l'ancien vicaire de St-Claude nous en a d'ailleurs fait la promesse — qu'il ne sera pas longtemps sans revenir passer plusieurs jours dans son ancienne paroisse.

Nous remercions tous les paroissiens qui ont contribué à l'érection de leur salle. Nous invitons encore une fois ceux qui avaient promis de donner, et les autres aussi, à faire leur part le plus tôt possible, afin que nous puissions rencontrer les dépenses. La salle est pour nous, ne l'oublions pas, et M. le Curé y a insisté nombre de fois. Déjà, d'ailleurs, cette salle sert à quelque chose qui ne déplaira pas à la jeunesse: l'installation d'un jeu de badminton au deuxième étage. A date, une vingtaine se sont inscrits dans ce nouveau club sportif. Avis à tous! A M. Raymond Chatel en revient l'idée et l'organisation. Il convient de remercier M. Louis Arbez de s'être gracieusement privé de sa commission pour permettre aux jeunes de se procurer un filet, des raquettes et des presses de première qualité, à des prix abordables.

Mardi Gras à l'école du village

La Jeunesse étudiante catholique de St-Claude a salué le Carême en préparant une journée récréative pour les élèves de l'école du village. Friandises de toutes sortes, cartes, cinéma, pêche miraculeuse, "cirque", il y en avait pour tous les goûts, et toutes les bourses en trouvaient pour leur plein. Une partie des recettes est destinée à l'achat de livres de lecture sains et instructifs pour les élèves. Les jeunes étudiantes catholiques sont à féliciter pour leur dévouement.

Partie de cartes de la Légion

La Légion organise pour le 7 mars une grande partie de cartes au profit de la salle paroissiale. Nous comptons sur la présence de tous les paroissiens car, cette fois, nous n'aurons pas à nous plaindre du manque d'espace, et ce que la Légion fait, elle ne le fait pas à moitié. Rendons-nous donc tous à cette célébration de la mi-carême.

Curling

Le "Bonspiel" va bon train. Les éliminatoires sont commencées. Déjà plusieurs clubs ont subi l'échec; la semaine prochaine, nous connaîtrons les vainqueurs de ce tournoi sportif chaudement disputé. M. le curé J.-M. Gagné, de Haywood, invité à y participer, consentit de bonne grâce à former une équipe pour encourager le tournoi. Nous l'en remercions vivement. L'entrain qui a régné à St-Claude à cette occasion est tout à l'honneur des paroissiens et démontre l'union dans laquelle ils peuvent vivre. Et c'est un présage heureux pour des associations d'un autre genre, qui les grouperaient dans le but de les mieux unir, afin de réaliser dans leur vie individuelle et dans leur vie sociale, plus d'intérêt, partant, plus de succès et de bonheur.

Décès

Mme Paul Syganice est décédée le 18 février, à l'âge de 58 ans. L'enterrement a eu lieu le samedi 21 février à St-Claude.

Saint-Labre

Honneur à la chorale de St-Labre et de Florzé! Depuis octobre dernier nous avons le chant par la foule à la messe le dimanche. Tous sont entrés dans le mouvement avec entrain. Le chant du propre de la messe est assuré par un groupe d'élèves de l'école. Les paroissiens méritent nos plus sincères félicitations.

M. l'abbé Lucien Turcot, curé de Treherne, était de passage dans notre mission les 11 et 12 janvier.

Les personnes les plus malades dans la mission actuellement sont Mme Rémi André et Mme Julien Gérardy. Nous leur souhaitons un prompt retour à la santé.

Naissances

Le 25 janvier—Joseph-Louis-Norbert, fils de M. et Mme Joseph Adam. Parrain et marraine; M. Louis Grenier, Mme Georges Gauthier.

Le 26 janvier—Joseph-Arthur-Gérald, fils de M. et Mme Alexis Gendron. Parrain et marraine; M. Arthur Gendron, Mlle Mona Gendron.

Elie

Le dimanche 7 mars, il y aura à la salle paroissiale d'Elie, une partie de cartes, organisée par la partie sud-ouest de la paroisse, au profit de l'église. Tous les paroissiens d'Elie et les amis des paroisses environnantes sont cordialement invités à venir passer avec nous une agréable soirée.

Ste-Anne des Chênes

Séances

Le 23 février eut lieu à la salle paroissiale de Ste-Anne une petite séance organisée par la J.E.C. et par la Croisade. Les profits étaient pour venir en aide aux missions de Mgr L. Tétreault, P.B.

Les élèves et les parents ont correspondu avec enthousiasme afin de faire de cette séance un succès.

Nous souhaitons à Mgr Tétreault beaucoup de succès dans son apostolat.

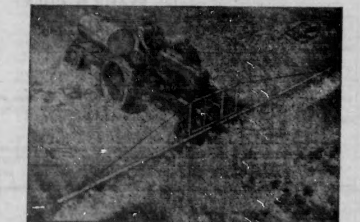
Retour

Le R.P. G.-H. Létourneau, C.Ss.R., curé de cette paroisse, est de retour parmi nous, après un séjour de quelques semaines dans la province de Québec. Il est revenu enchanté de son voyage.

Partie de gouret

Le dimanche 22 février, nos voisins de Giroux sont venus rencontrer nos joueurs de gouret dans une joute de hockey.

Le pointage fut de 6 à 1 en faveur des nôtres.



Somerset

Le mardi 17 février eut lieu à la salle municipale l'assemblée annuelle du Bureau d'administration du village. La réunion fut présidée par M. Fred Gilbert; M. Howard Foster agit comme secrétaire.

M. J. B. Leathers, secrétaire, donna quelques explications sur le bilan financier.

M. P. Monchalin fut élu membre du Bureau pour succéder à M. Xavier Rondeau sortant de charge.

La Chambre de Commerce demanda au Bureau de s'enquérir de la possibilité de huiler au moins les rues principales du village. Des contribuables demandèrent que le besoin de trottoirs en béton soit considéré.

Çà et là

M. J.-E. Bessette, gérant de la Banque Royale, est revenu de ses vacances.

Pour des raisons majeures, la séance par les acteurs de Notre-Dame de Lourdes n'aura pas lieu le 29 février, tel qu'annoncé; elle est remise à plus tard.

Réalisatrice



Kay Stevenson est une institutrice dont le nombre d'élèves se chiffre à des centaines, de toutes les parties du Canada. Réalisatrice du programme hebdomadaire "National School Broadcast", Mlle Stevenson dirige la mise en ondes, en 6 parties, de la tragédie "Hamlet", les vendredis à 3 h., heure centrale, sur les réseaux de Radio-Canada. Bien qu'inconnue de la plupart de ses auditeurs, Mlle Stevenson se distingue à la radio comme l'une des meilleures réalisatrices d'émissions éducationnelles.

Fisher Branch

Funérailles

Après une longue vie de labeur, qui n'avait ralenti que depuis quelques années seulement, Mme D. Bouvier s'éteignait doucement le 1er février à la demeure de son garçon, Donat, de St-Ambroise. Elle était âgée de 83 ans.

Les funérailles ont eu lieu le 5 février, à 10 h. 30, en l'église Ste-Marie, de Fisher Branch. M. le curé Marchand officiait, assisté des RR. PP. G. Lafaille, O.M.I., de St-Ambroise, et Desjardins, d'Inwood, comme diacre et sous-diacre.

Portaient la dépouille mortelle, son gendre, M. Camille Guimond, ses deux fils, Donat et Uldéric, et ses neveux, MM. Ernest Touzin, Lucien Bouvier et Conrad Beaulac.

La quête fut faite par Mme Irénée L'Abbée et Mme Wilfrid Dion, toutes deux Dames de Ste-Anne.

La famille Emmeric Bouvier, aidée de MM. Conrad Bouvier, Ernest Bouchard et M. Papineau, fit les frais du chant.

Biographie

Mme Bouvier est née à St-Guillaume d'Upton, comté d'Yamaska, P.Q., le 24 avril 1865, du mariage d'Adolphe Brodeur et de Julienne Cloutier.

Elle laisse dans le deuil 5 garçons: Emmeric, de St-Georges, Conrad, de Ste-Geneviève, Donat, de St-Ambroise, Armand, de Montréal, P.Q., et Uldéric, de Fisher Branch; 2 filles, Mme Camille Guimond, de Fisher Branch, et Mme Poirier, de Maillardville, C.-B.; 2 frères, Adélard, de St-Hughes, P.Q., et Hormisdas, de St-Boniface, Man.

Remerciements

La famille Bouvier désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie et rendu service lors du décès de Mme D. Bouvier.

Desserte du Précieux-Sang

Voici le rapport de la partie de cartes du 17 février:

En charge: Mme G. Monier et A. Janoske.

Aidées par: Mmes J. Arnal, A. Boivin, L. DeGonzague, Eddy Desrosiers, J. Landry.

Personnes gagnantes

Cinq mains: Mme V. Fontaine. Mme E. Rodrigue, M. F.-X. Plante et Mlle P. Dureault, Mlle M. Dupas.

Prix d'entrée: R. Delorme

Prix de pool: $10.00 — Mme V. Fontaine, $5.00 — Mme E. Trudeau.

Prix de râfle: Mme H. Asselin, M. J. Berthelette, Mme L. Laporte, Mme A. Fortin, M. F.-X. Plante, Mme Herie, M. Archambault, Mme L. Normandeau, C. Leclair, Mme J. Bourdon, Mme A. Orieux, Mme L. Cancade, (de Finlay, Man.), M. F. Pichette, Mme H. Musso, Dollard Landry, P. Sarrazin.

Donateurs

Park Service Station (M. Choiselat), Shea's Brewery, Fort Garry Brewery, Swift Can., Hudson's Bay Co., Tourist Hotel, Toupin Lumber, Hub Service Garage, Maple Leaf Co. Mme A. Asselin, Mme A. Couture, Mme A. Camajou, M. A. Landry, Mme Jos Landry, Mme R. Monier, Mme G. Monier, Landry Construction, Mme Eddy Desrosiers, Mme J. Arnal, Mme A. Janoske.

Nous ne savons comment exprimer notre gratitude envers tous nos donateurs ainsi qu'aux personnes dévouées qui travaillent sans relâche à obtenir des succès si magnifiques.

La Salle

M. et Mme Aurel Tellier désirent annoncer à leur parents et amis la naissance d'une fille, le 10 février à l'hôpital de la Miséricorde. Elle fut baptisée le 15 février, sous les noms de Lucienne-Mona-Marie, et avait pour parrain et marraine M. et Mme Emile Abraham, de Grande Pointe, oncle et tante de l'enfant.

Haywood

IL Y AURA TRENTE-CINQ

Le 17 juillet, que M. l'abbé Cyrille Allaire fut nommé curé de Haywood. Il prit possession de la cure le 13 septembre et devint le deuxième curé de la nouvelle paroisse. Il était connu des paroissiens, car il desservait la paroisse depuis le 25 décembre 1912, après le départ de M. l'abbé Maurice Pierquin.

Le 1er juin, que M. Allaire, comme desservant, faisait faire la première communion aux enfants suivants: Joseph Poirier, Paul Bazin, Gérard Bourassa, Lucien Bazin, René Bourassa, André Morisseau, Adèle Poirier, Marie-Anna Dagesse, Albertine Poirier, Caroline et Flora Langhan, Marie Antoine.

Le 30 septembre, qu'une petite cuisine de 12 x 14 fut bâtie comme allonge au presbytère et toutes les dépenses furent payées par M. Allaire lui-même. La raison? Il la donne: "Comme les années précédentes avaient été bien peu favorables à la moisson et que les paroissiens se trouvaient dans l'impossibilité de payer les frais de la construction, je me suis chargé moi-même de payer ces frais".

Le 16 novembre, que le comité d'église fut formé des membres suivants: MM. Thomas Gagné, Jean-Louis Picton, Henri Vaillant et Elie Dagesse.

Le 23 novembre, que le téléphone fut installé au presbytère et que MM. Elie Dagesse et Auger placèrent les poteaux.

Le 4 décembre, qu'une retraite fut prêchée par le R. P. Blais, O.M.I.

Le 24 décembre, que M. Chabalier, instituteur à l'école Provencher, venait passer la fête de Noël à Haywood et fut l'organiste. Comme l'écrivait M. l'abbé Allaire: "Il sut élever nos coeurs et nos âmes vers Dieu par l'harmonie et la mélodie de ses accompagnements".

Le 30 décembre, que la paroisse recevait de M. le chanoine Bernard de Sorel un don princier: la cloche qui sonne encore au clocher de notre église.

Cette année, que l'instituteur à la petite école du district de Haywood était M. Samuel Lefebvre.

St-Ambroise

Décès

Mme Délia Bouvier est décédée à la résidence de son garçon, Donat, le 1er février, à l'âge de 83 ans, après une courte maladie.

St-Emile

Election des Syndics

Dimanche dernier a eu lieu la mise en nomination des syndics et dimanche prochain aura lieu l'élection des syndics pour l'année courante. On a montré un intérêt plus qu'usuel à cette occasion. Les syndics actuels sont MM. Noël Ritchot, H.-Jules Mager et Raoul Noiseux.

Statistiques Vitales

Il y a environ 120 familles de foi catholique vivant dans les confins de la paroisse soit un total de 552 personnes. Plusieurs familles sont situées sur les confins de la paroisse et peuvent difficilement venir ici car le service des tramways est pauvre dans notre région. M. le curé a fait appel à tous les paroissiens de faire leur part pour le progrès de la paroisse comme c'est leur devoir de le faire.

Il y a eu, au cours de l'année 1947, 20 baptêmes, 2 sépultures (1 adulte et 1 enfant) et 5 mariages (dont 2 de l'extérieur). Les revenus de la paroisse se sont chiffrés à $4433.40 dont $1163.69 provenant de parties de cartes. La paroisse a remboursé $1440.54 au cours de l'année, fruit des économies réalisées par les pasteurs durant les années qui ont précédé 1947 et durant cette même année. Actuellement la paroisse s'est enrichie d'un nouveau presbytère, don de M. l'abbé Deslandes mais le trésor est à peu près vide. Les travaux qui pressent le plus pour l'avenir sont la construction d'une salle dans le sous-sol et la construction d'un clocher.

Comme on le voit nous avons bien des actions de grâces à rendre à Dieu à la fin de cette année. La dette de la paroisse a été complètement effacée avec les économies des années passées et nous avons reçu en don gratuit un presbytère, ce qui permettra de faire d'autres oeuvres. Rendons hommage aux curés fondateurs de la paroisse et au grand esprit d'abnégation dont ont fait preuve ceux qui ont été les chefs spirituels de la paroisse depuis sa fondation.

Carême

Durant le carême il y a sermon le lundi soir et chemin de croix le vendredi soir. Il y a messe à 8 h. 20 et les enfants de l'école Lavallée peuvent venir à la messe avant de se rendre à l'école qui n'est qu'à quelques pas de l'église. La plupart des enfants catholiques viennent ainsi à la messe tous les matins durant le carême.

Dispense pontificale pour Michel et Anne

CITE DU VATICAN — Le Saint-Père a reçu en audience privée et avec les honneurs dus à leur rang, l'ancienne reine Hélène de Roumanie et la princesse Renée de Bourbon-Parme, mère de la fiancée du roi Michel. On pense qu'au cours de cette audience, la question d'une dispense pontificale pour le mariage de la princesse de Bourbon-Parme avec l'ancien souverain roumain a été abordée.

Mariapolis

M. et Mme Alexandre Morin ont rendu visite à leurs parents et amis de St-Boniface, dernièrement.

M. et Mme Conrad Beaulac et leur fille, Yolande, ont assisté aux funérailles de leur tante, Mme Délia Bouvier, de Fisher Branch.

St-Laurent

Salle paroissiale

Toutes les énergies se mettent en branle pour la construction de la salle paroissiale. Le dimanche 15 février, le comité de construction décidait de faire organiser un bazar pour aider à payer la salle.

Au cours de la semaine, deux groupes de dames et demoiselles se réunissaient pour élire leurs candidates et former les comités. Un comité fut formé sous la présidence de Mme Napoléon Dumont avec Mlle Ramona Allard comme candidate. L'autre comité fut formé sous la présidence de Mme Edmond Verrier avec Mlle Clotilde Boucher comme candidate.

Le dimanche 15 février, le groupe sud de la paroisse contribuait généreusement à la construction de notre salle en organisant une soirée récréative qui fut un vrai succès. Il y eut jeux de cartes, bingo, rafles, chants et pièces. Le programme fut le suivant:

Chant en choeur "Au fond des campagnes", par tous les acteurs.

Chanson: "Evangéline", par Mme N. Dumont.

Saynète: "Le couple à la mode", par Mme Pierre Combot et M. N. Dumont.

"Les flots bleus", représenté par Mlles Ruby Allard, Ramona Allard et Gloria Chartrand et Mme Léo Flamand.

Chant: "C'est l'aviron qui nous mène", par MM. Adrien Chartrand, Léo Bruce et Robert Connelly, avec les figurantes: Mlles Thérèse Chartrand, Dora Lambert et Antoinette Lambert.

Chanson comique par Mme N. Dumont.

Chant: "Souvenirs d'un vieillard", chanté par M. Adrien Chartrand, entouré de 4 fillettes.

Tableau vivant: "La Foi, l'Espérance, la Charité, la Paix", par Mlles Gloria Chartrand, Jeannine Chartrand, Emma Dumont et Ramona Allard.

Il y eut encan de tartes. Celle qui rapporta le plus haut montant se vendit $30.00 et fut achetée par M. Adrien Chartrand.

Prix de cartes: Dames: 1—Mlle Claudette Coutu; 2—Mlle Emma Dumont; consolation—Mme B. Lavallée. Messieurs: 1—M. Benoit Bruce; 2—M. Yves Lambert; consolation—M. Louis Coutu.

Gagnants du tirage: Mlle Constance Dumont, Mme Louis Buors et Mme François Blais.

Prix d'entrée: M. Léo Chartrand.

Recettes nettes: $238.00.

La soirée se termina par le chant de l'hymne "O Canada".

Quelques chiffres sur les missions

L'Osservatore Romano a donné des détails sur la situation actuelle des territoires soumis à la Congrégation de la Propagande. Ces territoires sont divisés aujourd'hui en 560 Vicariats et Préfectures apostoliques, ayant en chiffres ronds un effectif de 22,000 prêtres, 8,500 Frères, 53,000 Soeurs, 125,000 catéchistes, 76,000 maîtres, 2,000 infirmiers et infirmières et 600 médecins. Dans ces mêmes territoires, on compte en outre 400 séminaires avec 16,000 étudiants, 97,000 écoles des types les plus divers avec 5 millions d'élèves, 1,000 hôpitaux, avec 75,000 lits, 3,000 dispensaires avec une moyenne de 30 millions de consultations par année, 2,000 orphelinats, des maternités, des sanatoria, des léproseries, etc. . . . Il y a aussi des maisons de formation pour les religieux et religieuses indigènes. Quant aux dommages de guerre subis par les Missions catholiques, on doit les évaluer à plus de 50 millions de dollars.

Elle hérite $1,000,000



Mme Arthur Louekin, âgée de 82 ans, de Victoria, C.B., a hérité récemment la somme de $1,000,000 de l'un de ses frères qui demeurait aux Etats-Unis.

HONORE PAR LA FRANCE

PARIS — Le professeur anglais Ernest Boris Chain, prix Nobel de médecine de 1945, a reçu la cravate de commandeur de la Légion d'honneur des mains du professeur Pasteur Valery-Radot, au cours d'une cérémonie à l'Institut Pasteur.

Le christianisme demeure bien la dernière défense de l'esprit.
François MAURIAC.

Les marchés

le 24 février

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$15.25—$16.25
Bons	14.00— 15.00
Moyens	12.00— 13.50
Ordinaires	10.00— 11.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv	
De choix	$15.25—$16.25
Bons	14.00— 15.00
Moyens	12.00— 13.50
Génisses	
De choix	$14.00—$15.00
Bonnes	12.50— 13.50
Moyennes	10.50— 12.00
Veaux engraissés	
De choix	$15.00—$15.50
Moyens	11.50— 13.00
Vaches	
Bonnes	$10.50—$11.75
Moyennes	9.00— 10.25
Taureaux	
Bons	$10.00—$11.00
Ordinaires	8.50— 9.50
Bouvillons de boucherie	
Bons	$10.50—$12.50
Moyens	9.50— 10.25
Ordinaires	8.50— 9.25
Génisses de boucherie	
Bonnes	$10.00—$10.50
Ordinaires	9.00— 9.50
Vaches de boucherie	
Bonnes	$ 8.50—$ 9.00
Ordinaires	7.00— 8.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$18.00—$23.00
Ordinaires et moyens	10.00— 17.00
Porcs—	
Grade "A"	$27.50—$27.50
Grade "B-1"	27.10— 27.10
Grade "B-2"	26.85
Grade "B-3"	25.35
Grade "C"	25.35
Grade "D"	25.10
Pesants	23.35
Très pesants	18.50— 18.50
Truies No. 1	18.50— 18.50
Truies No. 2	18.50— 18.50
Agneaux	
Bons	$16.00—$16.50
Ordinaires	9.00— 12.00
Moutons	
Bons pesants	$ 5.50—$ 6.00
Ordinaires	3.00— 5.00
PRODUITS DU MARCHE	
Beurre	
De crémerie, la liv.	.65
Oeufs	
A gros, la douz.	.38
A, moyens, la douz.	.36
Grade B	.31
Grade C	.25

Les obligations

le 24 février

Dominion du Canada	
2e emprunt de guerre, 3%	102⅛ — 103
1er emprunt de la Victoire, 3%	103⅝ — 104¼
2e emprunt de la Victoire, 3%	104⅛ — 105
3e emprunt de la Victoire, 3%	103⅝ — 104⅜
4e emprunt de la Victoire, 3%	102⅝ — 103⅛
5e emprunt de la Victoire, 3%	102 — 103
6e emprunt de la Victoire, 3%	101⅝ — 102⅝
7e emprunt de la Victoire, 3%	101½ — 102⅝
8e emprunt de la Victoire, 3%	101½ — 102⅝
9e emprunt de la Victoire, 3%	101½ — 102⅝

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	81⅝	81.6	82⅞	80⅝	81.2	82.2
C.W. No 3	72⅞	73.2	74⅛	72⅝	73.2	74.2
Fourrage No 1	71⅜	71.6	72⅞	71⅝	72.2	73.2
Fourrage No2	67⅞	68.2	69⅝	67⅝	68.2	69.2
Fourrage No 3	65⅝	65.6	66⅞	65⅝	66.2	67.2
Sur voie net	70.6	71⅛	72.2	70.6	71⅝	72⅝
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	124.6	125.4	127.2	125⅛	127	127⅞
C.W. No 3 6 rangs	122.6	123.4	125.2	123⅛	125	125⅞
Fourrage No 1	110.6	111.4	113.2	111⅛	112.4	113⅝
Fourrage No 2	109.6	110.4	112	109⅝	111	111⅞
Fourrage No 3	105.2	106.6	107.4	105⅛	107	107⅞
Sur voie net	109.6	110.4	113.2	110⅛	111.4	112⅝
SEIGLE—						
C.W. No 2	384.6	394.6	395	392	395.2	397.2
C.W No 3	379.6	389.6	390	387	390.2	392.2
C.W. No 2 rej.	336.6	346.6	347	344	347.2	347.2
C.W. No 4	336.2	346.6	347	344	347.2	347.2
Ergot	316.6	326.6	327	324	327.2	327.2
Sur voie net	379.6	389.6	390	387	390.2	390.2
AVOINE—						
Mai	77⅝	77.6	78⅞	77⅝	78.2	79.2
Juillet	74.2	74⅝	76⅝	75⅝	75.6	76⅝
Oct.	70⅞	71⅛	72.2	72.2	72⅝	73.6
ORGE—						
Mai	114.6	115.4	117.2	115⅛	117	117⅞
Juillet	109	109⅝	112⅛	111	112⅝	113
Oct.	103.4	105.4	106.4	105⅝	106.2	107⅝
SEIGLE—						
Mai	376.6	386.6	387	384	387.2	387.2
Juillet	324	328	330	332.2	329	330
Oct.	213.4	215	216	216	213.4	213

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Gravelbourg

La Rév. Sr Gauthier, supérieure de l'hôpital St-Joseph, ainsi que la Rév. Sr Bilodeau, ont passé quelques jours à Régina, lors d'une convention concernant les hôpitaux.

Notre vicaire, M. l'abbé Gérard Couture, est à l'hôpital St-Joseph depuis près de 3 semaines; son état s'est bien amélioré, et tout fait prévoir un parfait rétablissement dans quelques semaines.

M. H. Tétrault, patient à l'hôpital des SS. Grises à Régina depuis quelque temps, arriva à Gravelbourg jeudi dernier, par avion. Mme Tétrault l'accompagnait. Il passera quelques jours à l'hôpital St-Joseph.

• • •

Le R. P. L. Mailhot, S.J., de St-Boniface, a prêché récemment une retraite chez les RR. SS. Adoratrices du Monastère du Précieux-Sang. Il rendit visite à Mme Nap. Gauthier lui apportant un message de sa fille, la Rév. Sr Bernadette, infirmière à l'hôpital de St-Boniface.

• • •

M. A.-N. Forcier, député d'Etat des chevaliers de Colomb est parti pour Winnipeg, où il adressera la parole lors d'une réunion des Chevaliers de Colomb à l'hôtel Royal Alexandra; Mme Forcier accompagne M. Forcier.

Mariages

Tremblay — Bourgeois

Le mercredi 4 février, en la cathédrale, fut béni le mariage de M. Lionel Tremblay, fils de M. et Mme Jos. Tremblay, de Courval, avec Mlle Bernadette Bourgeois, fille de M. et Mme Aimé Bourgeois, de Gravelbourg. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé S. Morin, chancelier du diocèse.

Les pères respectifs des époux leur servaient de témoins. Plusieurs invités, parents et amis de Courval et Gravelbourg, assistèrent à la messe.

Pour la circonstance, la mariée portait une élégante toilette de satin blanc avec long voile de chiffon brodé retenu par un diadème de petites roses. Son bouquet était composé de roses rouges et blanches. La fille d'honneur, Mlle Lucille Blais, portait une toilette de sheer-nylon bleu avec voile, genre chapelle; elle tenait une gerbe de fleurs rouges et blanches. Le garçon d'honneur était M. Marcel Tremblay, de Courval. Après la cérémonie, il y eut réception pour près de 70 invités, comprenant les parents du marié et autres de Courval, chez M. et Mme Aimé Bourgeois.

Le nouveau couple partit le lendemain pour un voyage à Vernon, Vancouver et Victoria, C.-B. Au retour, M. et Mme Lionel Tremblay demeureront à Courval, Sask.

Fafard — Alayanak

Le mardi matin 3 février, à la cathédrale, fut béni le mariage de M. Laurent Fafard, fils de M. et Mme Edmond Fafard, de Gravelbourg, avec Mlle Olga Alayanak, de Poona, Inde; cette dernière arriva récemment à Gravelbourg, Sask.

Pour la cérémonie, la mariée portait une toilette blanche de satin et chiffon avec long voile brodé. Son bouquet se composait de roses blanches et roses. Mlle Thérèse Fafard, fille d'honneur, portait une toilette de chiffon-nylon rose avec voile court; sa gerbe se composait de fleurs roses et blanches. A l'issue de la messe nuptiale, il y eut réception chez M. et Mme E. Fafard; près d'une quarantaine d'invités y étaient présents.

Au retour d'un voyage à Régina, M. et Mme Laurent Fafard demeureront à Gravelbourg.

Saskatoon

Décès

M. Joseph Beke

Le mardi 17 février courant avaient lieu les funérailles de M. Joseph Beke, décédé à l'âge de 72 ans, à l'hôpital Saint-Paul.

Hautement estimé, M. Beke était un de nos fidèles de la paroisse française. En assistant nombreux à ses funérailles les paroissiens des SS. Martyrs Canadiens ont voulu lui témoigner leur estime et leur reconnaissance pour la générosité qu'il a toujours montrée envers notre église. Fils de la noble Belgique, M. Beke avait trouvé chez nous l'atmosphère qui répondait à sa foi intense de catholique pratiquant.

Le service funèbre fut célébré par M. le curé Lucien Demers.

Agissaient comme porteurs: MM. J.-V.-K. Verbeke, H. Poels, Henri Paepe, V. Boucher, M. Carpentier, et Emile Van Impe.

La chorale exécuta en grégorien la messe des Morts: Mme Alphonse Saucier présidait à l'orgue. Les solistes étaient. MM. Adrien Legars, Charles Papen, Arthur Gaulin, R. Donais et Emile Belcourt, lequel chanta un bel offertoire funéraire: le "Pie Jesu" de Verdeke.

M. Beke laisse à Saskatoon son fils et sa belle-fille, M. et Mme Etienne Beke, propriétaire du "Farmers Studio" et leur enfants, Lucien et Francine.

Collège de St. Thomas More

L'Université de la Saskatchewan

Au déjeuner du dimanche 15 février, l'invité d'honneur fut M. George Dewey, B.Sc., instructeur à l'Université, qui était président du Club Newman en 1944-45. Après une courte introduction par Mlle Phyllis Belle, M. Dewey fit une très intéressante allocution décrivant ses impressions sur la ville de Montréal, où il était associé avec les industries de Défense Nationale, l'été dernier.

Le soir de ce même dimanche, il y eut la soirée annuelle de la St-Valentin, organisée par les jeunes hommes du Club Newman. Après une revue des dernières modes féminines gracieusement modelées par un groupe de garçons, il y eut une très amusante parodie de "Jules César". Les suivants prirent part au programme: MM. Louis Salembier, Georges Goddard, John Hall, Hector Balthazar, Joe Daly, Don Koob, Al MacDonald, Bob Weirs, Art Bermel, Mark Kilcher, Carl Daly, Jacques Caillé. Le programme était organisé et dirigé par M. Frank Roy, directeur social.

• • •

La retraite annuelle pour les Universitaires catholiques eut lieu la semaine passée, du 20 au 22 février. Le prédicateur était le R. P. Joseph Simon, O.M.I., du Collège St-Thomas, de North-Battleford. Les exercices eurent lieu à la Cathédrale St-Paul, où une foule nombreuse se rendit pendant les trois jours. Le déjeuner, après la messe dimanche matin, fut servi dans le soubassement de la Cathédrale. Le R. P. Simon adressa ensuite la parole aux étudiants, exprimant sa joie de voir qu'un si grand nombre faisaient la retraite. Celle-ci se termina le dimanche soir, par la bénédiction solennelle.

Les exécutifs des conseils du Collège S.T.M. et du Club Newman annoncent que les nominations pour les positions exécutives pour l'année 48-49 seront acceptées toute cette semaine.

Des Clarisses au Japon

Un couvent de Clarisses, le premier du Japon, vient d'être établi à Tokyo; c'est en 1930 que Son Exc. Mgr Chambon, M.E.P., alors archevêque de Tokyo, avait commencé les premières démarches en vue de cette fondation. Quatre Soeurs Clarisses sont arrivées du Canada, le 23 août, et déjà sept postulantes japonaises se sont jointes à elles.

Saint-Hubert

Naissance

Norbert, né à l'hôpital de Whitewood, baptisé par le R. P. Lucey, curé de Broadview, deuxième enfant de Léon Beaujot et de Dorothée Mullie.

Cinéma

Le film merveilleux "The Bells of St. Mary's" a fini par passer chez nous. Il a été présenté deux fois, le vendredi 13 février et le dimanche 15. Malgré le temps plutôt froid et les routes assez mauvaises, à chaque fois, l'assistance a été satisfaisante. En été, évidemment, nous aurions fait plusieurs fois salle comble. Nous espérons bien que l'occasion se présentera un jour ou l'autre, à la belle saison.

A.C.F.C.

C'est le soir du 15 février qu'a eu lieu à la salle l'assemblée générale annuelle des membres de l'A.C.F.C. Les activités du comité paroissial ont été présentées dans un rapport du secrétaire. On a pu constater que durant l'année 1947 le comité avait fait du bon travail et que ses efforts ont été couronnés d'un vrai succès, au moins sur les principaux points.

Les élections qui suivirent donnèrent les résultats suivants: MM. Emile Beaujot, Hubert Boutin, Octave Brulé, Jean Decelles, Henri Flick, Emile Gatin, Clément Istace et Robert Istace formeront le comité paroissial. Il y a donc un peu de sang nouveau; c'est sans doute une garantie qu'en 1948 il va se faire encore du bon travail.

M. Raymond Mullie avait supplié l'assemblée de ne pas voter pour lui, alléguant ses autres multiples charges. De fait, il est déjà à la tête du Magasin Coopératif, de la Caisse populaire, etc. Son désir a été exaucé; mais nous ne pouvons pas le laisser partir sans, au moins, nous rappeler les nombreux et précieux services qu'il a toujours rendus comme membre du comité paroissial de l'A.C.F.C. Il a certainement gagné ses épaulettes. Aussi, sommes-nous heureux de trouver cette occasion pour le remercier sincèrement pour tout ce qu'il a fait dans le passé.

Comme gage de leur reconnaissance, les membres du nouveau comité paroissial, lors de leur première réunion, n'ont pas cru pouvoir mieux faire que de le nommer président honoraire. Le président actif est encore M. Emile Gatin; vice-président, M. Henri Flick; secrétaire-trésorier, M. Robert Istace.

Les différents sous-comités ont aussi été formés sur-le-champ. Les travaux sérieux ont commencé immédiatement.

Jackfish

Le mois dernier M. l'abbé Coursol et sa soeur, Béatrice, se rendirent à Montréal appelés d'urgence auprès d'une de leur soeur religieuse gravement malade.

M. le Curé est de retour parmi nous depuis le 14 février. Il vient d'apprendre que sa soeur est décédée le 18 chez les soeurs de Ste-Croix à St-Laurent, près de Montréal. La défunte était âgée de 57 ans.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille en deuil.

300,000 australiens reçoivent les pensions de vieillesse

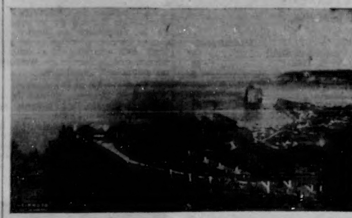
SYDNEY, Australie — Plus de 300,000 Australiens reçoivent actuellement la pension de vieillesse, et 71,000, la pension d'invalidité. L'important contingent de personnes âgées qui ont quitté leur emploi de temps de guerre ainsi qu'un niveau de santé amélioré expliquent l'accroissement actuel de 25,000 bénéficiaires de pension.

Plus de 6,000 personnes assistent à la consécration de l'évêque de Trincomalie

Plus de 6,000 personnes, dont des bouddhistes, des hindous, des musulmans et des protestants, ont assisté à la consécration de Monseigneur Ignace Glennie, S.J., comme Evêque de Trincomalie (Ceylan). Monseigneur Oscar Servin, S.J., évêque de Ranchi, aux Indes, dut parcourir 2,000 milles pour présider la cérémonie.

Le diocèse de Trincomalie est l'un des plus grands de Ceylan; sur une superficie de 5,045 milles carrés on trouve 300,000 habitants dont 16,000 seulement sont catholiques.

Visages du Québec



La Gaspésie, immense pointe de terre qui s'avance dans l'océan, à l'extrémité est de la province de Québec, offre des panoramas d'une incomparable beauté. Ici, c'est le magnifique point de vue qui s'offre au voyageur du sommet d'une des élévations dominant Percé.

Prud'homme

M. et Mme W. Marineau sont de retour après avoir passé trois mois dans l'Est.

Le dimanche 25 janvier, avait lieu une partie de cartes et bingo au profit de l'église. Les gagnants au whist furent: 1er prix, M. Jos Baril; consolation, M. B. Painchaud et les gagnants au bridge: 1er prix, M. Bob. Guilmette; consolation: M. François Normand.

Un jeu de cartes, donné par M. et Mme F. Normand, fut gagné par M. Louis Painchaud.

M. et Mme Roland Marcotte, de Saskatoon, étaient en visite dans leur famille.

M. Hector Desilets prend un congé chez M. et Mme Gédéon Masson, de Saskatoon.

Mme Ludger Fontaine et son fils, Armand, étaient à Culworth, dernièrement.

M. C. Papen, de Saskatoon, était de passage dans sa famille, pour une fin de semaine.

Mlles Lucille Marcotte et Florence Masson ont passé une fin de semaine chez leurs amies.

M. et Mme E. St-Arnaud sont venus passer quelque temps chez leurs nombreux amis.

Mme Oneil Loiselle et son fils, Marcel, sont allés passer quelques jours à Saskatoon.

Le dimanche 8 février, il y eut 2ème soirée au profit de l'église. Le programme fut le même que pour la première soirée. Les gagnants au bridge furent: 1er prix, M. Emile Préfontaine; consolation, M. François Normand; au whist; 1er prix, Mlle Annette Grimard; consolation, M. Auguste Hannotte. Une boîte de chocolats, offerte par Mme Oneil Loiselle, fut gagnée par M. G. Levesque.

Lac Pelletier

Mme Labrie, de Rudland, est chez sa fille, Mme L. Laverdière.

Mme Ludger Létourneau a subi une opération à l'hôpital de Swift Current. Son état est satisfaisant.

Mme Paul Alary est encore à l'hôpital de Gravelbourg. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. MM. Albert et Gérard Létourneau sont allés à Swift Current en avion voir leur mère à l'hôpital, Marcel Laverdière les accompagnait.

La propriété industrielle et les Canadiens français

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens français durant le mois de janvier 1948. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le "Bureau Technique Fournier", procureurs de brevets d'invention, 934, rue Ste-Catherine est, Montréal.)

J.-A. Allard, de Hull, P. Q.—Dispositif de repérage d'avions.

Eugène Côté, de Châteauguay Bassin, P. Q.—Charrue à neige.

Raoul Côté, de Montréal—Moulinet de pêche à moteur.

Paul-R. Dufour, de Rimouski, P.Q.—Pneumatomètre électrique.

Robert Burns, de Chapleau, Ont.—Coupe-broussailles.

C. Champagne, de Sorel, P. Q.—Bloc de construction.

Olivier Gobeil, de Chicoutimi, P. Q.—Régulateur de profondeur des charrues.

J. Corbeil, de North Bay, Ontario—Pince à linge.

Droit séculaire aboli à Londres

LONDRES — Le droit des universités britanniques d'être représentées au Parlement, droit qui remontait à 350 ans, a été aboli en vertu d'un bill adopté par un vote de 318 à 6 à la Chambre des Communes.

Le parti conservateur n'a pas participé au vote.

Le bill élimine aussi le droit vieux de 600 ans de la "Ville de Londres", centre financier de la capitale, d'être représentée séparément et abolit le vote des maisons d'affaires.

En redistribuant les sièges parlementaires suivant les récents mouvements de population, le bill réduira le nombre des membres de la Chambre des Communes de 640 à 608.

En Colombie

Kelowna

Mme Alph. Bartier et ses deux fils, Richard et Bernard, d'Edmonton, sont venus rejoindre M. Bartier, qui est à Kelowna depuis Noël. M. et Mme Bartier et leur famille ont pris possession de leur nouvelle maison, sur la rue Pendozi. M. Bartier, ancien employé de la "Survivance", travaille maintenant pour le "Kelowna Courrier".

M. Robert Salley, de Bonnyville, Alta, et M. Louis Accarias, de New Westminster, étaient en visite pour quelques jours chez M. et Mme Paul Salley, de Kelowna.

Le 29 janvier, M. et Mme Léon Poitras nous revenaient à Kelowna, enchantés de leur voyage dans la Saskatchewan, où ils ont successivement visité Marcelin, Domrémy, Saskatoon, et Battleford.

Le dimanche 25 janvier, l'exécutif tenait une assemblée spéciale. Cette fois-ci, M. et Mme Henri Beaubien mirent leur maison, spacieuse et moderne construite tout dernièrement à la disposition des membres. Plusieurs importantes questions furent discutées, entre autres celle de l'organisation d'une classe de français. Notre cercle continue toujours avec le même enthousiasme des premiers jours.

Notre soirée du 6 février fut un beau succès. L'orchestre Wilderman nous fournit une musique tout à fait bien. Parents et jeunes se sont bien amusés. La grande attraction au goûter furent les "chiens chauds".

Auteur de scénarios



Alice Frick, éditrice à Radio-Canada, est originaire des Prairies. Dès son enfance, elle s'intéressa aux pièces de théâtre. Et maintenant elle est considérée comme la "meilleure amie" des radiophiles qui aiment le drame.

Chaque année, près de mille pièces parviennent au bureau du Programme National de Radio-Canada à Toronto; 200 seulement peuvent être présentées dans ce même laps de temps. Mlle Frick s'ingénie à choisir les drames intéressants pour les auditeurs et à rejeter ceux de moindre valeur.

Mlle Frick fit ses études universitaires à l'Université de l'Alberta où elle manifesta un talent dramatique remarquable.

L'école du sport, une innovation du C.A.R.C.

OTTAWA — L'école de moniteurs de sport du C.A.R.C., école qui vient d'ouvrir ses portes à Trenton, Ontario, compte 15 élèves en éducation physique et récréative, a annoncé le quartier général du C.A.R.C., à Ottawa.

La création de cette école résulte de la nouvelle ligne de conduite adoptée par le C.A.R.C., à savoir, de substituer des concours sportifs à l'ancienne éducation physique d'avant-guerre et du temps de guerre. C'est un premier pas dans la rénovation du programme adopté par le C.A.R.C. dans ce domaine.

L'adoption du nouveau programme comportera la participation de tous les membres du C.A.R.C. à au moins un sport de concours. De plus, tous devront savoir nager. On tiendra compte de l'habileté de tous les aviateurs en matière de sport. C'est dire que les équipes seront organisées de façon que des équipes d'égale force concourent l'une contre l'autre. Ainsi, les experts se rencontreront avec leurs égaux et les novices avec des commençants. Au fur et à mesure que les joueurs progresseront, ils seront classés dans une catégorie plus élevée.

Le ministre de l'Education se fait le défenseur . . .

(Suite de la première page)

(capital) de $2,720; des prêts et avances recevables de $42,861,958; un fonds d'amortissement de $38,023,982; dépôt à la banque de $531; dûs au compte du revenu, $21,504,597; dûs au compte de l'assistance, $94,904,359; escompte et dépenses sur la dette, $41,359,435; subside fédéral sous forme de dette, $8,107,500.

Au passif

Sous le titre "passif", le rapport énumère la dette consolidée, $129,299,773; les comptes de la trésorerie, $104,855,472; les réserves du fonds d'amortissement, $12,753,483; le surplus des comptes du capital, $11,004,319 et les comptes payables, $42,774.

Hansen critique le plan Marshall

Au cours du débat sur le discours du Trône, M. H. O. Hansen, CCF de Wilkie, a trouvé le moyen de critiquer le plan Marshall, l'aide à la Grèce et à la Turquie; il a louangé le gouvernement travailliste d'Angleterre et prédit que le gouvernement CCF sortirait victorieux aux prochaines élections provinciales. Il a toutefois fait remarquer que sa critique ne s'adressait pas au peuple des Etats-Unis, mais à son administration. Cependant, il déclara, à propos du gouvernement travailliste, que le peuple anglais était responsable de la victoire du parti travailliste. Or, l'on peut dire la même chose du peuple américain, puisque c'est lui qui choisit son gouvernement. Forcément, Hansen critique donc le peuple américain, si l'on adopte le raisonnement du représentant de Wilkie. Il blâme les Etats-Unis parce qu'ils ont fourni des armes pour faire la lutte aux armées communistes en Chine.

Hansen ne prise pas l'entente commerciale de Genève. D'après cette entente, le Canada ne peut plus importer autant de marchandises qu'il le voudrait de peur de mécontenter les Etats-Unis. Il critique la réimposition des contrôles parce qu'ils ne s'appliquent pas également aux produits de la ferme et au coût de production. Il répond au discours de Patterson et déclare que le peuple de la province retournerait au pouvoir un gouvernement CCF.

Lloyd parle des grandes unités scolaires

M. Woodrow Lloyd, ministre de l'Education, moussa sa politique des grandes unités scolaires. Il dit que 45 grandes unités ont été instituées. Il ajouta que dans 15 unités projetées, les contribuables n'ont pas encore voté. Des pétitions indiquent que le peuple de ces régions n'est pas encore prêt à adopter le nouveau système, ajouta-t-il. Au sujet de la question de Patterson relative à l'argent des districts scolaires locaux, Lloyd dit qu'il est très peu probable que des grandes unités soient dissoutes. Mais, le cas échéant, presque tout l'argent aurait probablement été dépensé, cependant, presque toutes les unités auraient des fonds ou autre actif. Le ministre ne dit pas clairement si les districts locaux recouvreront leur argent.

Lloyd déclara que le système des grandes unités n'était pas responsable de l'augmentation des taxes, mais bien plutôt la hausse des salaires, la construction de nouvelles écoles et les réparations. Cependant, il admet que le coût d'administration des grandes unités est plus élevé. Proportionnellement, les taxes équivalent à $81 par élève, soit dans les grandes unités, soit dans les districts locaux. A l'aide de comparaisons et de statistiques, le ministre tâcha de prouver que le système des grandes unités est plus avantageux que l'ancien.

Le problème du ministère de l'éducation est la pénurie d'instituteurs et d'institutrices. Pour remédier quelque peu au manque d'instituteurs, le ministère a permis à des élèves d'école normale d'enseigner temporairement avec des certificats intérimaires. La province a perdu l'an dernier 1,200 maîtres d'école, dit-il, pour les raisons suivantes: mariage, salaires insuffisants, isolement, incompréhension du public. . . Le ministre énumère ensuite les moyens utilisés pour faire face au coût d'administration. Le gouvernement à la fin de mars aura versé la somme de $5,455,568 pour l'éducation, soit une augmentation de 100 pour-cent sur l'année 1943-1944.

Il justifia la nomination de Allan McCallum comme sous-ministre de l'éducation en affirmant que ce dernier avait une expérience de 20 dans dans les écoles rurales et urbaines, deux certificats universitaires et autres qualifications.

Le ministre de l'éducation dit que si le gouvernement abolissait la taxe d'éducation, la province devrait débourser la somme de $5,000,000. Et si le gouvernement assumait 50 pour-cent du coût de l'éducation, il devrait trouver un autre montant de $6,000,000. Où trouverait-il cette somme? demanda M. Lloyd. Il ajouta que le subside fédéral a été coupé de $4,000,000 depuis que le gouvernement CCF est au pouvoir.

Coalition des partis

M. Allan Embury, représentant de l'armée, demande à "tous les gens respectables de la province de s'unir pour défaire le gouvernement CCF." "Il espère que les partis se coaliseront, si nécessaire, pour débarraser la province de l'administration CCF."

Il attaque ensuite le système de fermes coopératires. Il voit dans ce système une politique de nationalisation de la terre. Le transfert des fermes coopératives de Matador et de Carrot River au ministère de l'agriculture est un premier pas, dit-il, dans l'inauguration de la socialisation des terres. Embury admet que la rente des terres aux vétérans est raisonnable, mais déclare que la période du bail est trop longue. Il voudrait que ces derniers puissent prendre possession de leur terre dans une période de dix ans.

M. K. Malcolm et M. L. W. Lee, CCF, défendent le gouvernement

Malcolm, CCF de Milestone, dit que M. Embury pourrait faire beaucoup mieux, avec son talent, que de décrier à tout instant le gouvernement et ses ministres. L'opposition ne devrait pas faire de partisannerie, mais devrait travailler pour le bien du peuple. Les membres du gouvernement seraient sans doute plus à l'aise si l'opposition ne critiquait pas leur manière d'agir.

Au sujet des restrictions et du contrôle exercés par le gouvernement CCF, Malcolm a une réponse: le gouvernement fédéral en impose davantage. Il va jusqu'à dire aux fermiers ce qu'ils doivent produire et lui défend d'en produire davantage.

M. Lee félicite le gouvernement. Il lui donne un coup d'encensoir pour l'administration des ressources naturelles du nord. D'après ce monsieur les trappeurs, les pêcheurs seraient très satisfaits. Ce n'est pourtant pas ce que l'on nous rapporte.

Toutefois, M. Lee blâme le gouvernement. "Je dois condamner ce gouvernement et les précédents pour leur négligence à l'égard de l'industrie de l'huile. Le gouvernement devrait s'occuper plus activement de cette richesse et faire des recherches pour découvrir les dépôts d'huile, comme cela se pratique dans les autres provinces."

Est-ce que la politique du présent gouvernement n'empêcherait pas les compagnies d'entrer dans la province? La socialisation n'attire pas les compagnies et les promoteurs de l'industrie privée.

Huit millions de profit sur les liqueurs

La Commission des liqueurs de la Saskatchewan a réalisé un profit net de $8,104,620 sur la vente des liqueurs. C'est le plus fort profit jamais réalisé dans la province par la Commission.

Fonctionnarisme

D'après un rapport présenté à la Législature par M. T. C. Douglas, le gouvernement paierait actuellement un salaire à 6,458 fonctionnaires dans les ministères et les diverses commissions instituées par l'administration CCF, soit 570 de plus que l'an dernier.

J. V.

Pas d'Europe sans la France, dit Bidault

ROANNE — "J'ai la conviction que les sacrifices qui sont actuellement demandés aux Français conduiront notre pays à cette période de stabilité que chacun espère, a déclaré, M. Georges Bidault, dans un discours prononcé à Roanne.

Le ministre français des affaires étrangères a poursuivi: "On ne peut faire l'Europe que si la France en est l'un des éléments déterminants. On ne peut pas faire l'Europe sans la France, pas plus d'ailleurs que sans la participation des îles britanniques."

"Le sentiment des grandes nations, a poursuivi M. Bidault, c'est que notre pays est à la veille de franchir le cap des difficultés. Mais nous devons nous efforcer de réaliser cette politique de conciliation que je me suis toujours efforcé de conduire. Nous devons construire une Europe, sans ligne de démarcation. Sur le plan intérieur, l'effort actuel de notre gouvernement tend à réintroduire dans le circuit normal ce qui y échappe et y ramener la liberté des échanges commerciaux", a ajouté le ministre.

Aucune chinoise n'est encore venue au Canada

OTTAWA — Aucune épouse ou enfant d'un Chinois citoyen canadien n'est entrée au Canada depuis qu'on leur en a donné l'autorisation il y a un an.

Telle est la nouvelle qu'a annoncée l'honorable M. Glen, ministre des ressources, de qui relève l'immigration, à une délégation du comité pour le rappel de la loi de l'immigration chinoise venue le prier d'annuler un arrêté ministériel qui empêche les épouses et les enfants chinois de venir rejoindre au Canada des Chinois non sujets canadiens.

M. Glen leur a répondu que le ministère attendait que les difficultés administratives fussent aplanies pour nommer un officier d'immigration à Hong-Kong. Cet officier n'a été désigné que cette semaine. Et il faudra maintenant lui ouvrir un bureau et résoudre d'autres problèmes.

Les Ceylanais ne sont pas tous catholiques

Selon des statistiques officielles publiées par le gouvernement de Ceylan, la population de cette île atteignait en 1946, 6,633,617 habitants.

Les chrétiens — dont 90% sont catholiques et 10% protestants—sont au nombre de 600,000 et constituent environ le onzième de la population.

Voici comment se répartissent en ce pays les diverses religions:

Bouddhistes	4,175,610
Hindous	1,291,094
Musulmans	422,087
Chrétiens	590,317
Divers	154,509

Intervention conforme aux principes de l'Eglise

CITE DU VATICAN — Relevant les commentaires de la presse de gauche sur la lettre pastorale collective des évêques du sud de l'Italie, qui condamne les injustices sociales, **l'Osservatore Romano** fait valoir que cette intervention est conforme aux principes que l'Eglise a toujours défendus.

Le journal cite, notamment, à l'appui de son affirmation, des passages de l'encyclique **Rerum Novarum** de Léon XIII et de l'encyclique **Quadragesimo Anno** de Pie XI, condamnant les excès des capitalistes et revendiquant pour les travailleurs le droit à une rémunération équitable, en même temps qu'une répartition plus équitable des richesses.

Quant à l'allégation des journaux de gauche suivant laquelle l'Eglise se rapproche aujourd'hui de leur doctrine, l'organe du vatican écrit qu'ils oublient de dire que la lettre pastorale dit également: "Les catholiques peuvent donner leurs voix seulement à des candidats dont on est assuré qu'ils défendront l'observance de la loi divine et des droits de l'Eglise et de la religion, dans la vie privée et la vie publique. Ce qui doit prévenir les travailleurs catholiques que l'Eglise ouvre ses portes à toutes les réformes et à toutes les conquêtes économiques équitables, mais non pas à des réformes comportant en même temps l'athéisme, le laïcisme et l'anti-cléricalisme."

Le Trocquer élu vice-président

PARIS — M. André Le Trocquer, ancien ministre, membre du Parti socialiste, a été élu premier vice-président de l'Assemblée nationale.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Ponteix

Accident mortel

Un terrible accident causa la mort du petit René Larochelle le mardi 17 février. René, fils de M. et Mme Fernand Larochelle, fut ébouillanté à mort lorsqu'il tomba dans une bouilloire d'eau.

L'enterrement eut lieu le jeudi 19 février. Une messe votive des Anges fut chantée par Mgr L. Lussier, P.D. Les porteurs étaient les deux frères du défunt: Léo et Jean-Noël, ainsi que deux cousins, Roger Piché et Herman Piché.

Partie de cartes

Le dimanche 22 février, commença la série des parties de cartes paroissiales. La première de ces parties, organisée par les familles dont les noms commencent par les lettres M. à Z., marqua un véritable succès. Elle rapporta à la paroisse, la jolie somme de $478.08. Preuve de la générosité et de la coopération chrétienne qui existe dans notre paroisse!

Ne laissons pas diminuer notre enthousiasme; à dimanche prochain donc, pour réaliser un nouveau succès!

Gouret

Le dimanche 22 février à 2 h. 30 p.m. — les Pee-Wees de Cadillac vs l'équipe des Enfants de Choeur de Ponteix: 0-0.

A 3 h. p.m. Grands — Cadillac vs Ponteix. Cadillac: 0; Ponteix: 2.

Willow-Bunch

Nos malades

Mme R. Lanoie, de St-Victor, Mme A. Valentine, de Hart, Mme A. Martin, Mme E. Hoath et Mme H. Crawford, ces trois dernières de Willow-Bunch.

Baptêmes

Gisèle-Louise, née le 15 février, baptisée le 22 février, enfant de M. Albert Martin et de Juliette Champigny. Parrain, M. Alphonse Martin; marraine, Mlle Aline Champigny, oncle et tante de l'enfant.

Jean-François, né le 10 février, baptisé le 22 février, fils de J.-B. Gosselin et de Rose-Eva McGillis. Parrain, M. Rosaire McGillis; marraine, Georgette Caplette.

Va-et-vient

MM. C. Champigny, C. Mathieu et Gordon Green sont revenus de Régina où ils étaient allés, pour affaires.

M. R. Philippon s'est rendu à Moose Jaw chercher son épouse qui a passé quelque temps à l'hôpital.

Le dimanche 29 février, il y aura partie de cartes suivie d'une séance organisée par les Chevaliers de Colomb, au profit des Chevaliers pour défrayer le coût de leur nouvelle salle.

Le jeudi soir 19, les Dames Auxiliaires de l'hôpital organisèrent une partie de cartes. Comme toujours ce fut un succès, malgré la température défavorable. Un goûter fut servi après la soirée.

M. A. Laberge remercia en français et en anglais les assistants pour leur générosité et leur esprit d'entr'aide, et les dames organisatrices à qui est due la réussite de la soirée.

Nous venons d'apprendre avec joie que M. J.- Borryman, qui devait partir pour Maple Creek, restera encore à Willow-Bunch.

St-Hippolyte

Notre église fait maintenant plaisir à voir. L'intérieur et l'extérieur ont été renouvelés. Le travail du clocher a été fait au complet par MM. Georges et Benjamin Neault, de cette paroisse. En ce qui regarde les décorations intérieures, M. le curé Mollier n'a pas eu besoin de chercher en dehors. Aussi artiste dans la peinture que dans le bois, Georges et Ben Neault ont manié le pinceau pendant des jours. Ont aidé à divers travaux autour de l'église: MM. Marius Blaquière, Léopold Fortier, Raymond Neault, Edouard Régnier, Joseph Neault, Napoléon Hamel et M. et Mme Albert Hamel.

Coderre

M. Herménégilde Leblanc est revenu chez lui après avoir passé quelques mois chez sa fille, Mme Donat Desnoyers, de Moose Jaw.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Gaston Gaucher, qui a subi une grave opération à l'hôpital de Moose Jaw, se rétablit promptement.

M. et Mme W.-J. Wilton sont revenus d'une promenade d'une quinzaine à Régina et Moose Jaw.

M. Jean Huel passe quelques jours à Gravelbourg, cette semaine.

Mme Richard Marcil, de Courval, passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme A. Poisson.

Mlle Laurette Tremblay, de Courval, passe quelques jours en promenade chez M. et Mme E.-B. Coderre.

M. et Mme Oscar Desnoyers sont allés à Régina pour affaires, la semaine dernière.

MM. Paul Croteau et Henri Arguin, de Courval, étaient parmi nous au cours de la semaine. maine.

Nous nous réjouissons de voir Mme Emile Gaucher et son fils, Alix, complètement rétablis Tous deux ont subi une sérieuse opération à l'hôpital de Régina.

Il nous faisait également plaisir de voir M. Napoléon Perras au village dernièrement. M. Perras a été retenu à l'hôpital et à la maison depuis une couple de mois à la suite d'une fracture à un bras. Le printemps dernier il se fracturait le même bras en travaillant près d'une machine.

Ferland

Va-et-vient

Mme Jos Nogues, de Gravelbourg, est en visite chez ses enfants, ces jours-ci.

M. Maurice Fauchon, employé à l'hôpital de Weyburn, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Léo Fauchon.

M. Jos Couture a dû passer quelques jours à l'hôpital.

M. Aristide Fournier a passé une partie de la semaine à Régina, pour affaires.

M. et Mme Jack Herback et leur bébé sont revenus après avoir passé quelques mois dans l'Alberta.

Mme Jos Braconnier est à l'hôpital ainsi que M. René Couture, à l'hôpital de Kincaid.

Val Marie

Hôpital Notre-Dame

Voici la liste des patients enregistrés du 15 au 22 février:

Val Marie: Martha Commodore, Mme X. Morel, Mme Louis Boiron, Kenneth Siav, Muriel Côté, Claire Lebelle, Mme Henri Ronceray, François Bleau, Mlle Myriam Thompson, Denis Denniel, Rolande Duquette et Louise Morissette.

Orkney: Sharron Foster, Mme Lily East et Mme Rose Thaylor.

Masefield: Elaine Wright et L. Croteau.

Rosefield: Mme Anna Letarnus.

Cadillac: Mme Ludovic Lacelle.

Va-et-vient

Mme Olivier Pinel est revenue d'un voyage à Ponteix, lundi dernier.

Mmes Lucien Lizée et Orphile Legault sont de retour d'un voyage à Régina.

M. Gustave Anderson était à Swift Current pour affaires, cette semaine.

Partie de cartes

Les Dames de l'Autel eurent une partie de cartes au profit de l'église, le dimanche 22 février. Mmes Antoine Dunand et Pierre Cornet étaient en charge.

Prix de cartes: Messieurs: 1—C. Lavigne; 2—W. Douville. Dames: 1—Mme E. Lebel; 2—Mme St-Clément.

La boîte de surprise, offerte par Mme C. Wanlin, fut gagnée par Shirley Boutin.

Au bingo, les gagnants furent: M. E. Lamothe, Mme E. Ronceray, M. St-Clément et M. Olivier Pinel.

Programme

Chant: Les élèves de la haute école, Emily Lamothe, Art. Lemire, Shirley Boutin, Jean Cornet, M. et Mme M. Massé.

Violon: Lilianne Fiset, Charles Lavigne, R. Lemire.

Guitare: M. et Mme M. Massé.

Banjo: Marcel Nadeau.

Piano: Marguerite Dumont, Yvonne Nadeau.

La soirée eut un grand succès. Merci à tous. Un succulent goûter fut servi. Le tout s'est clôturé par le chant de "O Canada".

NEW-YORK — La police a découvert pour $128,000. de diamants sous un pont de Lakewood, N.-J., récemment, et arrêté deux garçons de restaurant. On croit que ces derniers font partie d'une organisation internationale de voleurs de diamants.

Duck Lake

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée récemment à l'ambassade canadienne, à Paris, le major-général Georges P. Vanier, ambassadeur canadien en France, a remis au sous-officier Joseph-Wilfrid Courchesne, de Duck Lake, Sask., une décoration de l'Ordre de l'Empire Britannique, division militaire.

M. Courchesne, qui est maintenant au service de l'ambassade canadienne à Paris, reçut cette décoration pour le courage qu'il a déployé alors que les quartiers-généraux de l'armée étaient en feu et pour le dévouement qu'il a apporté dans l'accomplissement de son devoir.

Le sous-officier Courchesne avait la direction de la partie administrative de la 1ère division canadienne à Ortona, en Italie, quand cette ville fut bombardée par les Allemands au mois de décembre 1943.

Le sous-officier Joseph-Wilfrid Courchesne est le fils de Moïse Courchesne, vieux pionnier octogénaire de notre village. M. Courchesne, ainsi que toute sa famille, eurent la joie de revoir Wilfrid, l'été dernier, lorsqu'il revint prendre ses vacances au Canada avec sa jeune épouse parisienne.

M. W. Courchesne fit ses études aux collèges des Jésuites à Edmonton et à St-Boniface. Il avait été au service du Gouvernement provincial de la Saskatchewan avant de s'enrôler dans l'armée au début de la guerre. Il prit part à toutes les campagnes importantes d'Afrique, de Sicile, d'Italie, de France, de Hollande et d'Allemagne. Immédiatement après la fin des hostilités une première décoration militaire lui fut décernée. Ce deuxième honneur qui vient de lui échoir lui a été décerné pour valeur signalée reconnue.

Toutes nos félicitations vont à notre héros, à son vieux père et à toute sa famille. C'est un honneur qui rejaillit sur notre village et notre district.

Cantal

Décès

Le 14 février avaient lieu en notre église les funérailles de Mme Georges Gervais, âgée de 87 ans et 11 mois. La défunte laisse dans le deuil 3 fils et 2 filles: Anna (Mme Denis Vadon), de Findley, Man.; Alice (Mme Oscar Mailhot), de Cantal; Joseph, de Wauchope, Eugène et Georges, de Cantal. Son époux l'a précédée dans la tombe depuis plusieurs années. Cette honorable famille de pionniers vint s'établir à Cantal en 1902 et y demeura depuis.

Baptêmes

Le 30 janvier a été baptisée Rose-Marie, enfant de M. et Mme Léonce Gervais.

Le 16 février, a été baptisée Marie-Julia, enfant de M. et Mme Victor Gervais. M. et Mme Alexandre Gervais ont été parrain et marraine pour les deux enfants de qui ils sont l'oncle et la tante.

Visiteurs

M. Ed. Laurent était en visite au presbytère, la semaine dernière, ainsi que M. J.-B. Garand, de Storthoaks.

M. Louis Bertholet est à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina, pour traitement.

Mme Léo Lemieux a passé quelques jours à l'hôpital de Redvers. Elle est de retour chez elle et se porte assez bien.

Charité des missionnaires

Le R. P. Steinbach, des Missions Etrangères de Maryknoll, a organisé à Kyôtô la Société de Saint Vincent de Paul, qui distribue des vivres et des vêtements à plus de 8,200 familles pauvres de la ville. Des distributions de riz, pour un montant de 20,000,000 de yen, ont été également faites et près de 60,000 personnes en ont bénéficié. Les 200 derniers sacs, récemment arrivés de Californie, ont été payés personnellement par le P. Steinbach.

Dompteur d'animaux du nord



M. Joseph Laflamme, de Gogama, Ont., fameux dompteur d'animaux du nord du Canada, amena récemment son orignal favori "Muskeg" pour prendre une marche dans les rues de Montréal, alors qu'elles étaient encombrées de passants. M. Laflamme était en route pour Boston, Mass., où il prit part à un concours de chasseurs. Autrefois policier de Montréal, il fut plus tard propriétaire d'hôtel dans le nord du pays. Le prospecteur Laflamme est reconnu par ses visites sensationnelles dans les villes, accompagné d'animaux sauvages qu'il a domptés.

Montmartre

Semaine Scoute

Les Scouts ont célébré dignement encore cette année la "Semaine Scoute", du 15 au 22 février. Le dimanche 15 quatre d'entre eux en uniforme servaient la grand'messe célébrée par leur chapelain, à leurs intentions. Il y eut sermon de circonstance.

Le mercredi soir, quelques parents et amis et une couple d'anciens Scouts assistaient à une assemblée régulière des Scouts au sous-sol du Couvent; Cérémonial Scout, jeux et démonstrations faisaient partie du programme. Les membres du Comité Scout dirent leur encouragement et ensuite tinrent conseil au sujet d'une hutte ou local Scout.

Le dimanche 22 les Scouts en uniforme assistaient au choeur à la messe de communion. Le soir ils donnaient leur partie de cartes, après quoi les jeunes Arnold et Robert Hipfner et Glen Weppler, de Montmartre, et Léonard Larche, de Radville, firent leur promesse Scoute et furent investis de l'uniforme. M. l'abbé L. Savoie leur expliqua la cérémonie et la signification de la promesse Scoute, puis M. Weppler ajouta quelques mots de félicitations. Une petite pièce composée pour l'occasion, fut bien rendue par la troupe et quelques anciens Scouts et amis. Il y eut récitation par le Scout Donald Sigouin, de Lebret, et partie de boxe entre le même et Léonard Larche, qui fut déclaré champion. Figuraient aussi au programme, le P. R. Lavoie, O.F.M., dans un chant et un morceau de piano, ainsi qu'un choeur de jeunes filles.

Pour terminer la soirée, il y eut une vente de gâteaux à l'enchère organisée par les Scouts en faveur des pauvres enfants d'Europe. Cette vente rapporta la jolie somme de $49.53. L'encanteur était M. Adélard Rioux et le maître de cérémonies, M. Ludovic Ferraton. L'excursion Scoute qui devait avoir lieu le jeudi a été remise à cause du grand froid. Les gagnants à la partie de cartes étaient: Prix des dames: 1er, Mlle Florence Toupin, 2ème, Mme E. Langelier, et consolation. Mme Marc Bula; prix des hommes, 1er, Aurèle Robert, 2ème, Marcel O'Shaughnessy; consolation, Arthur Perron.

Les Scouts de Montmartre sont invités à faire partie de la Garde d'honneur à la gare de Régina, lors de la réception du nouvel Archevêque, Mgr O'Neill, le 21 avril.

Funérailles de M. N. Eberle

M. Nicodemus Eberle, ancien pionnier du district de Montmartre, est décédé à Régina le 14 février au soir et fut inhumé dans le cimetière paroissial le mercredi suivant, 18. Mgr J.-A. Thériault, P.D., chanta le service, assisté de M. l'abbé L. Savoie, comme diacre et de M. l'abbé Zimmer, comme sous-diacre. Six des fils du défunt, Peter, John, Frank, Stanley, Jacob et Adam, étaient les porteurs. Plusieurs parents et amis assistaient aux funérailles, entre autres M. Joe Laturnus, de Davin, Mme A. Weisgarber, de Vibank, et Mme A.-M. Bishop, de Régina.

Ici et là

Faisant suite au grand banquet du club de "Curling" du 15 février, le Comité suivant a été constitué pour étudier le projet de construction d'une patinoire pour Montmartre: MM. George Percival, Stan Coolican, L.-P. Côté, R. Swinton, Yvon DeDecker, Jean Perron, René Perron, Georges Lerminiaux, Marcel Ecarnot, Ludovic Ferraton, M. Jackman, et Louis Fournier.

M. et Mme Omer Coupal assistaient dernièrement à la prise d'habit à la Maison Chapelle de St-Boniface, de Sr Marie-Charles (Thérèse Bilodeau) chez les Religieuses Oblates du S. C. et M. I. M. Rosaire Bilodeau, de Favorable Lake, Ont., père de la religieuse, et Sr Marie du Bon-Secours, ainsi que quelques parents, assistaient aussi à la cérémonie.

Mme Adèle Coupal et sa fille, Armande, sont à Régina en visite chez des parents et amis pour quelque temps.

M. Réal Coupal est de retour d'un voyage dans l'est, à Montréal, St-Jean d'Iberville, Pinceville et autres endroits où il visita parents et amis.

De passage

Le R. P. Achille Lavoie, O.F.M., du Séminaire de Régina, et le R. P. G Gélinas, O.M.I., de l'Ecole Indienne de Lebret étaient de passage ici dernièrement.

M. et Mme Elphège Jubinville, de Letellier, Man., étaient en visite chez leur cousine, Mlle Alma Comeault.

M. Ed. Marchand, de Horizon, était de passage chez son fils, Duane, récemment.

Echos du Conseil No 2071 des Chevaliers de Colomb

Gravelbourg, Sask.

Pendant une absence assez prolongée, j'ai eu l'occasion de lire ce magnifique journal à maintes reprises, mais aucun signe de vie du Conseil no 2071, après la résignation volontaire de "Scalpello".

Eh bien! j'apprends que notre Conseil est encore le deuxième en nombre (et en qualité, j'ose croire) dans la province. Nous sommes propriétaires d'un superbe édifice sur la grande rue et, depuis un an, nous pouvons dire: "C'est à nous". Bravo!

Bientôt, les cinq Conseils de ce diocèse seront appelés à entreprendre une campagne de souscription en faveur d'un hospice qui se construira à Gravelbourg pour desservir les diocésains qui en auront besoin. C'est une oeuvre de S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P. Il voit loin. Il veut nous aider. Nous comptons sur la coopération de tous nos membres et amis pour la réalisation de ce projet. Peut-être un jour . . . Qui sait?

Dans quelques jours, notre Député d'Etat doit écrire à tous les Grands Chevaliers et l'organisation, cette année, relève de votre devoué Député de District, le Dr L. Beaudoing. Nous vous tiendrons au courant des succès obtenus.

Notre ami Jos. Spronken, depuis plusieurs mois citoyen de Montréal, écrit de temps à autre et pense souvent à ses copains de l'Ouest canadien.

Plusieurs de nos membres sont en voyage cet hiver. L'ami Albert a passé quelques jours à Winnipeg, tout récemment. Il n'a pas eu le plaisir de causer avec "Bistouri", (le connaît-il?), mais il fut agréablement reçu par les "Anti-Avions" . . . Les braves gens! . . . mais naturellement il a mentionné la délicatesse des autres amis. Henri ne l'a pas expédié . . . Un superbe voyage, quoi!

Les joutes de gouret battent leur plein dans le sud. Qui gagnera? Gravelbourg? Kincaid? Lionel a confiance, mais les buts ne seront pas larges . . .

Pardon, chers lecteurs, l'ami Gosselin n'est pas dans l'enfance; mais tous les jours il amène une dizaine d'**enfants** de la campagne à l'école de la ville. Bon! nous sommes éclairés sur ce point.

On dit que notre représentant au "Wheat Board", à Winnipeg, est très courtois au téléphone lorsque les fermiers lui demandent des renseignements au sujet du prix d'avoine, d'orge, etc. Félicitations! . . . Il leur demande d'écrire en français.

Ponteix, à quand l'inauguration du nouveau Conseil? Nous voulons y aller avec

CISEAU.

Le Coin du Collège de Gravelbourg

Hiver, tu n'es que ciels gris, froids intenses, maladies irritantes, ô que je languis pour le printemps aux ciels bleus, aux soleils qui réchauffent, à ces matins frais de rosées. Pourtant je m'étais bien proposé d'être impersonnel et de ne pas trop me laisser influencer par Verlaine, mais je deviens pessimiste lorsque je pense que trois fois cette semaine nous devions avoir une joute de gouret et trois fois elle fut retardée à cause du mauvais temps. Hiver, tu en es la cause.

Cette partie que nous désirons tant voir se jouer est des plus importante pour nos Alouettes et pour notre collège, car elle va décider si nos héros prendront part aux finales contre les "Eaglites" de Gravelbourg. C'est le trophée Justik qui est en jeu.

Malgré ces ennuis, cette semaine fut intéressante. Tout d'abord, le bon Père Deshayes nous donna une vue dimanche matin, "Little Men", film tout à fait psychologique. Le même soir une courte réception fut faite au R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., par les collégiens. Le Père Beauregard est un ancien du collège, élevé au sacerdoce une semaine auparavant dans la cathédrale de Gravelbourg. La fanfare, toujours là pour donner du brio, exécuta quelques ouvertures. Ensuite la chorale, sous la direction du Père Dubreuil et son soliste au gosier d'or, M. Denis Ruest, interpréta deux chants. Quatre acteurs rendirent une courte saynète intitulée "Bénédic", après, Jean Bérard présenta les voeux des collégiens au nouveau prêtre. Le R. P. W. Piédalue, remplaçant du R. P. Supérieur indisposé, donna une éloquente allocution, et le R. P. Beauregard vint ensuite clore la soirée en nous donnant quelques conseils et nous remerciant bien pour cette belle veillée. Avec permission des autorités, et à la joie de tous, il accorda un grand congé pour mardi. . . (C'est alors que Paul se proposa bien de finir son devoir d'économie, au moins mardi.)

Un ancien, M. Stanislas Tétreault, nous rendait visite cette semaine. Stanislas est toujours aussi enthousiaste pour le gouret que lorsqu'il était au collège.

Après ce grand congé, mardi soir, quinze des plus élégants de nos Pavillonistes, souliers luisants, cheveux bien brossés, revers d'habit parfumés, se dirigèrent vers le Couvent pour jouir d'une soirée très intéressante, organisée par les bonnes religieuses qui avaient bien voulu nous inviter. C'est une de ces veillées que le collégien n'oublie jamais.

La semaine est finie, et toujours je vois ce vent impétueux et cette neige qui fouille et vole étourdiment. . . pas encore de joute de gouret. . . Viens Verlaine, me consoler un peu.

Armand GUENETTE, philosophie.

Staline continue sa propagande aux Indes

BOMBAY — L'U.R.S.S. comptera peut-être bientôt, une "république" de plus: le Cachemire. Actuellement, les combats y font rage entre les offres de l'Hindoustan et celles du Pakistan. Lors du partage de l'Inde, le maharadjah hindou du Cachemire opta pour l'Hindoustan. Ses sujets, en majorité musulmans, se révoltèrent, appelèrent à leur aide le gouvernement du Pakistan, qui leur dépêcha des troupes.

Le maharadjah s'enfuit avec ses trésors et son harem et demanda protection au pandit Nehru, premier ministre de l'Hindoustan. Appuyées par la Royal Indian Air Force, les troupes indiennes, parmi lesquelles figure un important contingent de femmes soldats, luttent pied à pied contre l'avance des musulmans qui ne sont plus qu'à quelques milles de Srinagar, capitale du Cachemire.

Propagande rouge

Pendant ce temps, le leader communiste Sheik Abdullah prépare les élections qui se dérouleront quand les hostilités auront pris fin. La population sera invitée à voter son rattachement à l'Hindoustan, au Pakistan ou à l'U.R.S.S. qui, avec la Chine et l'Afghanistan, sont ses trois voisins.

A Bombay et à New-Delhi, on estime que 80 p.c. des électeurs se prononceront en faveur de la création d'une république soviétique du Cachemire.

Nouvelle invitation à Eamon de Valera

CORK, Eire — Le ministre de la défense, H. T.-F. O'Higgins, a invité le parti Fianna Faill d'Eamon de Valera à se joindre au nouveau gouvernement de coalition de l'Eire.

"Que sert-il de bouder et de tenter de miner les fondations d'une nouvelle Irlande?" a demandé O'Higgins. "Un gouvernement vraiment national vient d'être formé, et il est assuré de rester au pouvoir jusqu'à l'expiration complète de son mandat".

De Valera a déjà rejeté une invitation de se joindre à la coalition. Ses associés disent qu'il croit que le nouveau gouvernement tombera et que son parti reprendra la majorité au cours d'une nouvelle élection nationale.

Le Règne Social du Sacré-Coeur

Chronique de l'Intronisation

L'intronisation

Rien ne saurait être plus avantageux et plus précieux à une oeuvre que l'approbation officielle du Chef de la Sainte Eglise. Cette approbation par le Vicaire du Christ donne à l'apôtre la certitude que son oeuvre est voulue de Dieu et qu'elle a droit à la bienveillance des fidèles comme à leur fervente coopération.

Ce fût la tactique du R. P. Matéo Crawley-Boevey, fondateur de l'Intronisation du Sacré-Coeur au foyer; après avoir reçu les encouragements de plusieurs évêques, il voulut néanmoins se munir d'une autorisation pontificale. Or, non seulement il obtint une approbation, mais il fut spontanément encouragé à poursuivre son Oeuvre. Voyons comment les quatre derniers Papes ont apprécié l'Intronisation du Sacré-Coeur ont tenu à stimuler son fondateur dans sa croisade sociale pour le règne du Coeur de Jésus dans la famille chrétienne.

Croyant que son plan de conquête, famille par famille, répondait au désir du Roi d'Amour, le Père Matéo alla exposer à Sa Sainteté Pie X son projet, tel que conçu à Paray le-Monial, au soir même de cette mémorable journée où le Sacré-Coeur l'avait guéri: "Non seulement je vous permets de commencer cet apostolat, lui répondit le Pape, mais je vous commande de donner votre vie pour cette oeuvre de salut social. C'est une oeuvre admirable, consacrez-y votre vie entière." Et le même Pape, quelques années plus tard, le 10 mars 1911, accordait une bénédiction spéciale aux prêtres pour les encourager dans cet apostolat.

Le Pontife suivant, S.S. Benoit XV, mis au courant des progrès rapides de l'Oeuvre, surtout en Europe, daigna écrire une Lettre Apostolique pour exhorter le P. Matéo à persévérer dans l'apostolat commencé. "Rien, dit-il, n'a plus d'opportunité dans les temps présents que votre entreprise." Expliquant comment la sainteté de la famille est compromise par les théories modernes sur le mariage il conclut: "Vous faites donc bien cher Fils, en prenant en main la cause de la société humaine, d'exciter avant tout et de propager l'esprit chrétien dans les foyers domestiques, en établissant au sein de nos familles la charité de Jésus-Christ pour qu'elle en soit comme la reine. En agissant ainsi vous obéissez à J.-C. lui-même qui a promis de répandre ses bienfaits sur les maisons où l'image de son Coeur serait exposée et honorée."

Il accorde, enfin, plusieurs indulgences aux familles qui introniseront le Sacré-Coeur dans leur foyer: "Pour apporter en la matière Notre stimulant à la piété commune, Nous voulons que toutes les faveurs que Notre prédécesseur Pie X, de sainte mémoire, a, dans sa libéralité pontificale, accordées en 1913, sur la demande des évêques du Chili, aux familles de cet Etat qui se consacrent au Sacré-Coeur, s'étendent à toutes les familles de l'univers catholique qui feront cette consécration."

Le Pape de la Royauté du Christ, S.S. Pie XI, voudra lui aussi encourager d'une manière particulière ce mouvement, si apte à propager l'idée de la souveraineté sociale de Jésus Christ. Il écrit au Père Matéo, à l'occasion de ses vingt-cinq ans de prêtrise, le 15 décembre 1923: "En vérité, la preuve du zèle avec lequel, pendant tout ce temps, vous vous êtes appliqué à réaliser ces saintes résolutions (de son sacerdoce), ressort principalement de votre souci à propager surtout la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus. Et cela de telle façon que non seulement les familles se consacrent une à une à ce divin Coeur, mais que de plus Notre-Seigneur Jésus-Christ soit honoré comme Roi à la place d'honneur de chaque foyer . . . Nous prions Dieu, dans sa bonté, de vous conserver très longtemps, et d'entretenir en vous une ferveur toujours brûlante envers la Sainte Eucharistie qui vous fasse poursuivre de jour en jour, avec plus de joie et de tenacité, votre salutaire entreprise. Car aujourd'hui plus que jamais, il est absolument nécessaire que règne enfin sur la société humaine le Roi Pacifique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui seul est la Voie, la Vérité et la Vie."

Il manquerait un témoignage en faveur de l'actualité de l'Intronisation si nous n'avions pas un éloge du Père Matéo et de son Oeuvre, par le Souverain Pontife présentement régnant sur le Siège de Pierre. Mais le voici, dans une lettre de S.S. Pie XII au R. P. Matéo le 13 juillet 1942, à l'occasion de son cinquantième anniversaire de profession religieuse: "Nous savons — et Nos vénérés Prédécesseurs l'avaient Eux-mêmes volontiers reconnu — le zèle exceptionnellement fécond avec lequel vous avez, au cours de ce demi-siècle d'Apostolat, exercé le ministerium Verbi, tendant surtout à l'Intronisation du Sacré-Coeur dans les familles.

"Inlassable Apôtre de cette pieuse partique, si propre à étendre dans les foyers et parmi les nations le Règne d'amour, de miséricorde et de paix du divin Sauveur, vous n'avez eu de cesse qu'elle ne soit connue, appréciée, adoptée dans les divers continents, où la Providence conduisit vos pas, et jusqu'en ce grand pays (les Etats-Unis) qui bénéficie actuellement de votre ardent ministère, surtout à la faveur des retraites sacerdotales . . . Comment n'en rendrions-Nous pas avec vous de vives actions de grâces aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie? Comment ne vous souhaiterions-Nous pas les meilleurs réconforts, les plus abondantes faveurs du ciel? C'est précisément pour leur assurer encore plus d'efficacité que Nous vous envoyons de tout coeur, comme gage de Notre bienveillance et de nos félicitations, la Bénédiction Apostolique."

Après ces paroles de sympathique encouragement, après les faits merveilleux qui ont accompagné la croissance de l'Oeuvre, avec les moyens excellents dont elle dispose pour établir la royauté du Christ sur la famille, il est permis de penser que l'Intronisation est appelée à jouer un rôle dans la conquête du monde au Sacré-Coeur.

Puisse-t-elle recevoir de tous un appui chaleureux et trouver dans les familles un accueil triomphal, par leur empressement à s'enrôler parmi les amis et les défenseurs du Roi d'Amour.

Le Secrétariat de l'Intronisation du Sacré-Coeur,
680, rue Collège, St-Boniface, Man.

Une colonie belge s'établira en Amérique latine

BRUXELLES — Quatre cents catholiques flamands quitteront leur pays le 30 mars pour le Paraguay où ils vont fonder, sur une concession qui leur fut cédée, une agglomération qu'ils appelleront "Flamandie."

Ces Belges se constitueront en société où tous les corps de métiers sont représentés et dont le capital se monte à 20 millions de francs.

Deux cents d'entre eux partiront d'Anvers dans un navire qui transportera également les éléments d'une scierie mécanique moderne, car l'exploitation du bois sera le travail principal de cette colonie.

Les autres immigrants s'embarqueront à Gênes. La colonie s'établira sur les deux rives de la rivière Parana sur laquelle le transport du bois se fera sur le territoire de l'Argentine.

Tout a été prévu dans la constitution de cette société, notamment la répartition des bénéfices: 50 pour-cent serviront à l'amortissement du capital investi, l'autre moitié étant réservée à la rémunération de ceux qui ont leur travail pour seul capital.

C'est un exemple assez rare à notre époque que cette émigration parfaitement organisée d'une colonie formant un tout et il ne fait aucun doute que les qualités de travail, qui sont les caractéristiques de la race flamande, permettront à ces quatre cents belges de vivre et de prospérer dans leur pays d'adoption.

Toutes les institutions destinées à favoriser la paix et l'entraide entre les nations, si bien conçues qu'elles paraissent, reçoivent leur solidité surtout du lien spirituel qui unit leurs membres.—Pie XI.

Questionnaire instructif

Que veut dire "ingambe"?
"Ingambe" veut dire, dans le langage familier, alerte, léger, dispos.

Quel poète canadien est l'auteur d' "A l'ombre de l'Oxford"?
Alfred Desrochers est l'auteur d' "A l'ombre de l'Oxford".

"Maria Chapdelaine" est-il le seul roman de Louis Hémon?
Louis Hémon a écrit quatre autres romans dont un encore inédit intitulé "Ripois et Némésis".

Quelle est la capitale du Chili?
La capitale du Chili est Santiago.

Quelle différence y a-t-il entre un torse et un buste en sculpture?
Un torse représente la partie supérieure du corps humain sans tête ni membres, tandis qu'un buste comprend la tête.

Qu'est-ce qu'un ligament?
Un ligament est un faisceau fibreux qui sert à unir les os entre eux ou à retenir un viscère en place.

Quelle était la population de Montréal en 1901? en 1921?
La population de Montréal en 1901 était de 328,172 habitants et en 1921 de 618,506 habitants.

Qu'est-ce que le traité du Latran et en quelle année fut-il signé?
Le traité du Latran, signé en 1929, a reconnu au pape la souveraineté de la Cité du Vatican.

Que veut dire la locution "s'endormir dans les délices de Capoue"?
Cette locution veut dire: perdre dans les plaisirs un temps précieux.

Par qui et en quelle année l'Académie française fut-elle fondée?
L'Académie française fut fondée par Richelieu en 1535.

Tout jeunes et déjà dans les airs . . .



Ces deux petits enfants ont fait récemment un long voyage tout seuls en avion. Ils ont été photographiés à l'aéroport La Guardia, de New-York, alors qu'ils attendaient l'avion qui devait les transporter en Irlande où ils sont allés rendre visite à des parents. La petite **Kathleen Johnson** est âgée de 7 ans, et le petit **Steven Jackson** ne compte que 9 mois. Ils ont fait le voyage dans un avion de la "American Overseas Airlines".

Nos activités à Ste-Rose

Chère Mère-Grand, en ma qualité de présidente, je viens aujourd'hui vous parler de notre Club Littéraire. C'est une nouvelle organisation dans notre école, que nous avons introduite au début de l'année 1948. Notre but est de cultiver l'art oratoire, d'encourager les jeunes initiatives, mais surtout et avant tout, de créer un nouvel enthousiasme dans l'étude du français et le bon langage.

Club Yolande

Comme à tout nouveau-né, nous avons imposé un nom à notre Club, et nous l'avons appelé "Club Yolande". Charmant, n'est-ce pas, chère Mère-Grand? Vous vous demandez peut-être pourquoi nous avons choisi ce nom. Oh! ça c'est un secret entre Mère-Grand et ses enfants du **Coin**: Nous avons ainsi nommé notre Club en l'honneur de la bonne et très dévouée secrétaire de l'Association d'Education, Mlle Yolande Gendron, mais ne le lui dites pas, chère Mère-Grand, et elle n'en saura rien. Elle a bien trop d'occupations pour venir rendre visite à notre **Coin**, et alors elle ne nous fera pas comparaître en cour pour nous être "sauvés" avec son nom . . .

Jeudi après-midi, nous avons eu notre première réunion. Le programme était intéressant. Le Révérend Père Paquette, notre bon et dévoué curé, voulut bien nous honorer de sa présence. Les parents y étaient invités.

Comédie anglaise

Les grades IX et X présentèrent une comédie en anglais: "The Grand Cham's Diamond". Pas mal réussie! Patricia Hurst oublia bien d'avoir peur quand le voleur, Roméo Montsion, déchargea son pistolet en s'introduisant par une fenêtre; Constance Caley se montra un peu mal à l'aise, assise sur une pile de vitres cassées, puis sur un réveille-matin; Armand Nault se débattit fort bien au milieu de la scène comme un diable dans l'eau bénite, mais avec ça il oublia de se mettre en colère. Cependant, ce fut un bon succès et la pièce révéla de vrais talents.

Extrait d'Athalie

Le grade XI reproduisit, avec costumes, un extrait d'Athalie. La reine, Valérie Maguet, avait l'air plus charmante que méchante, et je crois que la pauvre Josabeth n'avait aucune raison de craindre pour le petit Joas. Le grand prêtre de Baal, représenté par Marie Guillas, ne semblait pas un apostat endurci, et je crois bien qu'il aurait fini par se convertir. Abner, transformé en soldat canadien, remplit fort bien son rôle, mais pour cacher ses traits féminins, il crut prudent de tourner le dos à l'auditoire. Pas mal du tout, la pièce. Je crois même que Racine aurait applaudi s'il était revenu du séjour des morts. Les petits, qui n'avaient pas compris un mot, applaudirent à faire trembler la salle . . .

Pour rire

Il y eut, comme intermède, quelques minutes de fou rire. Aimez-vous à rire, chère Mère-Grand? Oui, n'est-ce pas? Et les enfants du **Coin**? J'entends un **oui** des quatre points cardinaux . . . Alors voici:

La scène se passe dans un hôtel de chemin de fer. Un monsieur, à la table d'hôte, se débat contre un affreux morceau de poisson avec lequel il a manqué vingt fois de s'étrangler. A la fin, poussé à bout:

— Parbleu! conducteur, une autre fois dites donc la vérité et annoncez: "Quinze minutes d'arêtes et non pas quinze minutes d'arrêt".

• • •

1er fermier—Mon père a placé dans son champ un épouvantail et, depuis, pas une seule corneille n'a osé entrer dans le champ.

2ème fermier—Bah! ce n'est rien. L'an dernier, j'ai placé un épouvantail dans mon champ de patates. Les corneilles étaient tellement effrayées de le voir, qu'une d'entre elles, qui avait volé une pomme de terre la veille, est venue la rapporter.

• • •

Un Irlandais, peinturant une maison en vert, eut le malheur d'échapper un pot de peinture qui se répandit sur le trottoir. Une vieille, un peu aveugle, passant peu après, apercevant cela s'exclamait en joignant les mains:

— Mon Dieu! qu'est-il donc arrivé?

Alors un gamin de lui répondre:

— Madame, c'est un Irlandais qui vient d'avoir une hémorragie . . .

• • •

Le client—Garçon! êtes-vous certain que c'est bien de la soupe à la queue de boeuf que vous m'avez servie?

Le garçon—Oui, monsieur.

— Mais je viens de trouver cette dent dans ma soupe.

— Je suppose que le boeuf aura mordu sa queue.

• • •

Le Juif—Quelle est la différence entre un cheval et une tomate?

Le Canadien— Je ne sais pas.

— La tomate pousse et le cheval tire.

Alors le Canadien lui dit:

— J'ai vu, l'autre jour, un chien qui courait sur la rue Mont-Royal avec un chausson dans la gueule.

(Suite à la neuvième page)

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

Casse-tête de chemins de fer

Un train rapide sans arrêt filant à soixante milles à l'heure part de Bustletown pour Ironchester, et un autre allant sans arrêt à quarante milles à l'heure part en même temps de Ironchester pour Bustletown. A quelle distance l'un de l'autre sont-ils exactement une heure avant leur rencontre?

N'ayant pu trouver ces villes sur aucune carte ni aucun journal, je ne peux établir la distance entre eux, mais nous allons présumer qu'elle dépasse un peu 250 milles. Si ce petit casse-tête cause beaucoup de trouble au lecteur, ce dernier sourira certainement lorsqu'il verra la réponse.

(Voir réponse ailleurs)

Ici l'on chante . . .

Il faut qu'ici dans notre Canada, l'on chante. Malgré les peines. Malgré la pauvreté. La musique adoucit l'âme: la vraie musique. Nous possédons tellement de belles chansons canadiennes, belles en dépit du temps. Pourquoi ne pas les apprendre? Pourquoi ne pas les interpréter en groupe, dans nos réunions d'amis et surtout dans nos familles? Nous sommes sensibles au beau. Nous avons été créés pour cela.

Tous, donnons-nous la main pour qu'ici, dans notre beau pays, l'on chante, l'on chante toujours!

Faire du ski est un sport de santé

La saison du ski bat son plein. De tous les sports d'hiver, il est, par beaucoup, le plus recherché. Ses agréments sont multiples, ses inconvénients nuls, pourvu que l'on soit prudent.

Le ski, c'est l'hiver avec ses charmes. Rien n'est comparable à la sensation de dévaler le long des pentes abruptes, de se précipiter dans l'espace sur la force de son seul élan pour se retrouver au bas de la côte, fier de son exploit, prêt à le renouveler, au prix d'une lente et laborieuse ascension, combien favorable, elle aussi, à la détente.

Sport de santé par excellence, car il redonne de la vigueur et concède une énergie nouvelle à ceux que leurs occupations captivent et qui trouvent à le pratiquer l'occasion de respirer un air d'une pureté incontestable.

Sport magnifique qui chasse les papillons noirs et engendre la bonne humeur, il aplanit par le fait même bien des difficultés.

Quelques conseils

Pour les débutants, le ski comporte naturellement quelques initiations particulières à ce sport.

Si vous allez dans un endroit ne possédant pas d'école, partez avec des amis ayant déjà une expérience personnelle.

Si vous partez seul, observez les autres skieurs et apprenez tout d'abord à marcher avec vos planches, à vous aider de vos bâtons et à monter en vous servant de vos skis.

Pour vos premières descentes, choisissez des pentes très douces et sans obstacles; s'il existe une piste, prenez-la de préférence.

Mais attention! . . .

INTERROGATOIRE

C'était pendant la Terreur: un accusé comparaissait devant le tribunal révolutionnaire.

— Ton nom? demande le président, le terrible Danton.

— Marquis de Saint-Cyr.

— Il n'y a plus de marquis.

— De Saint-Cyr.

— Il n'y a plus de "de".

— Saint-Cyr.

— Il n'y a plus de saint.

— Cyr.

— Il n'y a plus de sire!

— Vous ne pouvez donc rien contre moi, puisque je n'existe pas!

Danton sourit de la boutade et le marquis de Saint-Cyr eut la vie sauve.

Réponses

Devinettes sur le poisson

1—Poisson doré ou argenté.
2—Raie (skate).
3—Etoile et Poisson Soleil.
4—Mussel.
5—Scie.
6—Perche.
7—Morue.
8—Baleine.
9—Carpe.
10—Poisson Volant.
11—Barbotte.

• • •

Casse-tête de chemin de fer

Il n'est pas nécessaire de faire un problème algébrique pour résoudre cette question, pas plus qu'il n'est besoin de connaître la distance entre les deux stations. Quel que soit le point de rencontre, lancez les deux trains à leur vitesse respective pour un trajet d'une heure. L'un marchera à 60 milles et l'autre à 40 milles. Ils étaient donc à 100 milles l'un de l'autre (60 plus 40) une heure avant leur rencontre.

• • •

Les phrases célèbres

1—Frontenac.
2—César.
3—Fridolin.
4—Honoré Mercier.
5—Montcalm.
6—Louis XIV.
7—Cambronne.
8—Descartes.
9—Néron.

MADAME LA LUNE!

—Ce sont les difficultés financières qui te préoccupent? Tu as toujours l'air d'être dans la lune!

—Que n'y suis-je effectivement, je serais assez content en ce moment de changer un peu de planète!

Appel à la prière et au sacrifice

Sa Sainteté le pape Pie XII a adressé, par la voie de la radio, un message spécial aux petits enfants des Etats-Unis à l'occasion du Mercredi des Cendres. Il les a invités à aider les enfants d'Europe par leurs prières et leurs aumônes du Carême. On voit ici quelques enfants et une religieuse de l'école St-Dominique, de Washington, qui écoutent attentivement le discours de Sa Sainteté. Les petits Canadiens voudront sans doute imiter leurs petits confrères et compagnes des Etats-Unis en aidant les pauvres enfants d'Europe.

Une maison hantée

Une maison hantée! Ce seul mot donne le frisson, n'est-ce pas? Car il fait aussitôt surgir dans l'imagination toute une procession d'outre-tombe, venant jeter l'effroi parmi les pauvres mortels.

Y a-t-il vraiment des maisons hantées, ou est-ce la folle du logis qui les peuple de spectres?

Laissez-moi vous raconter ma propre expérience.

C'était un après-midi de vacances. Ma soeur, Clotilde, et moi n'avions rien à faire qu'à compter nos dix doigts, et quand des êtres humains — surtout quand ils n'ont que treize ou quatorze ans — n'ont rien à faire eh bien! ils trouvent moyen d'embêter les autres. C'est justement ce que nous avions entrepris de faire quand maman qui, elle, avait de quoi s'occuper, nous conseilla d'aller aux bois cueillir des fruits.

— Tiens, quelle bonne idée! m'écriai-je. Jai une envie folle de manger des petites poires.

— Oh! toi! me jeta Clotilde du haut de ses quatorze ans, tu ne penses qu'à manger. Moi, je veux en cueillir pour faire des conserves.

— Quelle enfant édifiante . . . en paroles! Nous verrons bientôt les actes . . .

Les compliments mutuels ainsi échangés, nous fîmes nos préparatifs et au bout de dix minutes nous étions en route.

— Sais-tu, me confia Clotilde, tout en faisant balancer ses deux grands seaux, que j'ai peur d'aller dans les bois? On dit qu'il y a des spectres qui se font voir de temps en temps.

— Quelle poltronne! répliquai-je en détournant la tête pour ne pas trahir ma propre poltronnerie; moi, je n'ai peur que des vivants.

Nous atteignîmes bientôt la lisière du bois. Les fruits n'étaient guère abondants.

— Allons plus avant dans la forêt, proposai-je, car tu sais . . . les conserves . . . je suppose que tu n'as pas changé d'idée?

Tout en taquinant Clotilde, je voyais déjà des spectres derrière tous les arbres.

Nous avancions toujours sans rien trouver et nous étions sur le point de rebrousser chemin quand:

— Regarde, s'écria Clotilde, la belle "talle" de poires! Nous avons ici de quoi remplir nos seaux et nos chapeaux (pas les chapeaux d'aujourd'hui!).

Tous les spectres furent oubliés pour le moment. Clotilde oublia même les conserves et avala plus de poires que sa petite soeur.

Notre besogne était si agréable que nous ne tînmes point compte du temps quand, tout à coup, un roulement sourd nous fit tressaillir.

— Un ours! m'écriai-je, oubliant que je n'avais pas peur. Un ours! Clotilde, qu'allons-nous faire? Sais-tu grimper dans un arbre?

— Un ours? Que tu es sotte! C'est le tonnerre! Un orage s'en vient. Il faut vite partir.

Mais déjà la pluie commençait à tomber et en moins de cinq minutes un véritable ouragan s'était déchaîné.

Presque mortes de frayeur, nous allions nous étendre sur le tapis de mousse pour rendre — le plus vite possible — le dernier soupir, quand nous aperçûmes, non loin, une petite cabane abandonnée.

— Quelle chance! m'écriai-je, renonçant pour le moment à rendre l'âme, courons nous abriter dans ce vieux taudis; c'est mieux que d'être ici à la belle étoile.

En un clin d'oeil, nous étions sur le seuil du refuge. La porte était entr'ouverte comme pour nous laisser entrer.

—Ça me donne le frisson, cette vieille cabane! remarqua Clotilde d'une voix tremblante.

— Moi, je trouve que ça sent le revenant.

— En as-tu déjà senti des revenants? demanda ma soeur en s'efforçant de réprimer sa peur.

Le ciel s'était tellement obscurci que l'on se serait cru en pleine nuit; et blotties l'une contre l'autre au milieu du taudis — les revenants occupent les coins, paraît-il — nous priions tous les saints du ciel de veiller sur nous.

Tout à coup, entre deux coups de tonnerre:

— As-tu entendu, me souffla Clotilde?

— Quoi?

— Un bruit de respiration . . . là, dans le coin!

— C'est un revenant! balbutiai-je, d'une voix rauque en me cramponnant avec une telle force au cou de ma soeur que la pauvre crut pour un instant que le revenant était en train de l'étrangler.

— Sortons! dit-elle entre deux râles.

— Oui! Oui! répliquai-je en me précipitant sur la porte qui refusa de s'ouvrir! . . . Un frôlement me glaça sur place . . . Le revenant est là près de nous!

— Il a une queue, me jeta Clotilde à l'oreille. Ecoute, il la frappe contre le mur.

— Une queue? Tous les saints du Paradis, aidez-nous! C'est le diable alors! Les revenants n'ont pas de queue! et je fis un effort surhumain pour ouvrir la porte.

— Tu pousses peut-être du mauvais côté, murmura Clotilde, dans les affres de la mort.

— Pas possible? . . . Oui, c'est vrai! . . . et la porte céda sans difficulté. Nous nous précipitâmes

(Suite à la neuvième page)

Campagne de secours aux enfants



Dans bien des foyers de chez nous, les enfants appellent la boîte aux trésors l'endroit où ils déposent jouets, billes et bonbons. Dans les pays dévastés par la guerre, c'est dans les ruines et les amoncellements de gravats qu'ils cherchent jeux et nourriture. Ce garçonnet et cette fillette n'ont trouvé que ces engins de mort pour s'amuser. De bonne heure, ils se familiarisent avec ce qui tue.

DEVINETTES SUR LE POISSON

Répondez à chaque question suivante par le nom d'un poisson.

1—Quel poisson appartient à proprement parler aux millionnaires?
2—Quel poisson utilise-t-on dans le sport d'hiver?
3—Quel poisson brille parmi ceux de son entourage?
4—Quel est le poisson vainqueur dans un match de lutte?
5—Quel est le poisson victorieux dans un duel du vieux temps?
6—Quel poisson trouve-t-on dans toute cage d'oiseaux?
7—Quel poisson est un cap sur la côte de la Nouvelle-Angleterre?
8—Quel poisson a un nom signifiant le fouet?
9—Quel poisson trouve-t-on toujours en faute?
10—Quel poisson n'a pas besoin de nager?
11—Quel poisson est une nuisance le soir?

(Voir réponses ailleurs)

Saviez-vous . . .

Qu'il brûle deux millions cinq cent mille acres de terrains boisés par année au Canada, et que presque tout ce bois est complètement perdu? Et que la plus grande partie de ces pertes pourraient être évitées et sont dues à la négligence?

Qu'un éclair entre un nuage et la terre a rarement plus d'un mille de longueur, mais que les éclairs entre deux nuages peuvent parfois atteindre une longueur de 20 milles?

Que, quoique les gens attribuent généralement un nez et des pommettes rubicondes à l'abus des boissons alcooliques, cette affection (couperose) peut se produire chez les deux sexes pour des raisons différentes, l'une d'elles étant la dyspepsie nerveuse?

Que les clefs d'une machine à écrire, ayant un clavier régulier, sont disposées de telle façon que même quand un dactylo expert se sert de huit doigts, 63% du travail se fait avec trois doigts—le premier de la main droite et le premier et le deuxième de la main gauche?

Que d'après les praticiens de la chirurgie plastique, la peau d'un être humain peut s'étirer dans la proportion de 43%?

Que la plus grosse statue du Christ au monde a 110 pieds de hauteur et qu'elle se trouve placée sur la montagne qui domine la baie et la ville de Rio de Janeiro?

Ce que pensent des enfants . . .

Lucille, une petite brunette, avec des yeux d'un noir brillant et pleins de vie, jouit, en classe, d'une facilité peu ordinaire; tout lui vient sans effort; dans les arts, même succès. Ses maîtresses n'ont que de bonnes notes à lui octroyer et ses compagnes l'admirent ou la jalousent.

Les parents très fiers, et à bon droit, de leur fillette, ne cachent pas, même devant l'enfant, leur orgueil; la petite, si intelligente, ne manque pas d'observer les différentes attitudes des personnes qu'elle coudoie. Rien ne passe inaperçu à ses yeux scrutateurs.

Jusqu'à dix ans, Lucille parût insensible à l'admiration non équivoque qu'on lui témoigna, mais après cet âge, l'orgueil commence son travail sournois; elle se vante, devant ses compagnes, de ne consacrer que très peu de temps à l'étude et d'arriver quand même au premier rang. Un mot de vanité par ci, par là, pique au vif les moins bien partagées qui passent de longues heures devant leurs livres de classe. Un courant antipathique s'infiltre contre elle, dans le couvent, et Lucille, douée d'un caractère un peu ombrageux, souffre de cette situation.

Lise, une compagne de Lucille, pas aussi brillante mais à l'âme mieux cultivée, lui garde son amitié. La jalousie lui répugne, elle comprend que nous ne sommes pas maîtres de nos talents, qu'ils viennent du ciel, inutile alors de les envier aux autres.

Aux heures de récréation, quand Lucille se retire devant la froideur de ses compagnes, Lise laisse la ronde ou tout autre jeu et elle rejoint son amie. Sa joie communicative, son bavardage déridant la brunette jusqu'au prochain son de cloche.

Ce jour-là, aux examens d'élocution, Lise se classe première, d'ailleurs en cet art, elle est supérieure à Lucille: plus de personnalité, plus d'élégance dans les gestes. Lucille n'aime pas qu'on lui dame le pion et elle le fait sentir à cette pauvre Lise, qui ne pense même plus à son succès.

Se ravisant, Lise échappe cette petite phrase, un jet de lumière pour Lucille: "Ne t'en fais pas Lulu — nom familier qu'elle donne à son amie — nos dispositions pour la diction se valent, mais elles sont différentes".

Lucille a saisi le secret de l'humilité, de la droiture. Si elle avait été ambitieuse, Lise aurait eu beau jeu de piquer à son tour l'orgueil de Lulu!

Un lien plus fort d'amitié unit les deux fillettes et Lucille, quand le succès lui sourit, répète à ses compagnes la phrase de Lise: "Vous aussi avez des talents, ils sont différents, voilà tout".

Mieux que la maman, la petite amie a trouvé le vrai remède. La situation, en classe, recouvre un ton de charitable camaraderie. Et la mère ne comprend plus rien à ce qu'elle appelle un "excès de vertu" chez sa fille.

J. L'ARCHEVEQUE-DUGUAY.

Les phrases célèbres

On attribue aux célébrités des mots remarquables que, très souvent, elles n'ont pas prononcés. Tout de même, cela passe à la postérité et personne ne s'en porte plus mal! Ici, vous soulignerez d'un trait les noms des personnages ayant tenu ces propos remarquables.

1—"Allez dire à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons."
De Salaberry — Frontenac — Jean Bart.

2—"Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu!"
César — Alexandre — Wolfe.

3—"Eh, souffrance de souffrance!"
Séraphin — Fridolin — Barnabé.

4—"Cessons nos luttes fratricides."
Honoré Mercier — Paul Gouin — Henri Bourassa.

5—"Je meurs content."
De Lorimier — Montcalm — Champlain.

6—"L'Etat, c'est moi."
Edouard VII — Louis XIV — Napoléon.

7—"La garde meurt mais ne se rend pas".
Joffre — Lévis — Cambronne.

8—"Je pense, donc je suis."
Descartes — Montpetit — Lafontaine.

9—"Après moi, le déluge."
Néron — Louis XV — Bigot.

(Voir réponses ailleurs)

Soignons notre langage!

Bon nombre des nôtres sont indignés de constater que nos compatriotes de langue anglaise se soucient peu des droits de la langue française. Je suis de ceux qui croient qu'il n'appartient pas à nos concitoyens d'autres races de revendiquer ce à quoi nous avons droit, c'est-à-dire que le français soit reconnu d'un océan à l'autre.

La langue française ne nous fournit-elle pas un vocabulaire fécond? Pourquoi faut-il recourir à une langue étrangère? Snobisme, insouciance du beau, du fini.

Parlons l'anglais ou parlons français; pas de mélange. Le diamant, pour être précieux, doit être pur; telle la langue française.

Il n'y a pas un seul Canadien français qui ignore que le mot "safe" se traduit par le mot "coffre-fort".

Aujourd'hui, dans les ateliers de réparations pour automobiles, les mécaniciens posent des patches aux tires et aux tubes; ils settlent la clutch, font du welding, remplissent la tank de gas, remplacent le bumper, clean le windshield, grindent les plugs.

Je suggère humblement que l'on se serve des mots suivants: **pièce** pour patch, **pneus** pour tires, **embrayage** pour clutch, **pare-choc** pour bumper, **pare-brise** pour windshield, **capot** pour hood, **moteur** pour engin, **freins** pour brakes, **crevaison** pour flat, **éclatement** pour blow-out, **phares** pour lumières, **démarrer** pour starter, **marchepied** pour step, **bougie** pour spark plug, **volant** pour stirring wheel, **chapeau** pour cap de roue, **pneu de rechange ou de secours** pour spare, **poste d'essence** pour station de gazoline, et enfin **klaxon** pour horn ou criard.

Ceux qui font du "speed" dans les "curves" s'exposent à de graves dangers; mieux vaudrait ralentir dans les courbes et ne pas déraper (skidded).

Que dire des O.K. et des All right?

Ceux-ci se traduisent par **bien** et **entendu**. Il en est qui s'éclairent à la flash light; c'est délicieux; n'y a-t-il pas les mots: **lampe de poche** et **projecteur**? D'autres occupent un flat. Ils seraient tout aussi à l'aise dans un **plain-pied**.

Une petite incursion dans l'éclairage pour éclairer ceux qui sont dans l'obscurité.

Disons: **fiche** et non plug, **douille** et non socket, **compteur** et non meter, **coupe-circuit** et non fuse, **interrupteur** et non switch, **prise jumelle** et non two-way.

Terminons par le **vélocimètre** pour le speed-meter et le **millimètre** pour meter.

Nous y reviendrons.

S. FERLAND.

TOM PLAYFAIR

par Francis FINN

Traduit de l'anglais par C. CHEVALIER

CHAPITRE II

(Suite)

—Allons, ne te fâche pas, dit Tom, est-ce que je peux sentir si ça te fait mal? et il baissa la jambe de quelques doigts.

C'était certainement drôle: Jeff appuyé contre la pompe, les bras levés dramatiquement vers le ciel, la jambe tenue à angle droit par son sympathique ami. Le sang s'arrêta bientôt, et Tom, en signe de joie, tordit la jambe de Jeff. Jeff se mit à crier plus fort que jamais.

—Imbécile, je ne te parle plus.

—Est-ce qu'on insulte quelqu'un dans sa propre cour?

—Qui est-ce qui te demande à rester dans ta sale cour?

Et Jeff, plein de dignité, repassa par-dessus le mur.

Pendant cinq minutes, Tom reprit la construction de son poulailler, mais la solitude lui pesa; il regarda par-dessus le mur afin de trouver compagnie.

A son grand désappointement il n'y avait que Jeff, penché avec intérêt sur un cerf-volant. Jeff, c'était tout de même mieux que rien.

—Jeff, as-tu une corde pour ton cerf-volant?

—Ca ne te regarde pas, répondit Jeff sans lever les yeux.

—Parce que si tu n'en as point, je pourrais te prêter la mienne, dit Tom d'un ton caressant.

Les traits de Jeff se radoucirent. Tom continua.

—Oh! Jeff, as-tu vu ma nouvelle agate?

—Où l'as-tu trouvée? (ceci avec intérêt.)

—Troquée à Saddie Robert; viens, je vais te la montrer.

La paix était signée; cinq minutes après, les deux enfants se jurèrent d'être unis à la vie, à la mort.

Une heure s'était écoulée depuis ce contrat solennel quand tante Jeanne monta dans la chambre de Tom pour voir ce qui rendait ce jeune homme si tranquille. Cette tranquillité se comprenait, il n'y avait personne.

Tante Meadow explora toute la maison: personne; dans le fruitier, personne; dans la chambre de M. Meadow, personne; dans la cuisine, personne. Elle descendit dans la cour, et fouilla des yeux tous les coins: personne.

—Tom! appela-t-elle.

—Quoi?

—Où es-tu?

—Ici en haut.

Miss Meadow leva les yeux et poussa un cri d'horreur. Sur le toit d'ardoises, cinq étages en l'air, penché sur le vide, Tom explorait de la main quelque chose dans les gouttières, l'autre main tenue par Jeff, dont la tête affleurait juste au-dessus de la lucarne.

—Tommy, descends immédiatement. — Grand Dieu! tu veux donc te tuer?

— Je donne à manger à mes moineaux. — Si je me tue, tant pis, répliqua Tom avec le plus grand calme.

— Tommy, je t'ordonne de descendre à l'instant.

— Minute, tantante, je suis très bien ici.

Miss Meadow était prête à pleurer. — Tommy, si tu ne m'obéis pas de. . .

Miss Meadow s'interrompit, Tom s'étant tourné vers Jeff, tendant l'oreille.

— Jeff, entends-tu?

— Quoi?

— La trompette de la pompe à incendie. — Hourra! et sautant par la lucarne, Tom disparut.

Ils veulent courir voir le feu, se dit miss Meadow, ils ne mettront pas les pieds hors de la maison. Et la bonne tante tirait du fond de son âme son air le plus sévère. Hélas! au moment où elle traversait à la hâte la cuisine, quatre jambes précipitées résonnaient sur le perron et deux cris discordants, sauvages, noyèrent complètement son ordre de "revenir tout de suite".

Miss Meadow se laissa choir sur une chaise et s'essuya les yeux. C'était mortifiant, mais il fallait le reconnaître, elle n'avait aucun empire sur Tom. La bonne dame douce, timide, n'était pas de pair avec cet enfant insouciant, rude, impétueux. Si Tom avait compris le chagrin qu'il causait par sa conduite, il y aurait songé à deux fois avant de désobéir. Mais ces pleurs étaient pour Tom comme la pluie sur le roc.

(A suivre)

Texte du discours prononcé par M. Edmond Préfontaine à la Chambre provinciale sur le chemin Winnipeg-Emerson

Il y a trois semaines nous invitions nos lecteurs à nous faire connaître leur point de vue relativement à la construction de la nouvelle route Winnipeg-Emerson. Le député de Carillon, M. Edmond Préfontaine, a bien voulu traduire le discours qu'il a prononcé à la Chambre la semaine dernière sur cette question importante. Nous le reproduisons ici en entier. On voudra bien excuser les imperfections grammaticales qui auraient pu nous échapper. On comprendra facilement la somme de travail que requiert la traduction d'un discours de cette envergure.

S'il est d'autres lecteurs qui désirent nous faire connaître par écrit leurs opinions sur le nouveau chemin nous serons heureux de porter celles-ci à la connaissance de nos abonnés. A cause du manque d'espace nous avons dû omettre quelques passages de la thèse que M. Préfontaine a exposée à la Législature.

M. l'Orateur:

"Plusieurs députés m'ont demandé si la cravate noire que je portais cette année alors que j'avais toujours l'habitude de porter une cravate rouge était en signe de deuil, parce que j'avais perdu la décision au sujet du fameux chemin Emerson-Winnipeg. Je désirerais leur dire en ce moment que tel n'est pas le cas. J'irais même jusqu'à ajouter que je ne crois pas avoir perdu définitivement la décision au sujet du fameux chemin. En fait, je puis affirmer que je crois être plus près, à ce moment même où je prends la parole, d'obtenir une décision favorable, que je ne l'ai jamais été depuis les deux ou trois ans qu'il est question de cette route. Je suis fermement convaincu que les arguments que j'apporterai en faveur de ma thèse seront assez puissants pour convaincre l'honorable Ministre des Travaux Publics de son erreur ou du moins, qu'ils réussiront à convaincre un nombre suffisant de députés, pour que ceux-ci à leur tour, convainquent l'honorable Ministre de changer sa manière de voir. Un certain nombre de députés, sachant quel sang gaulois coule dans mes veines, sont peut-être portés à croire que mon enthousiasme pour cette cause a peut-être eu raison de mon bon sens, et que je commencerai peut-être immédiatement à tirer du fusil à bout portant sur quelqu'un. Laissez-moi les assurer, M. l'Orateur, que je possède encore toute ma raison, que je n'exterminerai p e r s o n n e. Je compte cependant endommager tellement un certain mémoire présenté par le Département des Travaux Publics pour justifier le chemin de l'ouest, qu'il sera à peine reconnaissable quand j'aurai fini.

Comptes à rendre au public

"Jeudi dernier, quelques minutes avant d'entrer dans la Chambre pour présenter ma fameuse résolution qui fut déclarée hors d'ordre, sur un point de technicité, je reçus un télégramme de Saint-Vital. Puis-je vous le lire en ce moment? "Les Contribuables de St-Vital, au nombre de 4,518, sont derrière vous dans votre effort pour obtenir un chemin à l'est. Bonne chance." Signé A. Jacquet, président. Je voudrais, en ce moment, dire à mes amis de St-Vital, et dire aussi à tous les députés ici présents, que l'effort que j'entreprends n'est pas seulement à l'effet de voir à ce qu'un certain chemin soit construit à une certaine place. Ceci n'est qu'une considération secondaire et accidentelle. La lutte que j'entreprends est pour quelque chose de bien plus important, c'est afin de voir à ce que l'argent du public ne soit pas gaspillé inutilement et que le peuple ait réellement pleine valeur pour les sommes immenses que l'on va dépenser. Je voudrais aujourd'hui et dans les jours qui vont suivre attirer l'attention de cette Chambre, et celle du public en général, sur toute cette affaire, afin que tous, tant les députés que le public, puissent, en pleine connaissance de cause, passer un jugement sur la décision prise par le gouvernement, car si je puis en croire mes yeux et mes oreilles, M. le Président, il y a beaucoup de gens au Manitoba qui ne croient pas que la décision prise le fut sur les mérites intrinsèques de la cause, mais bien plutôt pour d'autres raisons que l'on ignore ou que l'on ne veut pas dire.

La question doit être étudiée à la Chambre

"L'on a beaucoup parlé dans les journaux, dans les chambres d'hôtels et dans les corridors de cet édifice, du fameux chemin Emerson-Winnipeg; m a i s par malheur, cette question n'a pas encore été soulevée dans cette Chambre. C'est un état de choses déplorable. Cette Chambre n'est-elle pas le forum par excellence pour la discussion de choses semblables? A mon avis, il y a longtemps que l'on aurait dû discuter cette question dans cette enceinte, puisque, en fin de compte, c'est ici qu'elle doit se régler. Vous avez là la raison de la résolution qui apparait sous mon nom dans les ordres du jour.

"L'on croit peut-être dans certains quartiers, que la question de location d'un chemin est une affaire pour les ingénieurs seulement. Ceci est tout à fait faux. Les ingénieurs, comme tous les autres membres du Service Civil, n'ont pas de responsabilités envers le public. Les dépences d'argent ne les intéressent guère. Ils travaillent sous la direction d'un ministre qui, lui, est responsable au public. C'est donc au ministre à décider et ce n'est qu'à lui que l'on peut s'en prendre.

Un peu d'histoire

"Il y a longtemps que l'on parle de ce fameux "Super Highway" tant à l'est qu'à l'ouest de la Rivière Rouge. Sans entrer dans de longs détails, permettez-moi de vous présenter les faits les plus saillants de cette controverse, afin que ceux d'entre vous qui viennent des autres parties de la province, et qui ne sont pas très au courant de la question, puissent mieux comprendre ce problème très compliqué. L'honorable Ministre des Travaux Publics a affirmé dans cette Chambre, il y a déjà deux ans, et c'est d'ailleurs une opinion généralement répandue dans le public, qu'afin d'attirer les touristes vers cette province, il serait avantageux de construire un chemin tout à fait moderne, un chemin qui se comparerait avantageusement avec les routes des Etats-Unis, entre Emerson et Winnipeg. Sans doute, nous avons bien le chemin no 14; mais ce chemin, quoi qu'il soit encore l'un de nos meilleurs chemins de la province, ne peut se comparer aux routes cimentées que l'on voit un peu partout aux Etats-Unis, et laisse à nos visiteurs une mauvaise impression. Dans le but, donc, de trouver un endroit propre pour y construire ce nouveau chemin, le Département des Travaux Publics délégua des ingénieurs afin qu'ils fassent des recherches tant à l'est qu'à l'ouest de la rivière. L'ingénieur qui examina les routes possibles à l'est de la rivière fut M. Garnet Affleck, décédé l'automne dernier. Il trouva une voie qui, d'après lui, remplissait toutes les conditions requises pour en faire un chemin idéal. Ce chemin, disait-il, serait droit, coûterait peu cher, tant à construire qu'à entretenir, et tout en desservant les touristes d'une façon idéale, serait en même temps situé de manière à servir tous les habitants de la rive est de la rivière. Il disait avoir comparé ce tracé avec les tracés suggérés à l'ouest de la rivière et qu'il n'y avait aucune comparaison entre sa suggestion et les autres chemins possibles. Je me rappelle très bien qu'il m'a dit à maintes reprises que si le Département des Travaux Publics recommandait un autre chemin ce serait tout à fait malgré lui.

Etudes du côté de l'Ouest

"En même temps que M. Affleck travaillait à l'est, d'autres ingénieurs cherchaient un endroit propice à l'ouest de la rivière. Il y avait beaucoup d'embarras de ce côté: des chemins de fer, des lots de rivière très nombreux et plusieurs villes et villages à traverser. Malgré toutes ces difficultés, j'avais l'impression qu'au sein du Département des Travaux Publics la question était déjà résolue et que l'on construirait à l'ouest de la rivière. Je me rappelle très bien avoir discuté, il y a trois ans, avec l'ancien Député Ministre des Travaux Publics, M. M. A. Lyons, la question du pont de St-Jean-Baptiste, et comme il me suggérait que ce pont devait être construit à quelques centaines de verges de la route allant vers l'est de St-Jean-Baptiste, afin, disait-il, de laisser assez d'espace entre le chemin de fer et la rivière pour y construire un "Super-Highway", je dis à M. Lyons: "Ne serait-il pas préférable de construire le nouveau chemin à l'est de la rivière, à l'endroit suggéré par M. Affleck?" La réponse de M. Lyons me reste encore dans la mémoire, et c'est celle-ci: "Oh non! nous ne pouvons ignorer les gens de Morris et des alentours." A peu près dans ce temps-là, des ingénieurs travaillaient entre le village de Letellier et la rivière, afin de voir si l'on ne pourrait pas construire à cet endroit.

Reprise d'espoir

"Je vous dis ces choses pour vous faire comprendre que le Département songe depuis longtemps à trouver un endroit favorable pour un tel chemin. A plusieurs reprises, pendant ce temps, je demandai au ministre des Travaux Publics, soit lors de visites personnelles, soit lors d'entrevues avec le Conseil de la Municipalité de Salaberry, de construire cette route à l'est de la rivière. J'essayais de mon mieux de lui faire voir les avantages de construire en cet endroit si fortement recommandé par l'un de ses ingénieurs. Il me donna toujours une réponse négative. Il semblait tout à fait décidé de construire à l'ouest de la rivière et je vous avoue franchement que je n'avais aucun espoir. Cependant je me pris à espérer quand j'entendis l'honorable Ministre dire à 250 membres de la Chambre de Commerce d'Emerson, en décembre 1946, lors d'une réunion à laquelle j'avais été invité, qu'il considérait sérieusement l'un ou l'autre de trois tracés possibles qu'il expliqua. L'un des tracés mentionné par le Ministre était celui proposé par l'ingénieur Affleck. Il suivait le "Soo Line" d'Emerson jusque près d'Arnaud et, de là, filait vers le nord en droite ligne jusqu'au chemin Ste-Anne, un mille à l'ouest du "Soo Line". Le second tracé mentionné par le Ministre laissait Emerson vers l'ouest, traversait la Rivière Rouge sur un nouveau pont et filait vers le nord à l'ouest du C.N.R. jusqu'à Morris, où il traversait entre les deux chemins de fer et de là continuait vers le nord en passant par La Salle et rejoignait l'extrémité ouest du boulevard McGillivray. Le troisième tracé mentionné devait laisser Emerson à l'est de la rivière, filer tout droit vers Sainte-Agathe, traverser la rivière à cet endroit sur un nouveau pont, et continuer en droite ligne vers le nord jusqu'à l'extrémité ouest du boulevard McGillivray. Il appela ce dernier tracé la "Center Location", ou la "Center Route."

"Lorsque l'honorable Ministre eût fini de parler, le Dr Boyd, de Morris, lui demanda pourquoi il ne construisait pas le nouveau chemin à l'endroit même où se trouve aujourd'hui le no 14. Le Ministre répondit: "Ceci est hors de question. Mes ingénieurs ne veulent pas le considérer. Ce chemin est trop tortueux, traverse trop de villages et, par endroits, menace de tomber dans la rivière. Un nouveau chemin au même endroit en ferait autant."

Naissance de la "Emerson-Winnipeg Short Route Association"

"Après le départ du Ministre, le Président demanda à tous ceux qui étaient intéressés dans un chemin à l'est de la rivière de demeurer quelques i n s t a n t s. Presque tous demeurèrent. Une organisation temporaire fut mise sur pied et l'on convoqua une assemblée de toutes les municipalités, les villes et villages intéressés. Cette assemblée eut lieu à Winnipeg la semaine suivante. Elle donna naissance à la "Emerson-Winnipeg Short Route Association." Cette association demanda et reçut le support total des trois députés de l'est de la rivière, et depuis ce temps fit des efforts constants afin de démontrer à l'honorable Ministre que le tracé proposé par feu l'ingénieur Affleck était le tracé le plus propice, tant pour desservir les touristes que pour rendre justice à une partie de la population manitobaine qui avait été négligée depuis longtemps au point de vue chemins.

"Sur ces entrefaites la session s'ouvrit. L'honorable Ministre avait déclaré à Emerson que la question de location de chemin serait décidée par la Chambre, mais il n'en fut pas ainsi. Le Ministre demanda une appropriation de $700,000 pour construire 35 milles de chemin dans un endroit qu'il annoncerait plus tard. Tout le monde savait, cependant, que même alors, en avril dernier, il n'était pas question de construire le long de la rivière, à l'endroit connu sous le nom de "No. 14 Location".

Nouvelles études

"L'honorable Ministre, en annonçant sa décision le 28 janvier, a déclaré qu'à cause de fortes protestations des gens de l'est il avait dû faire de nouvelles recherches au printemps de 1947. C'est donc avouer que la décision semblait favoriser l'ouest. Dès les premiers beaux jours, un groupe d'ingénieurs arpenta le tracé suggéré par M. Affleck, à l'est de la rivière. Leur travail fut de courte durée. D'autres groupes d'ingénieurs travaillèrent à l'ouest de la rivière, aux environs de La Salle, Domain et Osborne, la seule location jusqu'alors proposée à l'ouest de la rivière, puisque les ingénieurs ne voulaient pas considérer l'emplacement du no 14. Je désire ici faire remarquer que les trois villages ci-haut mentionnés sont dans le comté de l'honorable M. Dryden, député de Morris. Si le nouveau chemin passait là, il s'ensuivrait que le vieux chemin du long de la rivière dans le comté de l'honorable Député de La Vérendrye, M. Marcoux, serait abandonné par le gouvernement et deviendrait la charge de la Municipalité de Ritchot. L'honorable Député s'opposait fortement à cette proposition et ne faisait qu'un avec moi-même, l'honorable Député d'Emerson et la "Short Route Association," pour condamner le plan du gouvernement.

"Vers la fin de l'été, des groupes d'ingénieurs commencèrent à arpenter le long du no 14, l'endroit condamné antérieurement, endroit situé dans le comté de M. Marcoux, tandis que d'autres ingénieurs travaillaient encore dans le comté de l'honorable Député de Morris. Les fermiers et les villageois des environs suivaient ces développements avec grande curiosité. D'aucuns voyaient ces nouveaux développements comme une espèce de concours. . . un concours de tirage entre les deux ministres. Lequel des deux ministres finirait par l'emporter. . .

"D'autres avaient une idée toute différente de cette affaire. Ils étaient d'avis que l'honorable Député de Morris n'avait rien à faire dans cette galère, et croyaient plutôt que le gouvernement se demandait quel serait le moindre de deux maux que je vais énumérer. Le premier mal serait de ne pas suivre l'avis des ingénieurs qui recommandaient de se tenir loin de la rivière et ensuite d'être obligés d'en assumer les conséquences. Le second mal serait de suivre l'avis des ingénieurs, de construire en dehors du comté de l'honorable Député de La Vérendrye et d'avoir à faire face à un bloc solide de trois députés coalitionnistes de l'est de la rivière. Y avait-il de la vérité dans l'une ou l'autre de ces suggestions? Je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est que vers la fin de l'été, l'on cessa tout travail dans le comté de M. Dryden et que l'on fit un arpentage complet le long de la rivière, à l'endroit même condamné précédemment, dans le comté de l'honorable Député de La Vérendrye. Le 28 janvier, l'on annonça officiellement que l'on construirait le long de la rivière. Le gouvernement avait-il réellement choisi le moindre mal, ou les ingénieurs avaient-ils réellement changé d'idée?

Le bloc des députés de l'est brisé

"Ce que je sais bien, cependant, c'est que le bloc solide des trois Députés de l'est fut brisé et quoique je ne veuille pas insinuer que l'honorable Député de La Vérendrye est très heureux de la décision prise, je voudrais tout de même corriger en ce moment une déclaration faite dans la **Tribune** du 12 février, par Fred Johnson, qui dit au sujet du chemin Emerson-Winnipeg que tous les Députés représentant des comtés à l'est de la rivière se sont coalisés (ganged up) pour attaquer le gouvernement. La bande a perdu l'un des membres sur lequel elle comptait auparavant. Quelles que soient les raisons pour lesquelles l'on a changé d'idée et pour lesquelles l'on construit maintenant le long de la rivière, je crois que l'on a fait une très grave erreur. Ceci veut dire que pendant tout le temps de la construction les touristes n'auront plus d'accès facile à la métropole. Je voudrais également attirer votre attention, M. l'Orateur, sur le fait que l'on appelle à présent "Centre Route" la route qui longe la rivière, le no 14. Ceci me semble une usurpation. Puis-je citer l'éditorial de la **Tribune** du 29 janvier qui ridiculise le fait que les documents officiels appellent maintenant du nom de "Centre Route" un chemin qui a toujours été connu comme le no 14.

Le mémoire du gouvernement

"Pendant au moins un an le nom de "Centre Route" avait été appliqué au chemin partie à l'est de la rivière, partie à l'ouest de la rivière avec un pont à Ste-Agathe. Il sera intéressant de voir au comité qui a suggéré ce changement de nom et pourquoi? Je voudrais maintenant dire un mot du mémoire présenté pour justifier la décision prise de construire à l'ouest de la rivière. Ce mémoire est cousu d'inexactitudes, de parcelles de vérités, voire même de faussetés. Pour illustrer ce que je viens de dire, je vais toucher trois points et vous pourrez juger de là de la vérité de mes assertions.

Densité de la circulation

"Il ressort du mémoire présenté que la raison principale qui a déterminé le choix de l'ouest de la rivière est la densité de la circulation de ce côté. La carte de la circulation, annexée au bref, montre en effet qu'il y a plus de circulation du côté ouest que du côté est. Cela va sans dire, mais le plus petit enfant pourrait nous dire qu'il y a plus de circulation où il y a un chemin que là où il n'y en a pas. Ce qui révolte surtout les gens de l'est, c'est que l'on a compté comme de la circulation ayant son origine à l'ouest de la rivière toute la circulation qui passe par les six traverses et les deux ponts à destination de Winnipeg.

"Si l'on eut voulu être vraiment impartial dans l'allocation de cette circulation, l'on aurait d'abord commencé par faire un comptage à chaque traverse de rivière et de pont. L'on aurait soustrait le total de ce comptage, ou une partie au moins de ce total, de la circulation montrée pour l'ouest de la rivière et on l'aurait comptée en faveur de l'est en l'ajoutant à la circulation sur le chemin de Piney. Pourquoi une voiture venant de Sprague, à peu près 75 milles à l'est de Letellier, serait-elle considérée comme une voiture de l'ouest lorsqu'elle embarque sur la route no 14 après avoir traversé la rivière à Letellier? Il en est de même pour toutes les voitures qui viennent de l'est de la rivière.

"Le simple fait qu'il y avait six traverses et deux ponts sur la rivière au temps où le comptage de la circulation fut fait (le pont de St-Jean-Baptiste n'était pas encore ouvert à la circulation), est une indication qu'il y a une forte population à l'est de la rivière.

Deux mesures

"Il semble aussi que l'honorable Ministre ou ses subalternes ont une mesure différente pour calculer la circulation que l'on peut proprement appeler circulation nord-sud, pour l'est et l'ouest de la rivière. Quand il s'agit de l'ouest, l'on compte comme circulation nord-sud toute circulation provenant de différents points aussi éloignés que Morden, à peu près 50 milles. Quand il s'agit du côté est, cependant, l'on ne veut pas considérer comme légitime la circulation qui provient de Steinbach, une distance de 16 milles et demi. Pourquoi deux poids et deux mesures?

Sécurité des deux routes

"Le deuxième point que je voudrais vous faire remarquer comme ayant été traité d'une façon partiale, c'est celui de la sécurité sur la route. Le mémoire prétend que la route ouest assurera aux voyageurs autant de sécurité que la route est. Pourtant il est obligé d'admettre qu'il y a quatre traverses à niveau du côté ouest, que le chemin passe à travers St-Norbert et Morris, qu'il coupe un très grand nombre de lots de rivière où les troupeaux circulent, et qu'il aura beaucoup plus de courbes que le chemin de l'est. Aucune personne impartiale, en admettant ces prémisses, arriverait à la conclusion exprimée dans le mémoire, et la question sécurité est la question la plus importante à prendre en considération dans la construction des chemins modernes d'après les dires du ministre lui-même. S'il n'y avait aucune autre considération, militant fortement en faveur du chemin de l'est, cette seule considération serait suffisante pour faire pencher la balance de ce côté.

L'embouteillage

"Parlons un peu de la question de l'embouteillage (bottle-neck). Le bref prétend qu'il y a .62 de mille d'embouteillage du côté ouest sur la rue Osborne, mais qu'il y en a .82 de mille sur la rue Ste-Marie à l'est de la rivière et un mille dans la ville d'Emerson, à l'est de la rivière. Pour un esprit peu informé, cela voudrait dire que puisque l'embouteillage est trois fois plus long sur un côté que sur l'autre, les sommes nécessaires pour s'en débarrasser seront trois fois plus élevées à l'est qu'à l'ouest de la rivière. Peut-il y avoir, M. l'Orateur, quelque chose de plus ridicule? La sévérité d'un embouteillage et les dépenses nécessaires pour l'éliminer ne se calculent pas à sa longueur mais bien plutôt à la valeur des propriétés à déplacer. Les chiffres mentionnés pour le coût du chemin de l'est comprennent l'argent nécessaire pour éliminer l'embouteillage dans la ville d'Emerson, et quant à l'emassumer le coût et l'a déclaré officiellement. Il n'en est pas de bouteillage dans la ville de St-Boniface, celle-ci est prête à en même pour l'embouteillage sur la rue Osborne dans la ville de Winnipeg. Il en coûterait des millions pour se débarrasser de cet embouteillage, et la ville de Winnipeg a signifié par lettre au gouvernement que si le gouvernement construisait la route à l'ouest de la rivière et dirigeait une augmentation de circulation sur la rue Osborne, le gouvernement devrait être prêt à en assumer la responsabilité. Puis-je demander à l'honorable Ministre, étant donné qu'il a déclaré officiellement qu'il construirait la route à l'ouest, s'il va contribuer à faire disparaître cet embouteillage? Si oui, quel montant il va contribuer, si non, qu'il en avertisse immédiatement la ville de Winnipeg.

Deux légendes

"Il y a deux légendes, M. l'Orateur, que je voudrais détruire, ou voir disparaître une fois pour toutes. La première c'est celle qu'il n'y a pas de population à l'est de la rivière. Je n'avais jamais cru que la question de savoir s'il y avait quelques personnes de plus à l'est ou à l'ouest aurait une influence marquée sur la location d'un chemin de touristes. J'avais toujours cru que l'on considérerait seulement les points suivants: longueur du chemin, sécurité, coût, absence d'embouteillage et service à rendre à la population. Je m'aperçois aujourd'hui que l'on essaie de justifier le placement de ce chemin à l'ouest sur une base de population. Je suis prêt à rencontrer les partisans de l'ouest, même sur ce terrain. J'ai fait un relevé de la population des municipalités et des villages incorporés sur une égale distance des deux côtés de la rivière, et je vous présente les chiffres que voici:

Est

Hanover	8,743
Stuartburn	3,787
De Salaberry	4,337
Franklin	3,868
Partie de Montcalm	302
Petite partie de Morris	250
.75 de Ritchot	1,800
Emerson	847
Total	23,934
St-Vital	14,674

Ouest

9/10 de Montcalm	2,700
Rhineland	6,406
1/10 de Standly	587
Grande partie de Morris	4,770
.25 de Ritchot	600
Petite partie de McDonald	150
Village de Morris	920
Altona	1,065
Gretna	482
Plum Coulee	433
Total	18,113
Fort Garry	5,200

Si l'on omet Steinbach, soit approximativement une population de 2,000, la population du côté est encore la plus considérable.

Deuxième légende

"Le deuxième ballon que je voudrais crever, c'est celui qui consiste à dire que le chemin no 14 est un chemin fini, ruiné et que même si l'on construisait à l'est de la rivière et que l'on enlevait la moitié de la circulation sur le no 14, il faudrait tout de même le reconstruire. Je ne prétends pas que le chemin no 14 puisse se comparer au no 75 aux Etats-Unis, mais là n'est pas la question. Un voyageur qui, après avoir parcouru le fameux chemin Pennsylvania Super Highway, tomberait tout à coup sur le no 75 trouverait peut-être que ce chemin est un chemin fini et ruiné qui devrait être reconstruit. De même, un voyageur qui laisse le 75 pour voyager sur le no 14, trouve peut-être que ce chemin n'est pas très bon, mais ce qui importe aux Manitobains c'est de savoir si le no 14 donne encore un aussi bon service que nos autres chemins. De fait, un voyageur qui, après avoir voyagé sur le no 14, embarque sur le no 3 ou le chemin Minto-Morris, ou le chemin Morden-Sprague, ou le chemin Piney, a l'impression que tous ces chemins sont finis et ruinés et devraient être reconstruits.

"J'en appelle à tous les Députés qui connaissent le no 14, et je leur demande si ce chemin ne donne pas meilleur service à tous ceux qui ont l'avantage de pouvoir s'en servir, que nos autres chemins de gravier du Manitoba. Il faut nous rappeler que nous sommes une province pauvre, qu'il y a des milliers de milles de chemins à construire et à améliorer et, qu'avant de détruire, il faut commencer par construire. L'on prône à qui veut l'entendre que le chemin no 14 coûte très cher d'entretien. C'est encore une fausseté, et je vais vous le prouver derechef. J'ai fait une étude du coup d'entretien de quatre chemins provinciaux. Le chemin no 2, le chemin no 3, le chemin no 12, le chemin no 14, pour l'année 1945-1946. J'ai pris le coût total de l'entretien de ces chemins, tel que présenté dans les comptes publics de la province; j'ai divisé ce montant par le nombre de milles de chaque chemin et, ensuite, j'ai divisé ce nouveau montant par la circulation, telle qu'indiquée dans la carte de circulation annexée au mémoire du Département. Voici cette comparaison:

ON TROUVERA LE TABLEAU EN QUESTION AU HAUT DE LA ONZIEME PAGE

Vous voyez donc par là que le chemin no 14, si l'on considère la densité de la circulation, ne coûte que le tiers du no 3, et la moitié à peu près du no 2, et je vous demande, y a-t-il un député dans cette Chambre qui oserait prétendre que ce chemin ne donne pas meilleur service que n'importe lequel des chemins comparés? Je suis certain que presque tous les Députés seraient très heureux d'avoir dans leur comté des chemins comme le no 14. Il me semble que ce serait un crime de mettre la charrue dans ce chemin, et que toute la province devrait se révolter contre une telle proposition.

Nous sommes dans cette province les gardiens du trésor public. C'est à nous de voir à ce que les citoyens de cette province reçoivent le plus de service possible pour l'argent dépensé. Il semble que nous nous embarquons dans une ère de dépenses sans précédent dans l'histoire de notre province. Dans un petit coin seulement au sud de Winnipeg, nous allons dépenser $5,050,000.00. Avec ce montant, nous pouvons acheter différentes choses. Le Ministre des Travaux Publics nous présente un paquet et je vous en présente un autre. Dans le paquet du Ministre il y a un chemin de $4,681,000.00 à l'ouest de la rivière, et à l'est un autre petit chemin de gravier de 24 pieds de largeur, de St-Pierre à Emerson, ayant une valeur de $369,000.00. Dans le paquet que je vous présente, il y a le chemin actuel no 14, qui a une valeur approximative d'un million et demi de dollars. Il y a encore un "Super Highway" d'une valeur de $4,468,000.00. Il y a encore un montant de $369,000.00, dont l'on pourrait se servir pour construire un chemin dans le nord de la province, et il reste, par-dessus le marché, la somme de $213,000.00, que l'on peut utiliser n'importe où. Lequel de ces deux paquets, je vous le demande, devrions-nous acheter avec le même argent?

"Maintenant, j'aimerais, M. l'Orateur, passer brièvement en revue la manière d'agir du Département des Travaux publics de cette province envers le sud-est du Manitoba. Je vais me servir du terme le plus doux possible et dire que le Département n'a pas été généreux à l'excès. Permettez-moi de citer quelques bribes de mon premier discours prononcé devant cette chambre après l'élection partielle de 1935. C'était au temps de la grande dépression, et je vous prie de bien remarquer que les paroles que je vais citer furent prononcées devant cette chambre il y a douze ans.

"Il y a longtemps que je tiens la parole, M. l'Orateur, et je n'ai pas encore dit un mot du comté que j'ai l'honneur de représenter. Ce n'est pas qu'il y ait peu à dire de ce comté, mais que je veuille appuyer plus fortement sur ce que je vais dire maintenant. Je ne dirai pas que c'est le plus beau comté de la province, bien que j'en sois convaincu. Mais je dirai ceci: il y a plus de fromageries dans le comté de Carillon que dans tous les autres comtés manitobains réunis. Il y a plus de renardières dans le comté de Carillon que dans tout autre comté de la province. Il y a plus d'apiculteurs dans le comté de Carillon que dans tout autre comté d'égale étendue au Manitoba. Il n'y a pas au Manitoba de petite ville qui soit plus jolie, ni plus prospère que celle de Steinbach dans le comté de Carillon. D'un autre côté, il n'y a pas de boue qui puisse être aussi collante ni aussi glissante par moment que notre chère boue du comté de Carillon. Il n'y a pas dans la province du Manitoba de village aussi ancien, aussi près de Winnipeg et qui soit aussi dépourvu de chemins que ceux de Steinbach, St-Pierre et St-Malo, dans le comté de Carillon. On a dit plus de choses cet été des chemins dans Carillon qu'on en puisse jamais imprimer. Je sais que les temps sont difficiles pour les gouvernements, mais les temps sont difficiles aussi pour ceux qui paient des taxes sur l'essence et les licences d'automobiles depuis des années et qui, durant ces mêmes années, endommagent leurs automobiles dans bourbiers et bancs de neige. Je sais que le gouvernement provincial ne peut pas s'engager seul, au temps où nous sommes, dans des entreprises considérables de construction de chemins, mais si on songeait à entreprendre des travaux de chômage en coopération avec Ottawa, j'espère que mes honorables collègues réaliseraient enfin que le Manitoba ne commence pas à l'ouest de Winnipeg et de la rivière Rouge, mais qu'il y a des gens à l'est de la rivière Rouge qui seraient bien aise d'être considérés comme citoyens de cette province pour d'autres raisons que celle d'y payer des taxes.

Progrès à l'est de la rivière

"Qu'il me soit permis de répéter qu'il y a douze ans que j'ai prononcé ces paroles. Et depuis lors, puis-je demander ce qui a été fait? Pratiquement rien. Le chemin de Piney, promis en 1929 par feu M. McGillivray, n'a pas été amélioré ni complété. Les projets de drainage de la rivière La Seine et autres sont demeurés à l'état de promesses. La population a augmenté constamment. Les comtés de ce côté-ci de la rivière n'ont jamais été, à ma connaissance, signalés comme "pocket burroughs" dans les discussions sur la redistribution des sièges électoraux dans la province. Les produits de la ferme provenant de ce district ont augmenté prodigieusement. L'industrie forestière, l'apiculture, les manufactures, l'industrie laitière, l'industrie animale, la pelleterie, le commerce en général ont fait des progrès très rapides, et tout ceci en dépit des mauvais chemins et d'un méchant service de voies ferrées.

Chemin Piney

"Durant toutes ces années, je n'ai cessé de demander au ministre des Travaux publics de faire du chemin de Piney une route principale (Trunk Highway). Durant toutes ces années, il m'a refusé, et maintenant je vois dans le bref présenté par le Département des Travaux publics que la question de la densité de la circulation est le facteur décisif pour qu'un chemin devienne ou non un "Trunk Highway". Au sujet de la route St-Pierre—Emerson, le bref assure que le gouvernement en assumera le coût total de construction, et "si plus tard on découvre que le développement de la circulation du côté est justifie l'existence d'un meilleur chemin, alors, d'après la coutume (usual practice) du Département des Travaux publics, ce chemin secondaire deviendra un "Trunk Highway", devant être entretenu pour toujours sans le concours financier des municipalités."

Discrimination

"M. l'Orateur, j'aimerais en savoir davantage à propos de cette "usual practice". Cette coutume s'applique-t-elle à tout le Manitoba? Quelle est la circulation ou le traffic sur le chemin de Piney? Le recensement fait par le Département et présenté dans la fameuse "carte du traffic" annexée au bref des ingénieurs indique une circulation de 4,553; celle du chemin no 2 du côté ouest, un comptage de 2,479; et celle du no 3 à l'ouest, un comptage de 2,892. Ces deux chemins ont été des "Trunk Highways" depuis des années et les contribuables du côté est ont fait leur part, non seulement pour la construction, mais pour l'entretien de ces chemins. Ils n'ont qu'un peu plus de la moitié du traffic qu'il y a sur le chemin de Piney. Je vous demande, M. l'Orateur, s'il y a une "usual practice" pour un seul côté de la rivière, ou bien si le quota de l'est doit être supérieur à celui de l'ouest? Et que disait le ministre aux contribuables du côté ouest lorsqu'il refusait de faire du chemin de Piney un "Trunk Highway"? Citons ce que disait le **Pilot Mound Sentinel** tel que rapporté dans la **Winnipeg Tribune** du 14 avril 1947:

"Roads: The record-smashing budget brought down by Premier Garson in his capacity as Provincial Treasurer in the local House last week, indicates that Manitoba is all set for a real spending spree this year. Twenty-nine millions of dollars ought to take care of a lot of long-deferred undertakings. A sizeable sum, in millions, has been tabbed for use of the Minister of Public Works — which ought to mean that a lot of it will go to fixing up our highways. This being the case, it is timely to recall that Mr. Willis is on record as promising that the hard-surfacing of "The Verendrye Trail" (Number 3) would have priority over any other big undertaking on highway construction."

Favoritisme

"Je ne crois pas, M. l'Orateur, qu'un journal tel que le **Pilot Mound Sentinel** ferait une telle assertion sans être certain de son fait. Le chemin no 3 a une circulation beaucoup moindre que celle du chemin Piney. La province a dépensé des millions de dollars pour sa construction et son entretien. Il rend meilleur service que le chemin Piney à l'est, et cependant, le ministre promet de le macadamiser avant que de faire du chemin Piney un "Trunk Highway". N'y a-t-il pas du favoritisme dans la province, M. l'Orateur? Dernièrement, les gens du nord, ennuyés de ce qu'ils n'obtenaient pas un chemin jusqu'à Flin Flon, menacèrent de se séparer de la province. Pour ma part, je crois que si dans le Manitoba il y a des gens qui ont de justes raisons de vouloir se séparer de la province, ce sont bien les gens du sud-est. Notez bien, M. l'Orateur, que vous pouvez emplir un verre d'eau jusqu'au bord, et que si après cela vous continuez à verser, l'eau se répandra. En autant que cela me concerne, le verre déborde, et je tiens à déclarer devant cette Chambre et à tout le peuple manitobain, que le sud-est du Manitoba n'a pas reçu du Département des Travaux Publics le traitement qu'en justice il avait droit d'en attendre.

Le "Super Highway" à l'est servirait à tous

Le ministre, au nom du gouvernement, aurait eu une belle occasion, à propos de la localisation du chemin projeté, (super-highway), de reconnaître les droits des contribuables du sud-est du Manitoba. Ces gens n'ont jamais demandé un chemin de $5,000,000 pour leur usage exclusif, mais ils savent qu'un tel chemin va être construit au profit des touristes, que feu l'ingénieur Garnet Affleck était d'avis qu'un chemin de touristes du côté est de la rivière leur rendrait de grands services et de plus serait, au point de vue touristique, de beaucoup supérieur à celui qu'on pourrait construire à l'ouest de la rivière. Je viens de dire que le chemin de touristes à l'est, tel que proposé, serait d'une très grande utilité aux habitants de la localité. Les gens d'Emerson, de Ridgeville, et tous ceux qui résident le long de l'embranchement est du chemin Morden-Sprague y trouveraient une issue bien appréciable vers Winnipeg. De plus, rien de plus facile que d'amener les gens de Rosa, et de Greenridge à Arnaud et au "super-highway". Plus au nord, les gens de Barkfield, de Saint-Malo, de La Rochelle et de Dufrost l'atteindraient à un mille à l'ouest de Dufrost. Encore plus au nord, les gens de Grunthal, de Saint-Pierre et de Carey pourraient l'atteindre un mille à l'ouest de Carey. De même, les gens d'Otterburne. Ensuite le Piney Highway pourrait être allongé de quatre milles vers l'ouest, et de cette manière relier Steinbach au chemin de béton à 16½ milles de distance. Rien de plus naturel et de plus justifiable que de reconstruire le chemin Piney de Steinbach au "super-highway" et de le macadamiser. Plus au nord, les gens de Niverville et de tous les points à l'est atteindraient le "super-highway" un mille à l'ouest de Niverville. Les gens de l'Ile-de-C h ê n e s l'atteindraient sur la route Sainte-Anne, coin Crescent Road.

Deux poids, deux mesures

"Je n'ai mentionné que les gens demeurant à l'est du chemin proposé. Ces gens doivent se diriger vers l'ouest pour atteindre Winnipeg et peuvent tout aussi bien se diriger d'abord vers l'ouest et vers le nord ensuite, qu'autrement. A l'ouest du "highway" les gens entre la "Soo Line" et la rivière auraient, beau temps, mauvais temps, une bonne route, sans avoir à voyager dix milles de surplus. Les gens de Ste-Elisabeth, Aubigny, St-Adolphe y trouveraient grand profit. Le Ministre assure que les gens de Steinbach profiteraient davantage d'une route en direction du nord vers la route gravelée. Ne pense-t-il pas que les gens de Steinbach n'aimeraient pas autant que d'autres voyager sur une route durcie (hard surfaced) plutôt que sur une route gravelée? Et s'il est prêt à détourner le no 3 de Morden à Letellier une distance de 50 milles vers l'est afin d'amener ces gens à la route merveilleuse, pourquoi alors, pour la même raison, ne serait-il pas prêt à amener les gens de Steinbach à une distance de 16½ milles vers l'ouest? Pourquoi deux poids et deux mesures?

Chemin Steinbach—Ste-Anne

"Je reviendrai plus tard à une considération très sérieuse au sujet du fameux chemin de Sainte-Anne à Steinbach. Puis-je en dire seulement quelques mots en ce moment? Un bon chemin à cet endroit serait absolument nécessaire et aurait dû être construit il y a longtemps. Mais la construction de ce chemin, bien que d'importance immédiate pour les gens de Steinbach, n'est qu'une bagatelle en comparaison de l'immense avantage pour Steinbach d'être à 16½ milles seulement de la meilleure route cimentée de la province (avec l'espoir d'être reliée à cette route par un chemin durci dans un avenir prochain). Cette route Ste-Anne-Steinbach n'est qu'une bagatelle en comparaison de l'immense avantage pour tout le sud-est de la province d'avoir cette route merveilleuse qui servirait à tous, et d'où ramifieraient tous les autres chemins dans cette partie du pays? Notre pays se développe très rapidement, et nous devons regarder vers l'avenir. Pour ma part, je regarde en avant.

Envers qui la dette de reconnaissance?

"Le mémoire mentionne que le gouvernement devait prendre en considération le fait que les gens résidant près du chemin no 14 avaient payé leur part du coût de ce chemin, ce qui semblait vouloir insinuer que pour cette raison ils avaient droit au nouveau "highway". Il est vrai qu'ils ont payé une petite part de la "grade" et du gravier initial, mais ils ont eu la surface dure pour rien et l'entretien y compris le "snow-plowing" pour rien pendant 25 ans et pendant tout ce temps ils ont joui du meilleur chemin de la province. Ont-ils droit, de ce chef, à un traitement de faveur? La province leur doit-elle une dette de gratitude ou ne serait-ce pas plutôt le contraire? Je crois plutôt que ceux qui ont joui d'un "provincial trunk highway" doivent de la reconnaissance à ceux qui n'ont jamais joui de cet avantage et ont payé des taxes pour les autres. Pour ma part, il y a douze ans que je suis membre de cette chambre. Chaque année j'ai voté d'immenses sommes destinées à la construction et au maintien des "trunk highways", et toujours je savais que les gens que je représentais, dont je devais servir les intérêts et qui payaient des taxes comme les autres n'en recevaient aucune parcelle de bénéfice. C'est à ces gens que l'on doit de la reconnaissance. Cet état de chose, ce favoritisme a duré trop longtemps. Il faut qu'un changement se produise. Il est de mon devoir de rappeler d'une façon très forte ces vérités et j'en appelle à l'esprit de justice de la majorité des membres de cette chambre afin que justice soit enfin rendue à qui de droit.

"Maintenant, M. l'Orateur, j'arrive au dernier point de mon argument. C'est le point le plus important et en le discutant je ferai des accusations graves, mais je vous prie de croire que je suis en

(Suite à la onzième page)

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Raymond Turenne
Rédacteurs: Gilles Lane et Roger Smith
XXIe ANNEE — 1947-1948 — NUMERO 19

Festival à l'Amphithéâtre le 11 mars

La préparation de notre festival d'hiver occupe les organisateurs. La semaine prochaine, le **Coin** publiera le programme complet de la fête. On peut être sûr que la joute principale fournira du gouret de qualité.

La vente des billets est confiée aux élèves. C'est d'eux qu'on obtiendra les bons billets. On en trouvera aussi cependant au parloir.

Chronique

du 12 au 18 février

Théâtre

Samedi soir, le Cercle Molière a bien voulu jouer devant les élèves "La Donation", pièce en un acte qui lui mérita, le mardi suivant, au Playhouse, la première place au gala dramatique régional.

Nous ne nous y sommes pas ennuyés, certes. Le rire était facile, et nous avons admiré une fois de plus une excellence de jeu qui n'est jamais facile.

Que le Cercle Molière veuille bien agréer nos remerciements ainsi que les félicitations que lui mérite son récent succès.

Photographie

Sommes-nous tellement photogéniques? Le Père Robitaille semble trouver un plaisir immense, ces jours-ci, à collectionner des "effigies" collégiennes. Il fait une chasse aux images avec son kodak menaçant. Son gibier est de deux espèces: les étoiles du hockey, puis d'autres "étoiles" . . .

Art

En parlant de photographies, notons que les Rhétoriciens annoncent pour bientôt le portrait de leur conventum. Patience donc, collégiens, sous peu vous pourrez admirer . . . le lettrage du Conventum.

Gilles LANE.

Sur le tapis vert

Le tournoi de billard a donné un champion aux trois catégories: Jacques Sicotte pour les Petits, Albert Fréchette pour les Moyens, Antoine Fréchette pour les Grands. Il fallait trouver le champion du collège. La finale suprême, entre les trois, a prouvé que l'expérience pouvait encore servir. Antoine Fréchette a su habilement vaincre les deux plus jeunes concurrents. Félicitations à tous trois et particulièrement au grand vainqueur.

Sur la glace

Jeudi après-midi, en plus des parties de ligue, trois joutes contre des clubs de l'extérieur, ou de l'intérieur. Ce dernier mot réfère à la formidable équipe des Pères, qui se recrute dans le personnel et comprend des Pères, trois Frères Maristes, le silencieux et rusé Frère Couture et même, ce jour-là, s'ajoutait M. Corriveau. Les Atomes furent les victimes d'un fort jeu d'ensemble. Dans une joute "sérieuse", ils ont vu les "Pères" pratiquer la devise "Excelsior" et monter les points jusqu'à 6 à 2. Qu'arriva-t-il alors? Le remords, la pitié devant les figures tristes et allongées? La fatigue? Toujours est-il qu'à la cloche (que le Père Lalonde connaît toujours . . .) le score s'était réchauffé jusqu'aux points d'ébullition de 6 à 5. Le Père Lalonde avait réussi le truc du chapeau en plus d'un passer (ou "assistance"), et le Frère Paul-Omer, deux points et un passer. Après la partie, contrairement à l'habitude, la figure la moins déprimée des Atomes semblait celle de leur cerbère Padoue. Il faut reconnaître que malgré les six points glissés derrière lui, il en avait écarté quelques douzaines. On peut toutefois se demander encore si la suprématie des "Pères" est définitivement fixée pour cette année.

L'équipe de la Maison-Chapelle s'est reprise et de façon brillante. Opposés à un groupe mieux équilibré, les lionceaux du Jardin ont réussi cinq beaux points contre notre pygmée Arnal, parvenant ainsi à annuler avec nos bantam C.

Nos bantam B ou nos treize-ans, à l'âge chanceux, ont remporté une victoire de 4-3 contre leur adversaires du Juniorat. Compteurs: Stanislas Poirier 2, Léo Verrier et J.-P. Guénette 1.

Dimanche, le Grand Club n'avait pu trouver d'équipe à sa taille. Il décida de se reposer. Malgré cela, on pouvait voir une foule considérable le long des bandes. C'est que nos juvéniles se mesuraient au meilleur club de la ligue juvénile de Winnipeg, le Sir John Franklin. Les Grands avaient donné l'exemple par la série de leurs victoires; les Juvéniles n'avaient qu'à les imiter. Ne soyons donc pas surpris du résultat: 9 à 4 en faveur des nôtres. Les spectateurs furent très agréablement surpris du jeu propre et vivant donné par les protégés de M. Vern. Hamilton.

Les Atomes, encouragés par la voix du Père Robitaille, attrapèrent un résultat de 2 à 2 contre les Voltigeurs, et surprirent les Junioristes par un luisant 5 à 0. Il faut reconnaître que les Junioristes sortaient directement d'un banquet.

Les bantam B, sous la direction du Frère Léon-Hervé, n'ont pas encore connu la défaite.

Miklos Gafni

C'est un jeune homme de la Hongrie qui fut rattrapé des tranchées et des camps allemands. Son masque est robuste et campagnard, et sa taille nous rappelle qu'il a déjà suivi le soc et senti la gerbe de son pays.

Plus doué que plusieurs ténors de son âge, — il n'a que vingt-quatre ans — il unit, comme tout véritable artiste, la modestie au talent. C'est cela en effet qui frappe le plus chez Miklos Gafni.

Il entre en scène d'un pas lourd et bonhomme, et son salut n'affecte rien de ce guindé qui déplait tant chez quelques "étoiles". Le piano esquisse la première chanson. Elle est monacale et distante. On sent que l'artiste veut se ménager pour les pièces consistantes du concert.

Plus loin dans le programme apparait le "Panis angelicus" de Franck, qui menace de devenir la rengaine des ténors. C'est, je crois, le plus faible numéro de la soirée. La voix de l'artiste ne semble pas se faire à cette douceur mystique. Elle est trop fiévreuse, trop tranchante pour traduire la suavité qu'exige une belle mélodie. Vraiment ce chant d'église ne me parait pas à la portée d'un timbre plus puissant que versatile. Considérons, de plus, qu'il faudrait comprendre ce que l'on veut interpréter, ou du moins y croire. La substance de ce cantique suppose la foi.

Mais M. Gafni n'a pas tardé à se reprendre. Je fais allusion ici au mouvement dramatique de son "Aria de Lenski" (Tchaikowsy). Quelque chose de vaste et de poignant. On remarque l'accompagnement qui suit de près la mélodie romantique.

Miklos Gafni s'égale à sa brillante renommée dans les accents hongrois. Il semble avoir vécu la misère et la séparation. Il a une soif de vivre. Et sa voix rit entre les pimpants accords de ces danses tziganes où des pieds nus cerclés d'or font des ombres palpitantes sur le sable. Quelle richesse effervescente! Un souvenir d'une chanson à boire!

Dans toute son interprétation des notes d'agrément propres aux italiens atténuent les rigides élans de sa voix. Il charme, il emporte. A l'aise dans la chanson anglaise, il m'a particulièrement saisi dans son "To my Mother" par la franchise de l'expression. On pouvait y reconnaitre des nuances irlandaises de facture.

M. Gafni répondit à trois rappels. Il y chanta le sonore "Take me back to Sorento", qui sembla plaire à l'auditoire. Nous regrettons qu'il n'ait pas abordé la chanson française. Peut-être craignait-il la douceur de notre langue ou la rudesse de sa voix.

Au demeurant, Miklos Gafni possède une voix très puissante. Et c'est à juste titre qu'on l'a surnommé le "Caruso hongrois."

Placide GABOURY,
Philosophie I.

Le coin du Coin

Secret. Deux petits frères brillent sur la glace. Par leur adresse de patineurs ou de joueurs? Je ne sais. Mais certainement par leur beau chandail aux couleurs du Collège. Un chandail en bonne laine chaude et durable, tricoté de façon experte par les doigts maternels. Qu'on doit être bien là-dedans! Qu'on doit jouer avec entrain vêtu d'un tricot de Maman!

Mystère. "Oval Court": quelle est donc la plume alerte qui peut se cacher sous l'arcane de ce pseudonyme?

Angoisse. Si les Collégiens et le Toronto étaient battus le même soir, il y aurait bien aussi de la tristesse quelque part. Encore un changement à proposer au programme des joutes!

Apaisement. Les victoires du Canadien, si elles peinent un Raymond T. ou un Donald L., ont ceci de bon qu'elles mettent fin à notre crainte, à savoir, que ledit Canadien cherchât à nous enlever le gérant et l'entraîneur de l'indomptable CSB.

Résultats de janvier

Succès - Application - Conduite
(Premiers et seconds)

Philosophie II: Excellence: J. Dupont, G. Lavoie. Diligence: G. Lavoie. Honneurs: G. Lavoie.

Philosophie I: Exc. J. Choiselat, A. Jubinville. Dil.: A. Jubinville. Hon.: A. Jubinville.

Rhétorique: Exc.: G. Lane, C. Halpin. Dil.: M. Miron, G. Dumas. Hon.: M. Miron, D. St-Onge.

Belles-Lettres: Exc.: P. Beaulieu, W. Leclerc. Dil.: L. Bernier, R. Lafrenière. Hon. O. Fillion, J. Chenard.

Versification: Exc. R. Breton, R. Leclaire. Dil.: R. Leclaire, J. Himbault. Hon.: A. Fréchette, M. Pelletier, G. Toupin.

Méthode A.: Exc.: E. Cormier, J. Moreau. Dil.: E. Cormier, J. Moreau. Hon.: E. Duha, B. de Margerie.

Méthode B: Exc. J. LaRivière, L. Paquin. Dil.: R. Lane, J. LaRivière. Hon.: J. Lavery, R. Gratton.

Syntaxe A: Exc.: A. Isabey, G. Landry. Dil.: L. Bergeron, G. Payette. Hon. P.-E. Fouillard, L. Hacault.

Syntaxe B: Exc. F. St-Laurent, G. St-Amant. Dil.: F. St-Laurent, P. Gagné. Hon. G. Bernier, R. Philippot.

Eléments latins A: Exc. H. Bourgeois, J. Sicotte. Dil.: M.-A. Desautels, M. Chabot. Hon.: M. Chabot, J. Gisiger.

Eléments latins B.: Exc. A. Gobin, R. Blain. Dil.: L. Laurencelle, R. Sylvestre. Hon.: R. Bazin, D. Arbez.

Eléments français: Exc.: R. Arnal, J.-L. Barnabé. Dil.: R. Arnal, L. Senécal. Hon.: J.-L. Barnabé, G. Boissonneault.

Une fortune cachée dans des jarres

MARTINEZ, Californie — Le roi des gobe-sous, Carl H. Nealis, a laissé en mourant une fortune de $665,000 que se disputent maintenant une fille adoptive, Janet Nealis, 23 ans, et le gouvernement fédéral qui réclame des impôts non payés. Seulement, le défunt roi, qui se méfiait des banques, avait enfoui sa fortune un peu partout dans la baie: $150,000 dans des jarres enterrées à Oakland; $149,000 dans une valise trouvée à sa maison d'El-Cerrito; $150,000 enfouis dans des jarres à la même adresse; $67,007 cachés à Tracy et $35,000 cachés à Richmond.

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

H-7

SIMPLE COINÇAGE

Un coinçage a lieu lorsqu'un joueur possédant des arrêts à deux ou trois suites est forcé de se départir de l'une de ses cartes essentielles pour l'arrêt de ces suites.

DONNEUR OUEST
Nord-Sud vulnérables

N
Pi. V-8-4-3
Co. V-6-3
Ca. 7-4
Tr. 8-7-4-3

O
Pi. A
Co. A-R-9-8-7-5-4
Ca. V-6
Tr. A-R-10

E
Pi. R-2
Co. D-10-2
Ca. A-D-5-3-2
Tr. 9-6-5

S
Pi. D-10-9-7-6-5
Co.
Ca. R-10-9-8
Tr. D-V-2

OUEST	NORD	EST	SUD
2 coeurs	Passe	3 carreaux	Passe
3 coeurs	Passe	4 coeurs	Passe
4 piques	Passe	5 carreaux	Passe
6 carreaux	Passe	6 coeurs	Passe
Passe	Passe		

N.B.—Est-Ouest utilisaient les enchères interrogatives.

Nord entame du trois de pique. (Nord ignorait les enchères interrogatives sinon il aurait entamé à carreau, car les enchères ont révélé que l'as de carreau était à Est et que le roi n'était ni à Ouest ni à Est.)

Ouest décide de tenter prendre toutes les levées. Après avoir pris de l'as de pique, il joue coeur. A la première ronde d'atout, Sud défausse le dix de carreau, indiquant ainsi à son partenaire posséder un arrêt à cette couleur. Le déclarant en déduit donc que la finasse à cette suite sera perdante; il conserve néanmoins l'espoir de réaliser ses ambitions si la dame et le valet de trèfle sont chez Sud. Il défile donc tous ses atouts. Avant d'en jouer le dernier, les jeux sont réduits à six cartes. Les joueurs ont conservé les cartes suivantes:

N
Pi. V-8-4
Co.
Ca.
Tr. 8-7-4

O
Pi.
Co. 4
Ca. V-6
Tr. A-R-10

E
Pi. R
Co.
Ca. A-D-5-3
Tr. 9

S
Pi.
Co.
Ca. R-10-9
Tr. D-V-2

Sur le quatre de coeur Est et Sud jettent un carreau. Ouest joue un carreau qu'il fait prendre par l'as du Mort. Le roi de pique coince Sud qui doit jeter une carte essentielle; il se décide à jouer un trèfle, Ouest joue son dernier carreau. Appelant ensuite trèfle, le déclarant gagne les dernières levées.

C'est un simple coinçage. Comme pour l'oeuf de Colomb, il suffit d'y penser.

Vous êtes à Ouest et Sud à un contrat de 3 S-A. Quelle sera votre entame?

Les enchères ont été les suivantes:

SUD	OUEST	NORD	EST
1 coeur	Passe	1 pique	Passe
2 coeurs	Passe	3 coeurs	Passe
3 S-A	Passe	Passe	Passe

Ouest a le jeu suivant:

Pi. 9
Co. A-5
Ca. V-10-8-3-2
Tr. A-7-6-5-2

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.

Boîte aux Questions

Q.—Un fidèle catholique peut-il lire le livre "Let God be True", que donnent ou vendent les témoins de Jéhovah en circulant par les maisons?

R.—**Non**. L'Eglise, par l'Index, empêche sous peine de faute grave la lecture des "livres qui défendent, avec arguments à l'appui, l'hérésie ou le schisme, ou essaient d'ébranler de n'importe quelle manière les fondements de la religion". Le livre "Let God be True" entre évidemment dans cette catégorie. Il respire la haine contre toute Eglise et contre toute autorité civile. Il déverse surtout son venin sur la hiérarchie catholique. Il nie l'existence de la T. S. Trinité, de l'enfer et du purgatoire; il rejette l'Incarnation, l'immortalité de l'âme, la légitimité du culte des images etc. Il affirme que 144,000 hommes seulement seront sauvés, que les apôtres sont ressuscités en 1918, que la fin du monde est proche, qu'il y aura un millénaire. . . L'auteur anonyme tente de prouver toutes ces erreurs par la Bible; il interprète librement des textes et tait souvent ceux qui établissent notre foi et détruisent la sienne. Il y a là ignorance ou manque de droiture — Le livre "Let God be True" ou sa version française, ne peuvent entrer dans un foyer catholique; si par malheur ils y sont entrés, ils doivent aller au feu.

•

Q.—Est-ce manquer à la justice que de calomnier les morts ou de médire d'eux?

R.—**Oui**, car les défunts ont droit à leur réputation. Leurs âmes immortelles subsistent; elles estiment à grand prix le bien de la renommée par laquelle elles vivent chez les vivants; elles désirent donc légitimement le garder; le leur enlever, c'est contrarier leur volonté et léser leur droit. Toutefois, la calomnie à l'endroit des disparus est un péché moindre qu'à l'égard des vivants. Les trépassés ont moins besoin de leur réputation et sont donc censés moins rebelles à la violation du droit qu'ils y ont. Notons encore que l'histoire a droit de narrer les faits même répréhensibles des défunts, s'il y a raison d'utilité. Elle le doit, si elle veut être "maîtresse de vie, témoin de la vérité et vengeresse de la justice divine". L'historien doit voir cependant à ce que les vivants ou les institutions liés au disparu n'en subissent aucun dommage.

•

Q.—Vu la grande ressemblance entre notre baptême et celui de l'Eglise Anglicane (High Church), un catholique pourrait-il servir de parrain au baptême d'un enfant de son voisin anglican qui est aussi un bon ami?

R.—**Non**. Le Saint-Office décrétait le 7 juillet 1864: "Il est absolument défendu aux catholiques de servir de parrain aux baptêmes administrés par des hérétiques à des fils d'hérétiques." Les Anglicans sont des hérétiques puisqu'ils rejettent entre autres le dogme de l'Infaillibilité pontificale et de l'Immaculée Conception. Le catholique ne peut donc s'associer activement à leurs cérémonies sans commettre une communication prohibée aux actes de culte hérétique. Une infraction n'entraînerait pas cependant de censure.

•

Q.—Que faut-il penser des hôpitaux de chiens, tels que celui de Norwood (Winnipeg)?

R.—Un moraliste sérieux, le R. P. Aertnys, Rédemptoriste, écrit ces mots "L'on doit regarder comme un **excès maladif** et digne de risée, le fait d'élever des hôpitaux pour les animaux malades ou des refuges pour les bêtes qui ont de l'âge." Nous croyons ce jugement très exact. L'homme se doit de prendre un soin raisonnable des animaux qui lui sont utiles et lui fournissent une honnête distraction. Mais, leur bâtir des hôpitaux, c'est dépasser la mesure. Pareille aberration provient de ce que le toutou prend trop d'importance dans la famille; peut-être parce qu'il remplace parfois l'enfant refusé. Qu'il y ait des vétérinaires pour soigner les petits chiens malades, c'est fort bien; qu'on leur élève des asiles, c'est déjà répréhensible. Les fonds engagés dans pareille entreprise ridicule, seraient bien plus à leur place au service des malades et des besogneux.

Politique extérieure de l'Argentine

(Suite de la première page)

réalisation des buts élevés des Nations unies, tout en tenant compte des réalités du moment. Sa présence au Conseil de Sécurité avec le Canada, la Colombie, la Belgique, l'Ukraine, la Syrie et les Cinq Grands, lui confère des droits et des obligations de la plus haute signification, qui restent d'ailleurs en ligne avec les ambitions de coopération du peuple argentin et son idée de paix. On se souvient, en effet, du plan de solution pacifique des conflits, que le président Peron proposait l'an dernier à toutes les nations.

Il convient de dire aussi qu'une des principales ambitions du gouvernement argentin actuel a été de nouer avec les Etats-Unis des relations amicales basées sur le respect et l'intérêt commun. En effet, les rapports entre les deux pays avaient été obscurcis pendant quelque temps par la politique américaine trop personnelle de M. Braden, qui avait bâti des thèses tendancieuses sur des prémisses douteuses. Grâce à la fermeté du président Peron et à la bonne foi du président Truman, les nuages furent bientôt dissipés, de nouvelles équipes furent organisées, la confiance revint; et ainsi, les représentants de Buenos-Aires et de Washington ont pu travailler de concert à la Conférence de Rio l'an dernier, comme ils le feront à Bogota prochainement. C'est que les affaires panaméricaines, à tous les degrés, ne sauraient prospérer sans une franche coopération de tous les pays de notre hémisphère.

La politique extérieure de l'Argentine a également une phase économique et humanitaire. Il est juste que son gouvernement fasse des accords commerciaux avec tous les pays qui sont prêts à faire honneur à leur signature, et qui peuvent coopérer à l'avantage des signataires. Mais il est noble de sa part de la voir prendre de sa propre initiative des mesures humanitaires pour aider certains pays moins fortunés. Ainsi, l'Argentine a donné une aide économique directe à plusieurs pays européens, sans attendre la mise en oeuvre du plan Marshall, auquel elle ne manquera pas en sus de faire sa part. Et dernièrement, elle a permis à l'Italie de lui envoyer cent mille émigrants, dont elle prendra les dépenses à sa propre charge, jusqu'à ce que ces braves gens puissent s'organiser pour travailler et vivre dans leur nouvelle patrie.

Il convient enfin de mentionner un aspect territorial de la politique extérieure argentine: il s'agit du partage des terres nouvelles de l'Antarctique, qui est en passe de devenir une question internationale à l'ordre du jour. Depuis les explorations américaines de la vaste calotte polaire australe, plusieurs nations se sont mises en ligne pour revendiquer une part du morceau sous un prétexte ou un autre. La proximité de l'Argentine et du Chili des terres polaires donne à ces pays une base géographique pour leurs revendications. Mais encore faut-il qu'il y ait occupation effective pour satisfaire à la procédure juridique générale. Il y aurait aussi quelque réparation diplomatique pour régulariser ces revendications.

Aux dernieres nouvelles, un croiseur anglais serait parti pour l'Antarctique ces jours-ci. Le gouvernement chilien se préparait à envoyer un navire, qui n'aurait pu encore partir. Les Argentins, de leur côté, pensent à faire le nécessaire. Ce qui complique quelque peu la situation dans le cas présent, c'est qu'une partie des terres australes en jeu sont considérées comme dépendantes des îles Falkland ou Malouines, que l'Angleterre s'est annexées en 1833 et que l'Argentine revendique comme faisant partie du patrimoine national que l'Espagne leur a cédé au moment de leur libération. Nous nous bornons à mentionner cette délicate question, qui est à l'ordre du jour, pour montrer les ramifications de la politique extérieure argentine, qui essaye par tous les moyens pacifiques dont elle dispose, à défendre ses intérêts nationaux, dans le cadre plus vaste de la justice et de la bonne entente internationales.

T. G.

Oak Ridge serait peu surveillé

NEW-YORK — Norbert Gagen, un ancien soldat, a révélé dans un article du magazine Varsity qu'il pénétra à Oak Ridge tous les jours au cours d'une semaine, en 1943, et que chaque fois il y vola des documents concernant la bombe atomique.

Faisant usage d'un insigne doré qu'il avait acheté chez un regrattier pour déjouer les gardes, il vola des dossiers, prit des photographies, prépara des cartes, compila des notes, posa des questions et écrivit un rapport d'un demi-pouce d'épaisseur sur Oak Ridge.

Gagen faisait partie d'un corps de contre-espionnage de l'armée. Sa tâche consistait à s'infiltrer à Oak Ridge en vue d'éprouver les mesures de précaution qu'on y prenait. Il réussit à y pénétrer si souvent que les gardes commencèrent même à le saluer, dit-il.

80 médecins tchécoslovaques étudient en Grande-Bretagne

LONDRES — L'Angleterre aide la Tchécoslovaquie à rattraper les sept années d'études et recherches médicales interrompues par suite de la guerre. Quatre-vingts médecins tchécoslovaques passeront trois mois dans les hôpitaux londoniens et provinciaux.

Apparitions de la "Vierge de la Révélation," aux Trois Fontaines

Traduit de la brochure italienne "Brevi cenni sulle Apparizioni della 'Vergine della Rivelazione' alle Tre Fontane" aux bureaux de "La Liberté et le Patriote"

(Suite)

Le discours céleste est terminé. L'apparition sourit, fait deux pas en arrière sur la pierre sur laquelle reposaient ses pieds virginaux, elle se retourne complètement, laissant voir sa belle mante verte, marche vers le centre de la grotte et semble disparaitre dans le mur de roc.

"Belle dame! La mante verte!" s'écrie Charles, qui, le premier est sorti de l'extase. Puis il s'élance vers le côté de la grotte où disparut la radieuse apparition. Il croit un instant serrer la mante. Mais tout redevient comme auparavant, et ses petites mains s'agitent en vain contre la brune muraille de pierre.

Un parfum merveilleux et intense remplit la grotte. Tous reviennent à eux.

— Avez-vous vu? C'était la Madone, s'exclame le père en s'adressant à ses enfants encore tout extasiés de la vision céleste.

L'ex-protestant est catholique de nouveau — désormais il croit à tous les dogmes de l'Eglise, désormais il sera un fils dévot de la Mère de Dieu. Il s'assied de suite en dehors de la grotte, et, à la page qui suit immédiatement celle qui est remplie d'annotations blasphématoires, il écrit à la hâte ce qui vient d'arriver, opposant sur le papier ses premières impressions encore toutes vives et palpitantes.

Puis il grave sur le roc le grand événement: "En cette grotte, le 12 avril 1947, la Vierge de la Révélation est apparue au protestant Bruno Cornacchiola".

Ensuite il descend vers le bosquet avec ses petits, entre dans l'église de l'abbaye voisine. "Mes trésors, leur dit-il, en montrant le tabernacle où réside le Saint Sacrement, je vous avais toujours dit que Jésus n'y était pas présent. Mais au contraire, il y est; oui, là-dedans, dans cette maisonnette. Priez-le."

Et pour la première fois l'innocente prière sort de ces petites lèvres innocentes, à qui la perversité du père avait défendu de "lancer de ces flèches d'or au Coeur de Dieu". Doux spectacle émouvant dont furent témoins les murs de l'abbaye ancienne, habitués depuis des siècles à entendre — nuit et jour — les saintes psalmodies des pieux solitaires, mais qui n'avaient encore jamais assisté à semblable prodige de la grâce: un enfant prodigue qui retourne à la maison paternelle, emmenant avec lui ses enfants qu'il avait déjà entraînés dans le sentier de l'erreur.

Plus tard, à son retour à la maison, la douce et vertueuse Iolanda Cornacchiola fut toute étonnée de voir son mari, d'ordinaire si terrible, revenir la tête basse comme un agneau, l'apparence de quelqu'un qui vient de recevoir un coup terrible, et tout inondé d'un étrange parfum délicieux.

"La Madone! Maman, nous avons vu la Madone!" s'écrièrent les enfants. Et le converti raconte le grand prodige et pleure et prie avec son épouse qu'il avait aussi entrainée loin du bercail sacré.

Après 16 jours d'épreuves angoissantes, vient la rencontre avec le prêtre qui — signe surnaturel — prononce les paroles indiquées par la Vierge (Ave Maria, mon fils). Les époux se confessent et abjurent leurs erreurs. Plus tard — le 18 mai — eut lieu le baptême de Gianfranco et la Première Communion de Isola, et le joyeux retour à Dieu de toute une famille qui vivait dans l'erreur.

Trois autres fois la Vierge daigna apparaitre dans la grotte au converti, le réconfortant par son sourire maternel.

La quatrième fois, elle lui parla pour lui donner ce court message — qui constitue une précieuse récompense pour les bonnes âmes qui depuis plus de vingt ans dispensent les trésors de leur charité pour les enfants du peuple dans la région des Trois Fontaines: "Vas, lui dit la Vierge, chez mes chères filles, les Pieuses Maitresses Philippines, et dis-leur qu'elles prient pour les incroyants et pour l'incrédulité des gens de ce quartier."

Mais lui ne sait où sont ces bonnes religieuses. Il ignore absolument que là, au tournant de la rue, dans cette maison solitaire, il y a une école dirigée par les "Pieuses Maitresses Philippines". Une dame qu'il rencontre lui en indique l'endroit et plus tard les circonstances feront que ces mêmes admirables Religieuses deviendront les dépositaires de ses trois innocents enfants.

(à suivre)

Tableau de comparaison

Entretien	Coût total (Comptes publics du Manitoba 1945-1946)	Milles ("Road Guide")	Coût d'entretien par mille par année, basé sur les comptes publics 45-46. (Carte de circulation préparée par M. Willis)	Etude comparative du coût d'entretien basée sur le nombre de voitures par semaine durant la période d'été, telle qu'indiquée dans l'Index du gouvernement.	
Chemin no 2	130,157.27	211	$616.80	Coût par mille $616.80 / Divisé par le volume du traffic 2,479	20.84
Chemin no 3	167,938.12	210	$799.85	$799.85 / 2,692	29.71
Chemin no 12	16,217.95	38	$426.79	$426.79 / 3,784	11.27
Chemin no 14	52,362.05	70	$746.60	$746.60 / 7,191	10.38

Texte du discours de M. Edmond Préfontaine

(Suite de la neuvième page)

position d'en établir la véracité et que je le ferai en temps et lieux. Ce point consiste dans la réaction du peuple de la rive est, le 20 janvier dernier, à l'annonce de la décision du ministre de construire le "Super Highway" sur la rive ouest au même endroit que le no 14 actuel, ce qui voulait dire que le no 14 serait abandonné. Cette annonce produisit un grand mécontentement et un ressentiment profond. Mécontentement et ressentiment non pas surtout parce qu'on n'obtenait pas le chemin désiré, mais parce que les raisons avancées pour justifier l'autre tracé leur paraissaient partiales et injustes. Ils considéraient le mémoire des ingénieurs comme étant incomplet, trompeur et tendancieux. Ils croyaient que la présentation et l'interprétation des faits indiquaient de la partialité et un manque de droiture. Leur irritation était principalement causée par l'infâme charte (Infamous Traffic Flow Chart), formant la base des arguments en faveur du chemin choisi. Qu'ont-ils fait dans de telles circonstances? M. le président N. C. McLean, d'Emerson, fixa, pour le mardi 2 février, une réunion de la "Short Route Association". Cette réunion fut, sans contredit, la plus grande et la plus représentative dans l'histoire de ladite association, et en dépit de l'effort désespéré de l'honorable député de La Vérendrye pour convaincre les délégués de la futilité, voire même de l'absurdité de protester contre la décision du gouvernement, un gouvernement ayant derrière lui une imposante suite de 45 partisans; néanmoins, une résolution unanime fut passée, protestant contre la décision, s'élevant contre les raisons données pour la justifier, et incitant les députés de l'est du Manitoba à s'y opposer.

Mémoire réfutant celui du gouvernement

Les journaux publièrent cette motion de protestation. Un comité de l'Association fut nommé pour continuer la lutte et publia un mémoire détaillé réfutant chacun des points du mémoire du gouvernement. L'opinion publique s'éveilla. **Le Manitoba Free Press**, conscient de ses responsabilités envers le public et évidemment impressionné par la force des arguments des habitants du côté est, suggéra dans un éditorial qu'une enquête générale soit faite par un comité de la Chambre sur toute la question. L'on commença à s'agiter au Parlement. M. le maire Barkman, de Steinbach, fut invité à venir rencontrer le ministre des Travaux publics. Après avoir rencontré ce ministre, il retourna chez lui ayant la promesse du ministre que le gouvernement construirait en 1948 un "Trunk Highway" de Ste-Anne à Steinbach, entièrement à ses frais et que ce travail commencerait dès que la température le permettrait. En retour, il devait obtenir du conseil de la ville de Steinbach une résolution à l'effet que Steinbach était plus intéressée à aller vers le nord que vers l'ouest, et que l'on ne voulait plus prendre part à la controverse du "Super Highway". Cette résolution, dûment passée, fut envoyée à l'honorable Ministre. Notez bien, ici, M. l'Orateur, les attitudes différentes prises par le Ministre au sujet du chemin Ste-Anne—Steinbach, en quelques jours. Son fameux mémoire paraissait le 28 janvier. Permettez-moi de vous citer la question no 12: "Is it true that the proposed concrete highway on the East side of the river is necessary in order to serve the municipalities of the South East?"

D'une pierre, deux coups

"Incidemment, laissez-moi vous dire que je n'aime pas particulièrement l'insinuation faite en cette question. Elle donne l'impression que les gens du sud-est ont demandé un "Super Highway" uniquement pour leur usage. Cela n'est pas exact. Personne n'a jamais suggéré qu'un tel chemin soit nécessaire pour ces gens, et personne, à ma connaissance, n'en a fait la demande; mais je veux dire qu'un "Trunk Highway" est nécessaire afin de servir ces municipalités et que si un chemin macadamisé pour le tourisme doit être construit entre Emerson et Winnipeg, le gouvernement devrait faire d'une pierre deux coups en construisant ce chemin là où il pourrait desservir des gens qui n'en ont pas et servir en même temps le tourisme d'une façon adéquate. Mais, M. l'Orateur, revenons à la route Ste-Anne—Steinbach. La réponse à la question que je viens de citer est celle-ci:

"We believe that the municipalities of the Southeast would be adequately served by providing all-weather gravel roads from Dominion City to Sprague, and from St. Vital to Emerson via Dominion City, and from Steinbach West to the St. Vital—Emerson Road, and by **eventually** building an all-weather gravel road from Ste. Anne South to Steinbach."

"Maintenant, M. l'Orateur, puis-je vous demander la signification du mot "eventually"? A moins que ma compréhension de la langue anglaise ne soit insuffisante, ce mot signifie "sometime" ou "in the future". Je crois qu'il élimine la présente année et pourrait comprendre une période de deux à cinquante ans.

Pourquoi la volte-face du gouvernement?

"Je vous demande encore, M. l'Orateur, pourquoi la volte-face du gouvernement au sujet de ce chemin? Le 7 février, le Ministre promettait à M. Barkman de commencer la construction de la route dès que la gelée disparaîtrait du sol.

"Mais, je désirerais que vous notiez ceci en plus: cette route ne sera ni un chemin ordinaire de marché, ni une route "two-thirds" mais un "Trunk Highway", entièrement aux frais du gouvernement. Depuis quand le Département a-t-il pour politique de construire des "Trunk Highways" entièrement à ses frais (on a 100% basis) avant que ces chemins ne soient auparavant des chemins secondaires "on two-thirds" dans des municipalités organisées? Je crois savoir qu'une délégation de Beauséjour et des districts environnants a récemment demandé au Ministre une route conduisant à Grand Beach, entièrement aux frais du gouvernement, et qu'on la leur refusa prétextant qu'il n'était pas dans la politique du Département de construire des "100% highways from scratch", et que le Département ne pouvait traiter d'une façon différente les uns aux dépens des autres. Pourquoi, alors, accorder des privilèges à deux municipalités, celles de Ste-Anne et de Hanover? Mais bien plus, après que fut passée par le conseil de Steinbach la résolution exprimant leur préférence d'une route vers le nord, un groupe d'hommes d'affaires dont quelques membres dudit conseil vint me voir à ma chambre d'hôtel, le 10 février. Ils me firent part de la promesse du Ministre de leur donner un "100% Trunk Highway" de Ste-Anne à Steinbach. Je répondis que d'après moi il y avait longtemps qu'une telle route aurait dû être construite, mais que je n'aimais pas les circonstances particulières dans lesquelles elle leur était offerte. Je leur posai cette question: "Supposons que vous ayez une bonne route vers le nord, ainsi qu'une bonne route vers l'ouest; la route nord conduisant à un chemin gravelé vers Winnipeg, et la route ouest conduisant à un "Super Highway" vers Winnipeg, et que vous ayez le choix d'un "Trunk Highway" conduisant à l'une ou l'autre, en quelle direction préféreriez-vous aller? Ils répondirent unanimement qu'ils préféreraient de beaucoup aller vers le "Super Highway". C'est évident, le bon sens le dit. Je leur demandai encore pourquoi ils ne se prononçaient pas dans ce sens et pourquoi ils n'unissaient pas leurs efforts aux miens et à ceux d'autres gens afin d'obtenir le "Super Highway" à l'est de la rivière. Ils répondirent que puisque le gouvernement avait fait sa décision, ils croyaient qu'on n'y pouvait plus rien. Ils me dirent que l'honorable député de La Vérendrye leur avait dit qu'une décision du gouvernement était pratiquement inchangeable. Ils me dirent de plus que s'ils persistaient à faire pression pour obtenir un chemin à l'est de la rivière, ils finiraient probablement par indisposer le ministre des Travaux publics et pourraient ainsi ruiner leurs chances d'obtenir une route au nord. De plus, ils ajoutèrent, ou plutôt ils insinuèrent qu'ils préféraient faire cause commune avec des personnes qui sont dans les bonnes grâces du Ministre et qui peuvent, de ce fait, leur obtenir des faveurs.

"Ceci, M. l'Orateur, est un peu trop fort! Je vous le demande, est-ce que les citoyens de cette province reçoivent des services du gouvernement parce qu'eux-mêmes ou leurs représentants sont les amis de tel ou tel ministre ou parce qu'ils ont des droits à ces services comme citoyens de la province?

"De plus, on a insinué qu'il serait plus avantageux pour mes électeurs si je donnais dans le jeu du Ministre (play ball with the Minister). Je leur ai dit, et je voudrais le répéter à tout mon comté: je ne donne pas dans le jeu du ministre quand "donner dans le jeu du Ministre" signifie faire ce que, honnêtement et en ma conscience, je crois être malhonnête, quand cela signifie que je doive approuver ou bien excuser le gaspillage et des dépenses inutiles et injustifiables, quand cela signifie que je doive sacrifier les meilleurs intérêts des citoyens de cette province.

"Diviser les gens de l'est"

"Mais, M. l'Orateur, ce petit jeu qui consiste à diviser les gens de l'est pour les vaincre plus facilement, jeu qui n'est qu'une imitation de ce qui s'est fait en d'autres pays, ne s'est pas limité au groupe de Steinbach seulement. Il s'est répandu jusqu'à Dominion City. Le même procédé y a été employé. M. le préfet Johnson, de la municipalité de Franklin, fut appelé à Winnipeg. Il vit le ministre des Travaux publics et, comme le maire de Steinbach, s'en fut chez lui avec des promesses plus alléchantes de la part du Ministre. Il convoqua immédiatement le préfet de la municipalité de De Salaberry et les membres du sud de la "Short Route Association". Il les pria d'assister à une réunion qui serait tenue à Dominion City, le dimanche après-midi 8 février, dans le but de discuter les nouvelles propositions du ministre. Un appel téléphonique reçu de M. R. F. Curran, ex-député d'Emerson, m'avertit que cette assemblée était en cours. Son appel m'arrivait au moment même où la réunion à Dominion City devait commencer, soit 1 h. p.m. Je dis à M. Curran que je m'informerais si le chemin vers le sud était ouvert, et que je le rappellerais.

Ayant appris qu'il était ouvert, je rappelai Dominion City leur annonçant que j'y serais bientôt et leur demandant de bien vouloir m'attendre. A mon arrivée, ils discutaient encore les propositions du Ministre. M. Wm. Johnson, préfet de Franklin, l'homme qui avait été appelé à entrevoir le Ministre, résuma brièvement pour moi ce qu'il venait de dire aux autres, soit les résultats de son entrevue avec l'honorable Ministre. Il dit que le Ministre avait promis d'élever à $400,000.00 les dépenses de $369,000.00 proposées dans le mémoire des ingénieurs, pour la route de détour de St-Pierre à Emerson, s'il était nécessaire, et que l'endroit où cet argent devait être dépensé n'était pas nécessairement l'endroit mentionné dans le mémoire. D'après le mémoire, cet argent devait être dépensé au sud de St-Pierre, passant par St-Malo et en grande partie à l'est de la "Soo Line", mais maintenant le ministre avait laissé entendre qu'il pouvait être dépensé à l'ouest de St-Pierre et à l'ouest de la "Soo Line", si les gens le préféraient. Ceci, pour le moins, me parut bien étrange. Les ingénieurs avaient-ils fait erreur dans la première recommandation, ou en faisaient-ils une maintenant? Ou encore, était-ce possible que ces ingénieurs n'aient pas été consultés au sujet d'un changement de location impliquant une dépense de $400,000.00?

Il s'agit du bien de toute la province

"Quand M. Johnson m'eut communiqué les nouvelles promesses du Ministre, il suggéra que cette offre soit acceptée. Une discussion s'ensuivit. Il fut insinué qu'un refus indisposerait le Ministre et serait peut-être la cause de la perte des $400,000 offerts. Il fut suggéré de plus que les efforts que nous pourrions faire pour changer la décision du gouvernement et pour obtenir ce que nous croyions préférable non seulement pour nous mais pour tout le Manitoba, i.e. le "Super Highway" à l'est de la rivière, resteraient sans effets; que le gouvernement avait trop de partisans à son appui; que l'honorable député de La Vérendrye lui-même avait abandonné notre cause et que nous ferions aussi bien de plier bagage et d'accepter l'inévitable. Il fut encore suggéré que je cesse moi-même la lutte. Je leur dis qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient, que je n'avais pas de directives à leur donner, mais qu'il me fallait accepter mes propres responsabilités et prendre ma propre décision; qu'en toute conscience, je ne pouvais appuyer ce qui, d'après moi, était injuste; qu'on ne corrige pas un mal par un autre mal; qu'en siégeant à la Législature, je ne représentais pas seulement les gens de mon comté, mais tout le peuple de la province du Manitoba. J'ajoutai que je croyais avoir un devoir à remplir non seulement vis-à-vis la Chambre, mais encore et surtout vis-à-vis le public en général: le devoir d'exposer à tous ce qui se passe en ce moment dans notre belle province. C'est ce que je me suis efforcé de faire cet après-midi, M. l'Orateur, et je crois qu'il était d'autant plus pressant que je remplisse ce devoir que j'étais peut-être le seul membre de cette Chambre à connaître suffisamment les faits pour donner les renseignements voulus.

Notre système démocratique est en jeu

"Cette question, M. l'Orateur, est plus importante que le fait de décider si un chemin devrait être construit dans un certain endroit plutôt que dans un autre. Elle est même plus importante que de s'assurer si en construisant un certain chemin à un certain endroit, d'énormes sommes d'argent public ne seraient pas gaspillées inutilement. Ce point en litige s'attaque directement à la racine même de notre système démocratique. Il s'agit de voir si le peuple de cette province doit se laisser intimider au point d'accepter un arrangement qui lui déplait, parce qu'il craint de mécontenter un ministre de la Couronne qui détient le plus important des portefeuilles. Il s'agit de voir si notre peuple doit croire qu'une cause est définitivement gagnée ou perdue, quand le gouvernement comme tel a réglé la question, ou si notre peuple doit croire qu'après tout cette législature est suprême. Il s'agit de voir si notre peuple doit croire qu'aussi longtemps que la législature ne s'est pas prononcée sur une question, même si le gouvernement s'est prononcé, cette question reste encore discutable et que les gens de cette province peuvent faire des représentations sur cette question sans crainte de représailles. Il s'agit de voir si le peuple doit avoir confiance qu'il y a dans cette Chambre une majorité d'hommes obéissant aux dictées de leur conscience, faisant le bien au moment voulu, et faisant honnêtement ce qu'ils croient être dans les meilleurs intérêts du peuple en général, indépendamment des liens de parti, des amitiés personnelles ou des intérêts régionaux."

M. Jean Mouton nommé conseiller culturel

M. Mouton est un diplômé de l'université de Paris. Il a été tour à tour professeur à l'université de Gand en Belgique; sous-directeur, puis directeur de l'Institut français pour des études avancées à Bucarest, Roumanie, de 1938 à 1946; puis directeur de l'Institut français à Stockholm depuis 1946.

M. et Mme Mouton sont attendus au Canada au mois d'avril. Mme Mouton est la fille de M. A.-F. Viason, d'Ottawa.

Cardinal protecteur



CITE DU VATICAN — Le Pape a nommé le cardinal Aloisi Masella, protecteur des conférences St-Vincent de Paul.

Toute la Messe
par questions et réponses
par Aldéric BEAULAC, p.s.s.

204—Qu'appelez-vous fruit de la messe?

Le sacrifice de la messe est le même substantiellement que le sacrifice de la croix. Il a non seulement la même valeur que le sacrifice de la croix, mais encore la même efficacité que lui, avec cette différence que ce qui a été gagné pour tous les hommes d'une façon globale par le sacrifice de la croix doit maintenant être distribué à chacun en particulier par la prière, par les sacrements et, avant tout, par le saint sacrifice de la messe. Cette distribution effective par chaque messe célébrée, nous l'appelons le fruit de la messe.

Pour que l'oblation de l'autel pût accomplir pleinement cette distribution des mérites du Chef à ses membres, Dieu devait en mettre la célébration à la portée de chacun des fidèles. Il fallait donc non pas une messe dans un seul temple, de Jérusalem ou de Rome, mais des messes partout et toujours.

205—Dans quelle mesure participe-t-on aux fruits de la messe?

Sur l'autel, le Christ, Souverain Prêtre, offre à Dieu son vrai corps et son vrai sang. Il ne Lui offre pas ces dons infinis sans nous, prêtres et fidèles, membres de son Corps mystique. Evidemment, les membres, qui offrent tous avec le Christ, ne possèdent pas dans l'oblation le même rôle que le Chef, qui y remplit la fonction principale, ni que les prêtres, qui ont le pouvoir merveilleux d'y être sacrificateurs. Nous ne coopérons à l'offrande que dans la mesure de notre importance dans le Corps mystique. C'est pourquoi la participation aux fruits de la messe est d'autant plus abondante: a) que les dispositions de l'âme sont plus parfaites; b) que la coopération à l'acte du sacrifice est plus active; c) que le degré d'union avec le ministre est plus intime; d) que le prêtre recommande plus spécialement une âme à l'attention divine.

A l'aide de ce principe, il est facile de comprendre les vérités suivantes: l'assistance à la messe dont le chrétien procure la célébration ajoute aux fruits qu'il s'est déjà assurés par son aumône; les clercs ou les laïcs, qui assistent le prêtre, perçoivent, selon leurs dispositions, la récompense de leur précieuse et si proche collaboration; les personnes pieuses qui ont brodé les ornements, confectionné le linge d'autel, les employés de l'église, sacristains ou autres, les généreux chrétiens qui, par leurs aumônes à la collecte, aux quêtes ou autrement, contribuent à rendre les temples plus beaux et plus accueillants, ont droit aux fruits des messes dont ils aident à procurer la digne célébration.

(A suivre)

Mile Palochevitch fait la lutte dure à Tito

BELGRADE — L'ennemi numéro un du maréchal Tito, son plus redoutable adversaire, est un don Juan barbu et quinquagénaire. Il se nomme Mile Palochevitch; ses partisans l'appellent le voïvode Paloch; c'est un second Mikhaïlovitch et le nouveau chez les Tchetniks.

Paloch est le dandy du maquis balkanique; son uniforme est toujours impeccable; sa barbe, dont il est très fier, admirablement peignée; toutes les femmes yougoslaves sont folles de lui; sa beauté est aussi célèbre que son courage.

Depuis 1940

Ce don Juan a fait la première guerre mondiale. Il fut un des premiers, en 1940, à se rallier à Mikhaïlovitch. Pendant toute la guerre, il commanda les détachements volants chargés de porter secours aux unités les plus exposées. C'est lui aussi qui exécutait sur l'ordre d'un mystérieux "Z" les collaborateurs — quelquefois communistes — des Allemands et des Oustachis.

Petits groupes

Depuis que Mikhaïlovitch a été capturé par les troupes de Tito, la tactique des Tchetniks a été complètement modifiée par Paloch: ses partisans opèrent par groupes de trois à cinq hommes; ils sont dispersés à travers le pays entier; leurs attaques sont incessantes.

Le ministère yougoslave des Affaires étrangères reconnaissait au mois de novembre, que "les bandes tchetniques n'étaient toujours pas réduites" et qu'elles déployaient "une activité intense", notamment en Macédoine.

Une maison hantée

(Suite de la huitième page)

dehors comme deux échappées de prison en fermant avec fracas la porte derrière nous. Au même instant, un hurlement furieux retentit.

— C'est le diable! C'est lui! Fuyons!

— Mais nos fruits?

— Laissons-les, le diable les mangera! voilà au moins six mille ans qu'il jeûne, il doit avoir faim!

Et malgré le tonnerre, les éclairs et la pluie, nous courions comme deux détraquées, sautant par-dessus les obstacles, trébuchant, tombant, nous relevant, et courant toujours jusqu'à ce qu'enfin nous atteignîmes la lisière du bois. L'orage avait cessé. Nous étions sauvées!

— Ecoute, me dit Clotilde, le diable hurle encore! Entends-tu?

— Oui! C'est vrai! Mais . . . ce n'est peut-être pas le diable . . .

— Qui veux-tu que ce soit? Il hurle parce qu'il a manqué son coup. Il croyait nous faire mourir en désespérées. Mais viens vite!

Et nous reprîmes notre course effrénée. Au tournant de la route, nous rencontrâmes papa qui, très inquiet à notre sujet, venait nous chercher.

— Avez-vous eu peur, nous demanda-t-il?

Nos figures pâles lui répondirent.

— Oh! oui, papa! Et nous lui racontâmes notre rencontre avec Lucifer. Papa nous écouta avec un air incrédule.

— Une queue? des hurlements? Ça pourrait bien être M. Satan, en effet, mais . . . le chien vous a-t-il suivies?

— Pitou?

— Il n'est pas à la maison?

— Pitou, le diable? . . .

— Continuez votre chemin, nous dit papa, j'irai m'assurer!

Nous avions à peine changé nos vêtements quand papa revint suivi de Pitou. En nous voyant, il partit d'un éclat de rire.

— Vous en êtes des braves, vous autres! Et désignant Pitou: voilà votre revenant! Pas étonnant qu'il se soit pris à hurler quand vous avez pris la poudre d'escampette. Vous aviez tout simplement refermé la porte sur sa queue . . .

— ? ? ? . . .

— ? ? ? . . .

Votre petite-fille affectionnée,

Marie GUILLAS,
Grade XI,
Ste-Rose du Lac.

Nos activités à Ste-Rose du Lac

(Suite de la huitième page)

— Qu'est-ce qu'il voulait faire avec?

— Ben, il cherchait les pieds.

Discours de Mlle Guillas

Marie Guillas prononça un discours fort goûté sur les beautés de la langue française et le devoir qui incombe à nous, la jeunesse, de l'aimer et de la cultiver. Un passage a fait surtout impression: "Nous devons, nous les jeunes, mettre toute notre énergie à bien apprendre notre langue. Ayons l'ambition bien légitime de briller aux concours de français, et, à cette fin, sachons sacrifier quelques-uns de nos sports afin de donner plus de temps à l'étude de notre programme français".

Concours de Bon Langage

Le plus important numéro fut réservé pour la fin: un concours oral de Bon Langage, un peu comme on le donne au micro. Deux grades furent choisis au sort, et quatre élèves de chaque grade furent choisis de même. Les huit montèrent sur le théâtre pour subir un examen de quinze minutes. Cinq concurrents tinrent bon jusqu'au bout et méritèrent de participer au tirage d'un joli crucifix lumineux. Agnès Morin en fut l'heureuse gagnante.

L'hymne "O Canada" clôtura l'assemblée.

Hélène DUFRESNE,
Grade XII,
Ste-Rose du Lac.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask.
(540 klcs)
Heure des montagnes

LUNDI 1er MARS
4.00—Radio-journal
4.10—La Chanson Française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MARDI 2 MARS
4.00—Radio-journal
4.10—La Chanson Française
4.30—La Vie des Quatre
4.45—Un Homme et son Péché

MERCREDI 3 MARS
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.25—Intermède
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

JEUDI 4 MARS
4.00—Radio-journal
4.10—Intermède musical
4.15—L'Ecole des Parents
4.45—Un Homme et son Péché

VENDREDI 5 MARS
4.00—Radio-journal
4.10—Intermède musical
4.15—Lgendes de mon Pays
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Yvan l'Intrépide

SAMEDI 6 MARS
9.30—Bulletin de Nouvelles
9.33—Chanson française
9.45—Et puis après

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)
Heure Solaire

VENDREDI 27 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le Soleil
12.45—Potins, musique et chansons
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnette
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—Revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un Homme et son péché
6.14—Métropole
6.30—Les Troubadours du Québec
6.45—Café Négro
7.00—Orchestre symphonique de Toronto
8.00—Connaissez-vous la musique?
8.30—L'Heure de la Valse
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique littéraire
9.30—Récital d'orgue
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

SAMEDI 28 FEVRIER
11.00—Musique
11.30—Le réveil rural
12.00—Mélodies
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—Chansonnettes
1.00—L'Heure de l'opéra
4.00—Programme musical
5.00—Interview en marge du hockey
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Orchestre symphonique
6.30—Heure dominicale
6.45—Quatre, elles sont quatre
7.00—Soirée de chez nous
8.00—Nouvelles
8.05—Joute de hockey
9.30—Musique d'orgue
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

DIMANCHE 29 FEV.
11.00—Airs d'opérettes
11.30—Concert de musique canadienne
12.00—Causerie
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Notre français sur le vif
12.45—Préparons l'avenir
1.00—Programme musical
1.30—Tableau d'opéra
2.00—Le Music Hall
2.30—Chansonnettes
3.00—Variétés
3.30—Radio-Collège
4.00—Heure dominicale
4.30—Le ciel pardessus les toits
5.00—Ballades
5.15—Radio-journal
5.25—Intermède
5.30—Musique légère
5.45—Chronique de France
6.00—Radio-Collège
7.00—Ici, l'on chante
7.30—Récital
8.00—Les petites symphonies
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal
9.15—Causerie
9.30—Suite Marine
9.45—Récital
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

LUNDI 1er MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique sud-am.
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Chef-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Le choc des idées
7.00—L'Heure Electrique
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio-concerts canadiens
8.45—Trio Lyrique
9.00—Radio-journal
9.15—La politique provinciale
9.30—Lucille Dumont Germaine Janelle
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Musique de danse

MARDI 2 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le Soleil
12.45—Le quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Courrier de radio-parents
2.00—Les amis de l'art
2.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Au coin du feu
7.00—Qui est le coupable?
7.30—Concerts symphoniques
8.30—Radio-parents
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Suite Marine
9.45—Rêverie par Jean Narrache
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Musique de danse

MERCREDI 3 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Le moulin de la chanson
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du Thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport
5.30—Revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les Troubadours du Québec
6.45—Alys Robi chante
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Fantaisie pour trois instruments
7.45—Récital Lionel Daunais, baryton
8.00—Radio Carabin
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Valda Aveling
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—L'orchestre de danse
12.00—Fin des émissions

JEUDI 4 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Le Quart d'Heure de Détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Lettre à une canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—Revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—La petite revue de CBV
7.00—Les Talents de Chez Nous
7.30—CIL présente Sérénade
8.00—Théâtre Ford
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Suite marine
9.45—En sourdine
10.00—Adagio
10.30—"First Piano Quartet"

Les Russes devront acquitter leurs dettes

MOSCOU — L'agence d'information Tass annonce que la Cour suprême des Soviets a décrété que les dettes contractées par des particuliers à l'égard de l'Etat, d'institutions publiques ou de particuliers avant la réforme monétaire du 16 décembre devront être payées rouble pour rouble.

Par contre, les dettes contractées par l'Etat ou des institutions publiques seront payées au taux d'un rouble nouveau pour 10 anciens. La décision a été prise pour mettre de la clarté dans les procès portés devant les tribunaux russes.

Les Russes ayant des espèces liquides les ont changées le 16 décembre au taux de 1 rouble nouveau contre 10 anciens. Mais les comptes en banque jusqu'à 3,000 roubles ont été échangés rouble pour rouble. Le taux du change était alors de 5.3 roubles pour $1, le taux diplomatique 12 roubles; il est aujourd'hui de 8 roubles pour $1.

L'espagnol déclaré langue officielle

LA HAVANE — Les pays de l'Amérique latine ont obtenu que la langue espagnole soit considérée comme langue officielle de l'organisation internationale du commerce.

Le russe et le chinois ont été également reconnus comme langues officielles. La commission a décidé également que la charte porterait désormais le nom de "Charte de La Havane."

Où se fera la prochaine guerre?

Jamais l'infanterie n'aura beaucoup à faire dans les régions de l'Arctique

PINE-CAMP — Les grandes manoeuvres "Exercice Snowdrop" viennent de se terminer. Les officiers estiment que ces manoeuvres, confirmant les expériences faites en Alaska et sous d'autres climats rigoureux, ont démontré que dans la zone de l'Arctique et du Subarctique l'opération militaire sur une grande échelle est d'une difficulté presque insurmontable.

Le général Jacob-L. Devers, commandant des forces de terre, qui a suivi l'Exercice Snowdrop et d'autres manoeuvres en Alaska, a conclu qu'étant exposé au froid violent, le soldat, occupé à se réchauffer, n'a guère le temps de combattre l'ennemi. Toutefois, les mêmes expériences ont démontré aussi la possibilité d'opérations militaires limitées en régions couvertes de neige et sous une température polaire.

Il est probable que l'Armée attachera maintenant moins d'importance à la guerre dans l'Arctique. Surtout à cause de l'influence de l'Aviation, on s'en est peut-être exagéré d'abord l'importance. Le général Devers et d'autres officiers supérieurs sont d'avis que jamais l'Arctique ne sera un théâtre de guerre important pour l'infanterie. On y établira des bases aériennes, des stations météorologiques et des postes de radar et de communication, c'est tout.

Il est improbable que l'on masse jamais de nombreux avions dans l'Arctique, qu'on puisse en utiliser plusieurs dans la guerre polaire. Souvent, le temps qu'on sauve en passant par la route de l'Arctique n'est point considérable pour compenser les inconvénients qui y sont attachés. D'ailleurs, les centres les plus importants du monde sont situés en zone tempérée, près des mers généralement. Entre ces centres, la route la plus courte est toujours la mer, non l'Arctique.

Il faudra des fantassins pour défendre les bases aériennes établies dans l'Arctique et pour empêcher l'ennemi d'y installer des postes de radar, des stations météorologiques, etc. Le problème principal sera toujours l'abri. Si on détruit celui de l'ennemi, celui-ci devra se rendre ou mourir de froid. Les opérations seront donc brèves et sporadiques.

Combien de soldats seront nécessaires pour cette tâche, l'avenir seul le dira. Sauf erreur, la guerre dans l'Arctique ne requerra qu'une faible partie de l'effort de guerre des Etats-Unis, car les opérations majeures se feront ailleurs, sous d'autres climats.

Pour arriver à ces conclusions, il a fallu faire de nombreuses et pénibles expériences. On a inventé entre-temps plusieurs articles utiles, armes, équipement, vêtements. Mais on n'a pas réussi encore à résoudre d'une façon satisfaisante les problèmes de la nourriture, du vêtement, de l'abri. Par exemple, les paratroupes se sont rendu compte qu'après avoir parachuté ils ne peuvent résister au froid glacial pendant plus de quelques heures si on ne leur procure pas un abri.

Ce qui veut dire qu'on doit transporter de l'équipement lourd comme des poêles, des tentes de montagne, des huttes Quonset, etc. Il y a le problème du vêtement qui n'a pas été résolu encore d'une façon satisfaisante. La fourrure donnerait le meilleur costume d'hiver, mais l'armée ne peut s'en procurer assez pour ses besoins. On est en train de fabriquer une sorte de tissu de fibres de glace qui conserverait bien la chaleur sans être trop lourd.

Les skis et les chaussures posent un autre problème. Les harnais en usage ici ne servent pas en Alaska. Pour les fixer, on doit enlever ses moufles; on se gèlerait les doigts. On se gèle les doigts en moins de 45 secondes. Il y a le problème de l'eau. La ration individuelle se congèle malgré les tablettes calorifiques. Il faut faire bouillir l'eau.

Tout cela prend beaucoup de temps. Faire sa popote, se coucher et manger, autant de choses très compliquées dans l'Arctique. Les problèmes de l'équipement sont nombreux. On ne les a pas tous résolus.

L'huile gèle. Les moteurs d'avions démarrent parfois difficilement. La neige obstrue les bouches des canons. Les parties qui sont censées s'emboiter se couvrent de glace, etc.

Le colonel Wienecke a dit à ses hommes, après la dernière phase des manoeuvres en question, que l'on avait rapporté vingt-cinq accidents, dont cinq cas de gelure. Aucun de ces accidents n'a été mortel.

MANITOBA HOSPITAL SERVICE ASSOCIATION

Bilan au 31 décembre 1947

ACTIFS

ARGENT EN BANQUES		
Comptes courants (Disponibles pour comptes de fonctionnement)	$ 58,223.66	
Dépôt à intérêt	117,001.49	
		$175,225.15
FONDS EN CAISSE		80.00
COMPTES RECEVABLES (Cotisations en voie de perception)		48,248.47
PLACEMENTS		
Obligations du Dominion, au prix d'achat	$200,000.00	
Intérêt accru	1,287.50	
		$201,287.50
AUTOMOBILES		1,451.00
AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES DE BUREAU		1.00
FRAIS DIFFERES: PAIEMENTS SUR FONDS DE PENSION		5,675.14

PASSIFS ET RESERVES

COMPTES PAYABLES		
Comptes d'hôpitaux payables (Comptes pour patients congédiés en décembre, payables en janvier)	$121,725.50	
Comptes d'hôpitaux accrus (Comptes pour patients non congédiés au 31 décembre 1947).	21,382.76	
Comptes divers payables (Payable en janvier)	4,614.88	
		$147,723.14
REVENU DIFFERE		
Cotisations des souscripteurs non accrues		144,082.05
RESERVES		
Réserve contingente (En cas d'épidémie et circonstances imprévues, etc.) Solde au 31 déc. 1946	$115,000.00	
Moins: Transfert au surplus sur revenus		
Réserves pour cas non déclarés de membres hospitalisés. Solde au 31 déc. 1946	20,000.00	
Réserve pour bureau de la Canadian Blue Cross	1,000.00	
		$136,000.00
Réserve non allouée		
Solde au 31 déc. 1946	3,029.27	
Transféré de l'état de comptes no II	$ 1,133.80	
		4,163.07
		$431,968.26

RAPPORT DES REVENUS ET DEPENSES POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 DECEMBRE 1947

REVENU		
Cotisations accrues	$1,559,931.61	
Honoraires d'administration reçus du Manitoba Medical Service	30,990.30	
Intérêt sur placements et dépôts de banque	6,490.44	
Frais divers	1,479.00	
		$1,598,891.35
DEPENSES		
Dépenses d'opération	$ 178,552.66	
Ameublement et accessoires de bureau	4,123.74	
Comptes d'hôpitaux des souscripteurs et personnes dépendantes	1,414,081.15	
		$1,596,757.55
SURPLUS DES DEPENSES SUR LES REVENUS		$ 2,133.80
Réserve appropriée pour dépense du bureau de la Canadian Blue Cross		1,000.00
Transféré à l'état de comptes no I		$ 1,133.80

Approuvé pour le Bureau d'Administration:

O. C. TRAINOR, M.D., Président.
Hon. I. B. GRIFFITHS, Trésorier.

CERTIFICAT DES VERIFICATEURS

Au Bureau des Administrateurs,
Manitoba Hospital Service Association,
Winnipeg, Manitoba.

Nous avons vérifié les comptes de la Manitoba Hospital Service Association pour l'année finissant le 31 décembre 1947 et nous faisons rapport que nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés, et nous sommes d'avis que le bilan et le rapport des revenus et dépenses ont été dûment exposés, et qu'ils représentent la situation financière telle qu'elle existait au 31 décembre 1947, anisi que le résultat de ses opérations financières pour ladite année, conformément aux renseignements et explications qui nous ont été donnés, et tels qu'ils apparaissent d'après les comptes de l'Association. En autant que nous avons pu nous renseigner, toutes les transactions financières faites par l'Association ont été faites en conformité avec ses fins et ses pouvoirs.

GEORGE A. TOUCHE & COMPAGNIE,
Comptables agréés,
VERIFICATEURS.

Winnipeg, 6 février 1948.

AFFILIES AU 31 DECEMBRE 1947

Souscriptions, 102,711; Dépendants, 147,529. Total des Affiliés, 250,240
Membres et dépendants hospitalisés, 136,958.

BUREAU D'ADMINISTRATION

O. C. Trainor, M.D., Président — L. A. H. Warren, Vice-Président
Hon. I. B. Griffiths, Trésorier — Grant McLeod, Secrétaire
A. L. Crossin, Directeur-gérant. P. W. Dawson, Directeur-adjoint

BUREAUX

400, Edifice Banque Royale, Winnipeg. Téléphone 92 181

Une oasis chaude dans l'Antarctique

WASHINGTON — La Marine américaine annonce que son expédition de cartographes est parvenue dans une des régions les plus remarquables du monde. Il s'agit d'une oasis relativement chaude en plein Antarctique glacial.

La région en question, non encore baptisée, découverte déjà au cours d'expéditions antérieures, mais jamais explorée, consiste en un archipel d'îles rocheuses, dénudées au large de la côte Knox du continent antarctique, entre Petite Amérique et la baie de Bunger. Elle a peut-être une étendue de cent milles carrés.

Deux brise-glace de la marine qui sont ancrés là-bas rapportent que le soleil y a brillé 36 heures durant, et que le thermomètre marquait 20 au-dessus de zéro à un moment donné.

M. H.-P. Péladeau président des éditeurs canadiens

QUEBEC — M. H.-P. Péladeau, nouveau président de la Société des Editeurs, annonce un projet d'exposition du livre canadien (français et anglais), et du livre français pour l'automne. Cette exposition du livre canadien et du livre français se déplacera dans les principaux centres du Canada et elle aura sa contre-partie en Europe pour les nations de langue française.

M. Péladeau a annoncé ce projet à l'issue du congrès de la Société des Editeurs, qui s'est donné un nouveau comité directeur: M. H.-P. Péladeau, des Editions Variétés, président; M. Edouard Gariépy, de Granger et Frères, vice-président; MM. J.-E. Dion, de Tremblay, et Dion, de Québec, le R.P. André Cordeau, C.S.C., de Fides; M. Alfred Rivet, de Lumen.

Deux groupes qui restent distincts

PARIS — Le bruit ayant couru qu'il était question de créer un "comité de coordination" entre le Rassemblement du Peuple français et "l'intergroupe pour une vraie démocratie" de l'Assemblée nationale, tous deux se réclamant du général de Gaulle, le secrétariat général du RPF dément ce bruit.

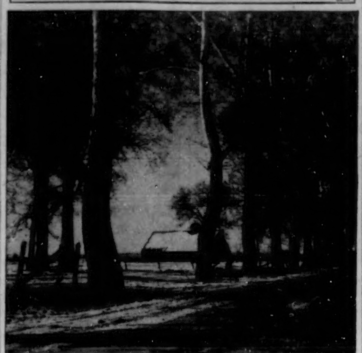
"Il est certain, ajoute-t-il, que le général de Gaulle songe à multiplier les contacts qui existent déjà entre le RPF et l'intergroupe, mais il ne semble pas qu'il soit disposé à présider un comité de coordination".

Etude du "Time" sur Karl Marx

NEW-YORK — Pour la première fois dans son histoire, le magazine américain **Time** consacre sa couverture en couleurs à un mort: Karl Marx. Le texte est une minutieuse histoire studieusement impartiale, de la vie de Marx, écrite à l'occasion du 1er centenaire de la publication du "manifeste communiste".

La conclusion de cette étude est une des plus caractéristiques expressions récentes de la philosophie politique actuellement à l'honneur chez la majorité conservatrice américaine. Après avoir écrit que Marx a eu trois sortes d'héritiers: ceux qu'a inspirés la compassion humaine (type de Sydney Webb), ceux qu'a inspirés la haine (type de Mussolini) et ceux qu'a inspirés le désir de puissance (type de Lénine), le **Time** conclut: "Aujourd'hui, les héritiers mus par la compassion sont sans efficacité; les héritiers mus par la haine sont muselés; l'Occident fait face aux héritiers mus par le désir de puissance, qui gouvernent la Russie ainsi que tous les partis communistes dans le monde".

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Voici un paysage qui tire un effet "trois dimensions" du "cadre" dont les arbres entourent la grange, avec la perspective de la route qui s'étend au loin.

Gain de Profondeur Dans les Paysages

IL Y a plusieurs mois, dans l'un de ces articles, nous avons parlé de l'utilité de personnages, dans des photos de paysages, pour donner une sorte d'échelle, un point de repère qui permet d'avoir une idée exacte des proportions.

A ce moment là, nous avons aussi précisé que l'usage, si l'on peut dire, d'un personnage donne de la profondeur à vos photos en leur apportant un effet, une impression de trois dimensions. Ceci parce que le contraste entre le personnage et le second plan offre du relief.

Cependant vous aimeriez sans doute connaître d'autres façons d'ajouter de la profondeur à vos photos. L'une d'elles, c'est naturellement d'encadrer. "Encadrer", c'est se servir d'une branche d'arbre ou de quelque autre objet rapproché pour entourer la scène. Dans notre exemple d'aujourd'hui les arbres qui bordent l'avenue encadrent la grange.

De même, on peut parfois encadrer un édifice en le photographiant d'un autre édifice, à travers une porte d'arche ou entre deux colonnes.

Une autre formule, pour ajouter de la profondeur, c'est de mêler à un paysage une route ou un cours d'eau. L'une et l'autre dirigent l'oeil vers le centre et le rétrécissement apparent dans la distance produit l'effet trois dimensions.

Vous pouvez aussi, dans ce cas, photographier de côté et, si possible, capter un tournant. Une route courbe ou un ruisseau sinueux, voilà qui est plus intéressant qu'une ligne droite.

Une autre méthode, c'est le recours à un éclairage inusité. Une lumière à contre-jour, qui crée des ombres très longues pour attirer votre oeil, contribue à donner la même impression. Il en est de même des faisceaux de lumière qui percent à travers le feuillage touffu.

Tous ces trucs pour donner de la profondeur vous faciliteront la photographie de jolis paysages; le résultat sera plus attrayant parce que vous aurez l'illusion de pénétrer dans le décor au lieu de jeter un coup d'oeil sur la reproduction insignifiante d'images ordinaires.

Jacques Lumière

La session à la législature manitobaine

(Suite de la première page)

à prendre part au débat fut l'hon. D. L. Campbell, ministre de l'Agriculture.

Votèrent en faveur de l'adoption du rapport: MM. Garson, Dryden, Smith, McLenaghen, Campbell, Schultz, Morton, McDiarmid, Greenlay, Marcoux, Christie, Sutherland, Pitt, McCarthy, Mooney, Bachynski, Solomon, McDorman, Grant, Thompson, Halldorson, Scraba, Robertson, Turnbull, Morrison, Lawrie, Miller, Collins, Harrison et Campbell.

Votèrent contre: MM. Hansford, Farmer, Gray, Kardash, Stinson, Olive, Richards, Stubbs, McDowell, Thorvaldson, Sawchuck, Swailes, Draffin, Doneleyko, Hamilton, Préfontaine, Churchill, Stringer et Turner.

La démission du président Trueman

Le représentant de la marine à la législature provinciale, M. A. J. Stringer, demanda au ministre d'Education, l'hon. J. C. Dryden, de rendre publiques les circonstances qui ont amené la démission de M. Trueman comme président de l'Université du Manitoba.

Asiles pour aliénés

M. Ernest Draffin, CCF d'Assiniboia, critiqua le gouvernement pour le peu d'intérêt qu'il semble porter aux asiles d'aliénés dans la province du Manitoba. M. Draffin est allé visiter l'hôpital de Brandon. Il en est revenu convaincu que les animaux qui sont exhibés chaque année à la "Brandon Exhibition" sont mieux traités que les patients de l'hôpital en question. "L'édifice principal est démodé, mal construit et peu hygiénique." "Les blattes ont envahi plusieurs salles, l'espace est restreint et il n'y a aucun système de ventilation . . ." Le député d'Assiniboia se plaignit de ce que les toitures étaient en mauvais état, que les ateliers de travail qui avaient été détruits par un incendie n'avaient jamais été reconstruits et que les serres étaient sur le point de s'écrouler. "La section des femmes manque de personnel. Deux jeunes filles qui m'ont semblé avoir 18 ans doivent s'occuper de 150 femmes patientes. . ."

"Je voudrais savoir du ministre de la Santé combien il y a de criminels à l'hôpital de Brandon et pourquoi ils ne sont point isolés des autres patients", déclara le député d'Assiniboia.

Les présidents des 7 comités permanents furent nommés: amendements aux lois, l'hon. J. O. McLenaghen; comptes publics, M. G. Renouf; affaires municipales, M. F. C. Bell; agriculture et immigration, M. R. Sutherland; bills privés, M. R. H. Mooney; ressources naturelles, M. W. C. Miller; privilèges et élections, M. N. V. Bachynski.

Les membres dont les noms suivent feront partie du comité qui enquêtera sur la décision du gouvernement de construire la route Winnipeg-Emerson du côté ouest de la rivière: les honorables Garson, Greenlay, McLenaghen, Willis, Schultz et Smith, MM. Argue, Bachynsky, Collins, Doneleyko, Farmer, Fox, Grant, Halldorson, Hamilton, Lawrie, Préfontaine, Renouf, Sawchuk, Scraba, Stringer, Stubbs, Sutherland, Thompson et Turner.

Le député de Roblin et le nouveau chemin

M. Donald Robertson, député de Roblin, déclara à la Chambre mardi soir qu'il était opposé à la construction de la nouvelle route Winnipeg-Emerson, qu'elle soit située à l'Est ou à l'Ouest de la Rivière Rouge. Il trouve que la dépense de $5,000,000 est tout à fait injustifiable dans les circonstances alors qu'il y a tant à faire dans les domaines de l'éducation, de la santé et dans le développement des ressources naturelles.

Aide fédérale pour les pensions des vieillards

Le ministre de la Santé, l'hon. I. Schultz, a dit à la Législature mardi que le gouvernement du Manitoba continuerait de faire pression sur le Fédéral pour que celui-ci assume l'entière responsabilité pour les pensions des vieillards. Il croit que c'est là le seul moyen d'obtenir une certaine uniformité dans les standards de sécurité sociale à travers le pays et de stabiliser les finances provinciales.

"Le Fédéral devrait assumer les dépenses occasionnées par l'octroi de pensions aux vieillards, les augmenter raisonnablement et ne pas exiger que le provincial paie plus que le 25% qu'on lui demande actuellement. . ."

"Une augmentation de $5.00 par mois dans la pension accordée aux vieillards occasionnerait à la province une dépense de $1,000,000 par année. Comme le nombre des vieillards augmente sans cesse, il faut user d'une très grande prudence dans les changements à apporter à l'ancienne législation."

Dans les autres provinces

Seule la province d'Ontario verse à ses vieillards une allocation plus élevée que celle qu'ils reçoivent au Manitoba. Voici la moyenne que chaque province donne aux vieillards par mois: Ile du Prince Edouard, $19.41, Nouvelle-Ecosse, $22.81, Nouveau-Brunswick, $22.79, Québec, $24.03, Alberta, $24.09, Colombie Britannique, $24.19, Saskatchewan, $24.32.

M. Thorvaldson

"Les relations financières de la province avec les municipalités constituent actuellement l'une des questions les plus complexes que le gouvernement doive étudier, et l'un des problèmes les plus difficiles au Canada", a déclaré à la Chambre M. Thorvaldson, conservateur de Winnipeg. Il dit que si le gouvernement ne fait rien pour améliorer la situation, il devrait, ainsi que d'autres représentants de la ville, considérer de nouveau quelle attitude ils doivent garder à l'égard du gouvernement de coalition.

M. Gray et la Palestine

M. A. Gray, CCF de Winnipeg, amena le problème de la Palestine devant la Chambre. Il insista sur la nécessité de solutionner d'une façon juste les querelles entre Juifs et Arabes.

La hausse des prix en France

PARIS — L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi gouvernemental tendant à la répression des hausses injustifiées. Le vote a été de 336 voix contre 190.

Le Bien-Etre de l'Enfance --- à l'est du Manitoba

Le but principal et permanent de la "Children's Aid Society of Eastern Manitoba" est de procurer à tout enfant, selon les moyens à sa disposition, et indépendamment de toute race et de toute religion, l'avantage de faire face à la vie d'une façon normale, ce qui est son droit, un droit qui a pu lui être refusé sans qu'il y ait de sa faute.

Cet objectif est reconnu pour être une responsabilité du gouvernement, mais il appartient à l'Acte de Bien-Etre de l'Enfance d'y atteindre D'après les provisions dudit acte, certaines de ses prérogatives peuvent être confiées à une société de l'Enfance reconnue. Prérogatives qui seront effectuées sous la surveillance et la direction du ministre de la Santé et du Bien-Etre.

Ces dispositions d'une responsabilité d'intérêt général, confiées à une organisation locale pour le gouvernement provincial, sont la résultante d'efforts ininterrompus d'un demi-siècle de la part de citoyens intéressés et intimement liés au problème du Bien-Etre de l'Enfance. Il est donc de notre devoir d'instruire à fond les citoyens de l'Est du Manitoba en ce qui regarde les rouages de la Children's Aid de ce district, ses finances, etc.

Organisation

La "Children's Aid Society of Eastern Manitoba" doit être comprise comme une organisation intéressant le milieu dans lequel elle exerce des fonctions bien définies. Elle se met au service de la société tout entière et, par conséquent, le groupe de citoyens qui administrent ses affaires devraient, autant que faire se peut, être choisis dans tous les cadres de la société.

Ce corps administratif, autrement dit le Bureau de Direction, n'est pas inamovible. Ses membres sont élus pour une période de deux ans seulement, bien qu'un membre qui a déjà fourni un terme d'office de deux ans soit éligible pour une nouvelle période de deux ans.

Le représentant d'une société organisée, sur le Bureau de Direction, est nommé ou élu par ce groupe, cependant que des noms de n'importe quel membre sont soumis à l'élection, par un comité de nomination de l'exécutif. Les membres de cet exécutif sont élus chaque année à la réunion annuelle de la Société, tenue en novembre, la moitié des membres de l'exécutif étant élus pour un terme de deux ans.

Les directeurs de la Société se réunissent une fois par mois, plus souvent si nécessaire, et l'élection des officiers se fait à la réunion de janvier.

L'exécutif se compose actuellement comme suit: M. J. V. Dillabough, président; M J.-B.-T. Hébert, vice-président; M. A.-C. La Rivière, président du comité de Finances; Mme F. D. Cundell, présidente du comité de Surveillance; M. A. F. McKinnon; M. A. McKinnon; le major J.-C. Lavoie; Mme E. Calvo; Mme E. Smee; Rév. Geo. Gillespie, de l'église anglicane St. Philip's; R. P. Georges Desjardins, S.J., recteur du collège de St-Boniface; MM. Ernest Gagnon, F. St-Germain, W. A. Leslie, A. Lambert, H. Boisselle; Mmes J. Mouard et G. E. Alleyn; le maire Benoit, de la municipalité de Ste-Anne; M. D. Goossens, de Hanover; M. R. J. Smythe, de Springfield; le maire Wizciechoski, du Lac du Bonnet; M. Lagimodière, de la municipalité de Taché.

Il est à souhaiter que dans un avenir rapproché des représentants de toutes les municipalités de l'Est du Manitoba, aussi bien que d'autres organisations de l'arrondissement, se joindront à ces noms, dans le but de pouvoir recueillir les idées de toutes races, de toutes religions et de toutes professions qui s'y trouvent réunies.

Ainsi que mentionné déjà, les fonctions des directeurs se bornent à l'administration générale de la Société, qui opère dans l'Est du Manitoba. Ils se rendent responsables des fonds provenant du gouvernement provincial, de la Caisse de Bienfaisance de Winnipeg et des municipalités de l'Est du Manitoba. Ils ne s'occupent aucunement des cas d'enfants négligés ou de tout travail du genre, ce qui est du domaine exclusif du personnel qualifié, du corps des Auxiliaires Sociaux gradués qui exercent leurs attributions respectives sous la direction de la surintendante.

Cette physionomie spéciale du travail de la Société vous sera expliquée dans un article subséquent.

Vins italiens importés en France

PARIS — Le gouvernement français vient de décider l'importation de vins italiens, afin de faire baisser les prix des vins français. Les vins importés seront mis en vente à des prix taxés et un sévère contrôle s'exercera sur eux, pour éviter leur "naturalisation" en France. La première tranche de ces produits sera livrée par l'Italie dans la deuxième semaine de mars.

Des nouvelles du Basutoland, Afrique-Sud

Une lettre circulaire provenant du "Pius XII Catholic University College" dirigé par les Pères Oblats au Basutoland nous fournit quelques chiffres intéressants que voici.

Le Basutoland comprend une population de 600,000 habitants et compte en chiffres ronds 175,000 catholiques. Trois prêtres séculiers indigènes, quatre Oblats et environ 250 religieuses prennent soin de ces catholiques.

Le Collège Universitaire compte 8 pères, trente élèves et quelques Soeurs du Bon-Pasteur. Malgré les difficultés financières auxquelles ont à faire face les directeurs du Collège, cette institution ne cesse de progresser et les missionnaires de cette région fondent sur lui de grands espoirs.

Ordination des deux premiers prêtres du Vicariat de Salisbury

Le jour de la fête du Christ-Roi (26 octobre 1947), a été un jour mémorable pour le vicariat de Salisbury (Rhodésie du Sud). Les deux premiers prêtres du vicariat ont reçu l'ordination sacerdotale des mains de Son Exc. Mgr Chichester. La cérémonie a eu lieu en plein air, afin de permettre à la foule immense accourue de toutes parts d'y assister. Les deux nouveaux prêtres, Simon et Isidore Chikore, donnèrent leur bénédiction à plus de 3,000 personnes. Un des catholiques africains présents s'écriait: "Nous n'aurions jamais cru que les hommes de notre propre race pouvaient recevoir la dignité et la responsabilité du sacerdoce."

Echange des cadets de l'air avec les Etats-Unis

OTTAWA — Les possibilités d'échanger des cadets de l'air entre les Etats-Unis et le Canada, seront discutées, la semaine prochaine, au cours du congrès annuel de la Ligue des cadets de l'air, qui aura lieu, à Montebello, P.Q.

Les plans de cet échange seront élaborés sur les mêmes principes que ceux qui ont servi, l'été dernier, à l'échange de 45 cadets entre le Canada et la Grande-Bretagne.

Le ministre de la défense nationale, l'hon. Brooke Claxton, ainsi que le maréchal de l'air J. Curtiss, et le maréchal de l'air R. Leckie, adresseront la parole aux délégués assistant au congrès, qui sera présidé par M. C.-Douglas Taylor, président de la Ligue qui compte maintenant 12,437 cadets.

La France espère avoir une récolte magnifique

PARIS — Le ministère français de l'Agriculture s'attend à une récolte record de blé, en dépit de la vague de froid de ces derniers jours qui a fait descendre le thermomètre sous zéro. On prévoit même que les céréales panifiables seront assez abondantes pour cesser d'occuper le sommet de la liste des denrées sous priorité, une fois le programme de reconstruction économique de l'Europe mis en marche.

On compte 10,150,000 acres de terre ensemencées en blé. Si le rendement par acre atteint le niveau de 1946 et si les pluies du printemps sont suffisantes, la récolte pourra s'élever à plus de 7,000,000 de tonnes, soit seulement 1,000,000 de tonnes de moins qu'avant la guerre. En 1946, elle avait été de 6,700,000 tonnes et l'an dernier, de seulement 3,200,000 tonnes dans les régions qui avaient pu rendre.

A Varsovie, les experts en agriculture s'attendent à voir porter les emblavures à 30,000,000 d'acres; en 1947, elles étaient de 24,000,000 ou 50% de plus qu'en 1946.

Moscou heureux du succès travailliste

LONDRES — L'agence soviétique Tass mande que l'élection du candidat travailliste américain Leo Isaacson, dans le Bronx, à New-York, "a provoqué la plus grande joie aux progressistes des Etats-Unis, la plus profonde tristesse parmi les chefs républicains et démocrates. Tous les journaux sont forcés d'avouer que la victoire travailliste prouve que les forces de Wallace peuvent compromettre les espoirs démocrates de gagner l'élection présidentielle."

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Le Berger

ROMAN DE

Pierre MAURICE

Première partie

CHAPITRE I

La ferme du "Bois-Dieu"

Duchamp, le fermier du "Bois-Dieu", fit signe à son fils, Alexis, et tous deux s'assirent sur le rebord d'un fossé:

— Alors, ta décision est prise?

Le jeune homme, gêné, baissa la tête:

— Oui, mon père. Je te l'ai dit, Claudine n'aurait jamais pu se faire à la campagne.

— Ah! oui, la campagne! Ils en ont plein la bouche de ce mot-là. C'est le repoussoir! Le dimanche, on galope sur la route, on boit l'air à pleins poumons, on répare les anémies, et puis, le soir venu, au revoir, la campagne n'est plus bonne à rien! Quand la terre s'endort, tu les entends dire pour la plupart: "Moi, si j'habitais la campagne, je mourrais d'ennui."

— Tu es un peu injuste, mon père. Songe que Claudine a toujours habité la ville. Changer de vie brusquement, se livrer aux travaux des champs alors qu'elle n'a jamais tenu que l'aiguille, c'était un peu risqué.

— Allons, tu ne dis pas ce que tu penses! Tu sais bien qu'elle aurait eu pour la guider et la soutenir ta tante Clémentine. Est-ce donc si difficile de s'y mettre?

— Je ne dis pas!

— Je me demande si tu lui as bien vanté notre vie calme?

Le jeune homme parut gêné:

— Oui. Je lui ai même dit que je connaissais des jeunes filles qui, venant de la ville, s'étaient rapidement habituées à leur nouvelle vie.

— Vois, Madeleine Delost, mariée à Bardon, au hameau de Coubertin, son père était commandant à Châlons; elle ne pensait pas, cette petite, qu'elle serait fermière un jour.

— Je lui ai cité aussi Henriette Camus, qui habitait Sèvres, mariée à Barrois, au hameau de Donfron.

— Tu vois bien que tu avais la partie belle!

— Que veux-tu? elle ne peut se résigner à quitter la ville.

— Ah! mon pauvre gars, je te plains. Si elle t'aimait véritablement, elle te suivrait.

— Claudine m'aime.

— C'est à voir! Tu sais il y a plusieurs formes d'amour. Tu es un gars bien bâti, pas bête du tout. Avec cela, elle sait que tu n'es pas sans le sou, que tu as des espérances; il n'en fallait pas plus pour qu'elle s'agrippe à toi. Ça, c'est de l'amour de tête! Quand tu nous as dit que tu avais fait la connaissance d'une jeune fille "bien" pendant ton service à Versailles, tout de suite j'ai eu peur: pourvu que cette petite-là ne lui fasse pas quitter le Bois-Dieu! Note bien que nous avons eu de bons renseignements sur elle. Sa famille n'est pas riche, mais elle est honnête, et cela me suffit; mais quand elle est venue ici, elle m'a un peu défrisé. Pense, elle ne savait où poser ses pieds, comme s'il est déshonorant d'avoir un peu de terre sur les souliers. J'ai peur, vois-tu, qu'elle ne vive que par le côté extérieur, le côté brillant des choses, et que le fond lui échappe. Ce serait mauvais pour toi, chez qui le fond domine. C'est certain, l'hiver, ce n'est pas toujours folichon ici, mais il passe vite, et quand il y a des enfants, on ne voit jamais le temps gris; mais il y a le printemps, il y a l'été, l'automne et ses vendanges. Et cela, hein! c'est quelque chose de beau, de vrai! Quoique mon père ait tenu à nous faire donner une instruction solide à mon frère Marcel, à ma soeur Clémentine et à moi, nous ne sommes que des paysans, c'est entendu. N'empêche que nous plaignons tous ceux qui habitent les villes, car ils ne vivent pas d'une vie réelle, et c'est bien celle-là que tu veux épouser. Mon gars, tu compromets ton avenir par suite d'un manque de volonté. Mais oui, je dis bien, par manque de volonté! Tu vas déserter notre Bois-Dieu, ce bien de famille que notre travail a pu arrondir d'année en année. Ne sens-tu pas quelle faute tu commets envers ton arrière-grand-père Louis et ton grand-père Joseph qui dorment dans notre cimetière? Ne vois-tu pas combien tu es ingrat envers leur mémoire, eux qui ont tant peiné pour nous laisser une place enviée au soleil!

— Je le sens bien, et cela me peine d'abandonner notre Bois-Dieu...

— Eh bien! il fallait dire à ta fiancée: si tu m'aimes réellement, tu dois me suivre là où je suis certain de te donner le bonheur dans le calme.

— Je lui ai dit, elle a menacé de rompre.

— Eh bien! il fallait rompre . . . Oui, avoir ce courage; cela aurait été dur pendant quelques mois, mais tu te serais ressaisi rapidement en labourant nos champs, en retrouvant ta bonne vie, un peu rude sans doute, mais dans laquelle tu ne rencontres aucun mensonge. Et ton amourette, je dis bien, ton amourette, aurait fondu sans laisser de trace. Ah! pourquoi n'avoir pas continué à fréquenter Antoinette? Je voyais ça d'un bon oeil, ta tante Clémentine aussi; c'est une fille simple, courageuse, aimant la terre, ce qu'il te fallait, quoi! Elle te plaisait pourtant?

— Oui, mais on peut changer.

— C'est vrai que la pauvre petite n'avait pas le temps de se mettre de la poudre de riz sur la figure, ni du "sent-bon" dans les cheveux. Mais comme fond, c'est de l'or, et je suis sûr qu'elle t'aimait bien.

— Ne parlons plus de cela, mon père!

— Tu as raison, ne parlons plus de cela, c'est du passé, regardons devant nous. Que penses-tu faire? C'est à Paris que tu veux aller chercher fortune?

— Oui, Martin, le représentant régional de la firme "Plauster, phosphates et engrais", m'a trouvé une situation à la banque Dormier, rue du Croissant!

— Quel emploi occuperas-tu?

— Je remplirai l'office de sous-caissier.

Le fermier haussa les épaules:

— Mon pauvre gars, toi qui n'as jamais été enfermé, toi qui as toujours couru les champs — tu les aimais tant qu'il t'arrivait souvent de faire l'école buissonnière, — tu vas t'installer sans bouger derrière un guichet ... entre quatre murs ... sans voir jamais de soleil.... Mais tu en mourras!...

— Je sais bien que ce sera dur pour commencer.

— Et tout cela parce que ta Claudine a décrété qu'elle voulait rester à la ville... Mais ça ne pourra pas durer, cette vie-là. Et puis, hein! il faudra vivre. Ici, on a tout sous la main. Là-bas, il faut avoir toujours le porte-monnaie ouvert, sans compter les tentations qui vous sollicitent à chaque pas. Tu pourras avoir un bon traitement, mais il fondra comme neige au soleil.

— Claudine a l'intention de travailler à sa couture, pour les grands magasins, ou comme vendeuse.

— C'est entendu, mais alors vous n'aurez pas de foyer. Et puis, tout cela ira tant qu'il n'y aura pas d'enfants. Mais quand il y aura des enfants, Claudine sera obligée de rester au foyer pour les élever ...

— Claudine ne désire pas d'enfants!

Le fermier sursauta:

— Alors pourquoi te maries-tu? L'enfant, c'est le seul but du mariage, il n'y en a pas d'autre. Le mariage sans enfants, pour ceux qui peuvent en avoir, c'est la prostitution légale!

Le jeune homme baissa la tête.

Le fermier reprit:

— Mais enfin, si un enfant vient vous surprendre, comment l'élèverez-vous?

— Nous le mettrons en nourrice.

— J'attendais cela! Alors, vous allez confier ce pauvre petit à une mercenaire? Si vous tombez bien, tant mieux! Mais si vous avez comme nourrice une femme du genre de Nathalie Grimbois, dont le mari est toujours entre deux vins et qui a déjà deux décès de nourrissons à son compte, je vous plains. Quelle responsabilité vous encourrez! Ici, quand les femmes ont un petit, elles trouvent moyen de l'élever sans être trop gênées. Elles l'emmènent aux champs. C'est ce que ta mère faisait. Et ce n'est pas mauvais du tout. Aussi, hein! quelle race vigoureuse pousse dans notre coin de Raizeuil!

Duchamp prit un temps, puis, se levant et montrant à son fils ces champs qui grimpaient à l'assaut de la ferme du Bois-Dieu:

— Je ne puis croire que je ne te verrai pas un jour prochain les retourner. Ta défunte mère te connaissait bien quand elle disait de toi: "bon coeur, tête faible". Je pourrais te dire: "Tu pars, tu abandonnes ces terres que trois générations ont rassemblées morceau par morceau, je ne veux plus te connaître". Mais je me souviens des recommandations de ta mère: ne pas te brusquer. La ferme devait te revenir aussitôt marié, puisque ton frère Joseph est casé à Epernon, ta soeur Louise, au Val de Guiperreux. J'attendrai que la vie t'ait apporté la leçon que je désire salutaire. Les difficultés que vous allez rencontrer assagiront-elles ta femme? Je l'espère sans trop y compter, car elle ne pourra établir la comparaison qui s'imposera tôt ou tard à toi. Elle a toujours vécu à la ville, et son père, tu me l'as dit, a une situation qui ne lui permet de joindre les deux bouts qu'à force de sacrifices. Elle pourra donc se plaindre sans chercher le salut là où il est; à moins qu'elle se révolte si tu ne peux satisfaire ses désirs! Tout ce qui est neuf est beau; mais tu connais le dicton qui court nos campagnes: "quand il n'y a plus de foin au râtelier, les chevaux se battent". Mais toi, Alexis, qui es imprégné sans que tu t'en doutes de notre atmosphère des campagnes, tu ne pourras pas toujours te soustraire au souvenir de ta calme enfance. Tu entendras bien souvent l'appel de nos champs, qui te fera mal, car il t'atteindra tout d'abord à l'endroit sensible, le coeur! Cet appel du sentiment sera doublé d'un appel de raison, si ton traitement n'est pas suffisant pour vous permettre de vivre dignement. A ce moment, je pense que tu pourras convaincre ta femme. Pour moi, je pensais prendre mon repos; je tiendrai le temps qu'il faudra.

* * *

Un mois après, Alexis et Claudine étaient mariés.

CHAPITRE II

PARIS

Pour la troisième fois, Alexis Duchamp aligne ses chiffres. En face de lui, sa femme se penche, anxieuse:

— Eh bien?

— J'arrive pas à boucler. Il y a d'abord des dépenses dont je ne me souviens pas... Ah! oui, ta robe, celle que tu as achetée au début du mois...

— La robe que je me suis faite, tu veux dire.

— Je parle du tissu.

— Tu ne vas pas me reprocher de l'avoir acheté; il me semble que j'en avais besoin!

— Je ne te reproche rien, Claudine, j'essaye de me rendre compte où est passé notre mois.

— La belle affaire! Si nous n'avons plus que 250 francs, c'est que le reste a été dépensé.

— Tu prends la chose avec une insouciance qui me fait peur. Je gagne ma vie, tu travailles de ton côté, et nous arrivons à peine, depuis de longs mois, à équilibrer notre budget. Il est vrai que nous nous sommes donné un peu de bon temps. Nos sorties du dimanche n'ont pas été sans nous coûter...

— Aurais-tu voulu que nous étouffions l'été dans notre cinquième, après avoir, pendant six jours, respiré tous les microbes du bureau et de l'atelier?

— Loin de ma pensée de les regretter. Tu en avais besoin et moi aussi. Si je n'avais pas eu les prairies et les bois de la Bièvre ou de l'Yvette pour me refaire le dimanche, je serais mort. Et toi, ma pauvre petite, ta santé n'aurait pu résister. N'empêche que notre situation n'est pas gaie. Le mois prochain, c'est le terme.

— Quand donc pendra-t-on notre propriétaire? Notre loyer est hors de prix. Nous avons une cuisine, une salle à manger exiguës et une chambre où nous pouvons à peine mettre un lit, le tout sur une cour infecte.

— C'est hors de prix, tu l'as dit, mais ce logement est à proximité de ton magasin et de mon bureau. Pas de métro à payer.

— On ne peut cependant songer à y rester, on y trouverait la mort.

— Aussitôt que je serai augmenté, nous aviserons.

— Et quand t'augmente-t-on?

Le front d'Alexis Duchamp se plissa.

— Dans six mois. Il y a trop peu de temps que je suis à la banque. Ah! si la vie n'était pas si dure dans ce Paris! Toujours la main à la poche! Quand je vais chez la fruitière, j'ai envie de lui sauter à la gorge. Et quelle marchandise elle nous donne! Des salades fanées, des pommes de terre à grand rendement qui ne sentent que l'eau! Je voudrais lui crier: j'ai fait pousser cela, il y a quelques années, et j'en connais le prix.

— Mais tu n'es pas au Bois-Dieu.

Un sourire amer erra sur les lèvres d'Alexis Duchamp.

— Hélas! non, je n'y suis pas...

— Allons, ton "hélas!" est de trop, il me choque.

— Je puis bien dire cependant qu'au Bois-Dieu on n'avait qu'à se baisser pour ramasser ce dont on avait besoin.

— Eh bien! mais il fallait y rester à ton Bois-Dieu, puisque tu t'y trouvais si bien!

— Allons, Claudine, ne t'emballe pas. C'est drôle, chaque fois que je rappelle la ferme du père, tu vois rouge. Je ne puis cependant pas dire que je ne regrette pas l'aisance de la ferme.

— C'est me mettre en balance!

— Mais pas du tout.

— Si tu avais là-bas la belle vie, pourquoi es-tu venu me chercher?

— Ah! mais, dis donc, je ne suis pas venu te chercher, c'est toi qui...

— Ah! par exemple, tu en as un toupet...

— Allons! ne recommençons pas à nous disputer. Nous sommes mariés, nous sommes mariés. Il faut faire face aux difficultés. Le mois prochain donc, le terme! Et puis, dans deux mois, tu vas être obligée d'interrompre ton travail. Ton mois va nous manquer. Ta layette est-elle prête, au moins?

— J'ai l'essentiel.

— Mme Artaud, la femme de mon collègue, t'a dit, il y a un mois, il me semble, que ce que tu avais n'était pas suffisant. As-tu complété?

Claudine eut un geste de colère:

— Mais si ce n'est pas suffisant, donne-moi de l'argent!

— Tu sais bien que je ne peux pas t'en donner!

— Alors tes paroles sont de trop. Et puis, mon ami, quand on est en difficulté, on pense un peu à faire pression sur ceux qui pourraient nous aider.

— Tu veux parler de mon père?

— Oui! Après tout, je retire ce que je viens de dire, il serait trop heureux de nous savoir gênés. Il nous attend, le vieux, il peut attendre longtemps!

— Sais-tu que tu n'es pas respectueuse pour mon père!

— Avec cela qu'il m'aime!

— Mon père serait très heureux de t'ouvrir sa porte.

— Parlons-en! Pour me retenir prisonnière au coin de son fumier.

— Tu es dure et injuste, Claudine, il n'y a pas que du fumier dans une ferme ou autour d'une ferme.

— Mais il sait bien que jamais, jamais, je n'irai habiter là-bas; j'aime mieux traîner ma misère ici. Tiens! propos, il y a une lettre de Raizeuil, ce ne peut être que de lui.

— Donne!

— Que dit-il?

— Peu de chose, il parle de l'enfant qui va naître:

"J'ai bien reçu ta lettre du mois dernier. Vous allez donc avoir un enfant. Ce sera lourd. Tu me disais avant de partir que vous chercheriez une nourrice. Ta tante Clémentine me prie de te prévenir que Léontine Guilbert, aux Ecarts, le prendrait volontiers. Tu la connais, Léontine Guilbert, c'est une femme propre, dévouée, et Clémentine pourrait aller souvent aux Ecarts voir ce qui s'y passe. Demande à ta femme si cela lui convient."

— Demande à ta femme . . . tu vois bien . . . Il y en a qui diraient: "demande à Claudine". Enfin, passons . . . J'attendais cependant mieux de la lettre que tu lui as écrite il y a un mois. Tu ne lui demandais pas d'argent, c'est entendu, mais il aurait pu te glisser un billet. Ou plutôt ta fameuse tante Clémentine aurait pu penser à la layette.

— Je t'ai prévenue que jamais mon père ne nous viendra en aide.

— Mais enfin, c'est révoltant! Ta mère est morte, tu es majeur, on vous devait une reddition de compte à ton frère, à ta soeur et à toi. Ta mère avait apporté, en se mariant, une dot assez rondelette, m'as-tu dit?

— Oui, mais le père en a fait tout de suite l'emploi en terres. Il aurait fallu, à la mort de ma mère, procéder à une vente globale, et il n'était pas dit que mon père aurait pu tout racheter. C'était la destruction du domaine, et beaucoup de frais. Nous avons donc laissé à mon père l'administration de la totalité des biens. Comme il était convenu que je reprendrais la ferme, j'avais la charge de désintéresser mon frère et ma soeur sur les profits annuels...

— Il a fallu que Claudine Pichot vienne se mettre en travers de la combinaison, hein!

— Elle tient toujours, tu sais, cette combinaison.

— A condition de rentrer au bercail! Il est tenace, le vieux. Et sa lettre le montre bien. De notre enfant, il s'en fiche...

— Claudine!

— Mais oui, il s'en fiche. Il se dit: le petit, tout près du Bois-Dieu, c'est une chance unique de les voir souvent et, pour la bru, de s'habituer au patelin. Tu sens la manoeuvre?

— Et après, quand cela serait, mon père ne serait pas blâmable.

— Mais ce n'est pas franc, cela.

— On a vu souvent l'enfant modifier bien des situations, il est juste que mon père tente un essai.

— C'est cela, approuve cette façon tortueuse de vouloir m'obliger au suicide....

— Allons, n'exagère pas! Ce n'est pas te préparer au suicide que vouloir t'attirer dans un milieu où tu trouverais la santé, le calme et le moyen d'élever tes enfants.

— Oh! assez d'un, hein! Et puis, après tout, si tu as le mal du pays, retourne au Bois-Dieu, j'arriverai bien à me débrouiller.

— Claudine!

— Mais oui, tu m'ennuies à la fin avec tes soupirs, tes regrets.... Quand on a choisi, on ne regarde pas en arrière.

Alexis Duchamp ne répondit rien. Il prit son pardessus qu'il avait jeté sur une chaise en rentrant et alla l'accrocher au vestiaire. Il fit un geste et, brusquement, fouilla dans sa poche et en retira un bouquet de violettes. Il le tendit à Claudine.

— Qu'est-ce que c'est?

— Anniversaire de notre mariage! Deux ans! J'avais oublié de te donner cela en rentrant.

(A suivre)



La vie des LIVRES et des LETTRES



"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées".

Descartes (1596-1650)

Adieu à Charles Lepic et à Anatole Laplante

par Blaise ORLIER

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

François Hertel entend faire ses adieux à Charles Lepic et à Anatole Laplante en publiant le journal de ce dernier, ouvrage qui fait suite à **Mondes chimériques** et à **Anatole Laplante, curieux homme.** L'auteur estime que ses personnages ont assez vécu— et beaucoup seront d'accord avec lui en ceci; il termine son ouvrage en déclarant qu'il les a faits d'esprit et que l'esprit est indestructible — et beaucoup ne seront plus d'accord pour affirmer que Lepic et Laplante — et partant François Hertel, leur créateur— sont immortels. En fait, le **Journal d'Anatole Laplante** établit nettement que Lepic et Laplante sont bel et bien morts; ils vivaient — et ils étaient riches de virtualités — dans les **Mondes chimériques;** la vie s'éteignait déjà en eux dans **Anatole Laplante, curieux homme** et le troisième et dernier livre de cette trilogie marque véritablement leur fin. François Hertel les a épuisés, ce qui ne veut pas dire qu'il ait épuisé leurs possibilités; au lieu d'en révéler de nouvelles richesses intimes, il les a desséchés et pétrifiés; ce sont maintenant des fossiles de nos lettres. Ils ont l'immortalité de la pierre, mais nous sommes aux antipodes de l'immortalité de l'esprit.

Charles Lepic et Anatole Laplante ne sont que deux porte-parole d'un seul et même auteur; le premier, c'est l'**anima** de François Hertel, le second est son **animus.** Mais l'auteur de **Pour un ordre personnaliste** étant surtout un cérébral, c'est à Anatole Laplante qu'il ressemble surtout, bien qu'il soit évident que son coeur est du côté de Charles Lepic. On peut affirmer, sans craindre de se trop tromper, qu'il aurait aimé être Charles Lepic et qu'il est Anatole Laplante. Lepic, c'est la fantaisie, l'évasion, le rêve, tandis que Laplante, c'est la prose, l'enracinement, le positif. Sans doute, Lepic a-t-il exercé sur Laplante cette saine influence qui l'a empêché de sombrer dans le rationalisme; Lepic a enseigné à son ami que seul le donné révélé compte et que toutes les philosophies sont inadéquates et plus ou moins fausses. Mais Laplante, s'il n'est pas rationaliste, est, par tempérament, un raisonneur, un abstracteur de quintessences; il affirme que "le moindre acte d'humanité vaut plus que tous les livres", mais son journal nous prouve — malgré lui — qu'il est pourri de littérature et qu'il est mille fois plus préoccupé par les idées que par les choses. Les détails physiques, extérieurs, circonstanciels de l'existence sont totalement absents du journal, qui n'est, somme toute, qu'une suite décousue de méditations et de jeux sur des thèmes métaphysiques ou psychologiques. Laplante proteste qu'il déteste les philosophes officiels, mais son journal n'est fait que de fragments de philosophie officielle, dont seule la présentation offre quelque originalité. Mais il s'agit ici d'une originalité superficielle, d'une originalité verbale — et encore combien de mots rappellent Rimbaud, Claudel, Daudet et quelques autres! — et non d'une originalité de pensée: la distinction est d'importance.

Pour un ordre personnaliste est vraiment le seul ouvrage dans lequel François Hertel ait fait preuve de cette patience que Valéry tient pour essentielle au génie. Presque tous ses autres ouvrages ne sont que la réunion de fragments sans cohésion ni solidité, qui trahissent une paresse intellectuelle regrettable. On a, à les lire, l'impression que l'auteur laisse son esprit vagabonder dans tous les prés, et il le confesse lui-même lorsqu'il écrit: "Tout cela manque d'ordre. Pardonnez-moi, lecteurs bénévoles, de vous faire assister à ma digestion cérébrale. Je ne vous ferai grâce d'aucun borborygme". Mais le lecteur n'a-t-il pas le droit de s'attendre à autre chose qu'à ces improvisations désordonnées sur des thèmes aujourd'hui courants? A la vérité, ce que craint par-dessus tout François Hertel, c'est la banalité, le conformisme; n'ayant guère d'idées neuves à offrir à ses lecteurs, il se contente d'exprimer avec autant de fantaisie qu'il lui est possible, des idées qui, pour déplaire à certains bourgeois, n'en sont pas moins devenues monnaie courante dans l'intelligentsia internationale du siècle. Le **Journal d'Anatole Laplante** n'est, en somme, qu'un fouillis où l'auteur a entassé pêle-mêle des propos sur les sujets et les problèmes les plus disparates; le procédé est facile et dispense un auteur de cet effort de synthèse et d'ordination qui est pourtant préalable à toute grande oeuvre. Ce dernier ouvrage de François Hertel n'est — il faut bien l'avouer — que le brouillon d'une oeuvre qu'il n'a pas eu la patience d'écrire. Mais ce n'est pas avec des ouvrages de cette espèce que l'on conquiert limmortalité, fût-on académicien, et canadien-français.

Ce désordre est peut-être inévitable d'ailleurs dans les oeuvres d'un écrivain qui tient la blague pour la valeur essentielle. Mais il y a blague et blague, et de François Hertel à Rabelais il y a une marge. Au fond, François Hertel n'est qu'un conformiste: il a rejeté la morale bourgeoise, mais il s'est installé dans une forme de fantaisie cristallisée qui n'est qu'une manière de conformisme dans l'anticonformisme. A force de vouloir épater le bourgeois, l'auteur réussit à ne plus épater personne, que lui-même peut-être. Il faut espérer qu'en disant adieu à Lepic et à Laplante — un adieu triste et banal — Hertel dira aussi adieu à une certaine époque de sa vie littéraire et philosophique et que, délaissant les livres, il se tournera vers la vie pour y puiser la matière et l'inspiration d'oeuvres plus humaines. Il faut espérer qu'Anatole Laplante comprendra, un jour, la leçon de Charles Lepic.

Journal d'Anatole Laplante, par François Hertel, Montréal, Editions **Serge Brousseau, 1948; 148** pages.

Le prix Femina et le blé canadien

Tous les Canadiens se sont réjouis de ce que le Prix Femina ait été accordé cette année à l'une de leurs compatriotes. Ils ont cru dans leur naïveté, que la littérature canadienne-française était enfin reconnue en France et qu'elle prenait place parmi la production littéraire d'autres pays moins évolués que le nôtre sous plusieurs rapports.

Chacun de nous peut fort bien penser ce qu'il veut de **Bonheur d'occasion** de Gabrielle Roy. Mais tous, sans exception, nous nous sommes réjouis de son succès. Voici, nous sommes-nous dit, que l'on reconnait les mérites intrinsèques d'une oeuvre canadienne-française!

Détrompons-nous. Presque toute la presse française, particulièrement celle de Paris, a laissé entendre que l'on avait accordé le Prix Femina à Gabrielle Roy moins à cause de la valeur propre de **Bonheur d'occasion** qu'à cause de certaines considérations politiques. Il y a même des journalistes français qui sont allés jusqu'à dire que si la France avait accordé le Prix Femina à Gabrielle Roy, c'était parce que les Français voulaient obtenir du blé canadien!

Dans **Carrefour** du 16 décembre 1947, nous lisons le poulet suivant, intitulé: **"J'ai rêvé du Prix Femina":**

"Les dames du "Femina" ont décerné leur prix à une heure qui ne me convient guère: à quatorze heures trente, et j'ai l'habitude de faire la sieste. Ce qui veut dire qu'au lieu d'aller au Cercle, lundi, je me suis endormi et j'ai rêvé.

"J'ai rêvé du "Femina", bien entendu. Cela se passait comme ceci. Ces dames arrivaient vers midi trente et commençaient à déjeuner et à délibérer. Dans une pièce à côté il y avait, comme d'habitude, Sigaux, Duché, Dominique Arban, Milleret, des photographes, des émissaires d'éditeurs qui attendaient. La première dame disait:"**Elisabeth Barbier, Les Gens du Mogador,** c'est bien." Une autre disait: "**Le Cap de désespérance,** de Feuga, c'est bien." Etc. . . . Et puis, tout à coup, une troisième, la présidente, disait: "**Bonheur d'occasion,** de Gabrielle Roy, c'est très, très bien." Un silence. Et puis elle ajoutait: "Elle est Canadienne". On votait, Et au premier tour, Gabrielle Roy avait six voix. On a recommencé à voter. Mais une rumeur courait parmi ces dames: "Elle est Canadienne. Ça ferait rudement plaisir aux Canadiens si . . . Et puis la femme du ministre des Affaires étrangères de France serait bien contente. A cause du blé canadien . . ."

"Au second tour, Gabrielle Roy avait huit voix. On a voté pour le troisième tour. C'est alors qu'une dame timide a proposé Jean-Louis Curtis qui a écrit **Les Forêts de la nuit.** "Allons, allons, pensez au blé, l'amitié canadienne, voyons." Gabrielle Roy a eu le prix "Femina" à quinze heures vingt.

"Mais mon rêve ne s'est pas arrêté là. Je voyais les Goncourt donnant leur prix à Gabrielle Reine pour avoir du lait; les Renaudot à Gabrielle Prince; pour avoir du chocolat, et les Interalliés à Gabrielle Dauphin, pour avoir du beurre. Nos petits déjeuners étaient assurés pour un an. Ah! que j'étais heureux dans mon rêve.

"Jai été éveillé par la sonnerie de mon téléphone. Un ami hurlait: "Où es-tu, bon Dieu! c'est Gabrielle Roy qui a le "Femina".

"Pour le blé canadien", marmottai-je, mal éveillé.

"Mais non, pour **Bonheur d'occasion.** Tu as encore bu!"

Le Magot solitaire.

Notre Temps est d'avis que le Prix Femina n'apportera pas une seule miche de pain de plus sur la table des Français. Ceux-ci ont-ils obéi aux mêmes motifs lorsqu'ils ont élu M. Robert Choquette membre de l'Académie Ronsard et M. Mackenzie King membre étranger de l'Académie des sciences morales et politiques?

Certains Français ont une bien étrange manière de nous faire plaisir. Toutefois, qu'on le sache bien à Paris: nous n'avons nullement l'intention de troquer des prix littéraires pour du blé ou du boeuf! Si nos oeuvres littéraires ne valent rien aux yeux des Français, qu'ils ne les priment pas! Cela ne nous empêchera pas de nous porter au secours de la France, de l'aider à vivre et à espérer!

NOTRE TEMPS.

Le professeur NIMBUS











Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot.
Minimum: 50 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boîte.
Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE — 400 acres, culture mixte, toutes en culture. Bâtisses neuves, à côté de l'école, 4 milles du village, électricité du Hydro. **S'adresser à M. Jos Lambert, St-Claude, Man.** 91-45P.

A VENDRE — A St-Pierre, terre de 100 acres, 75 en culture, maison moderne, autres bâtisses. Située à 1 mille du village. **S'adresser à Boîte 69, St-Pierre, Man.** 90-45P.

A VENDRE — Orge Montcalm (nouvelle variété à bière) récoltée de semence certifiée commerciale no 2. Certificat no 57-5227. $3.00 le minot, sacs inclus. **S'adresser au Club de Semence, Notre-Dame de Lourdes, Man.** 89-45P.

A VENDRE — Orge Montcalm certifiée no 2, en sacs scellés du gouvernement. $4.70 le minot. Nouveau blé Redman commercial no 2, $3.00 le minot. Blé Regent (récolté de semence enregistrée) commercial no 2, $2.75 le minot. Les sacs sont inclus. **S'adresser à M. P. Delaquis, jr., Notre-Dame de Lourdes, Man.** 97-45P.

MAISON A VENDRE — A 2 milles du village de St-Pierre, 22 x 22 et 18 x 18, en bon état. Cette maison devra être transportée. Prix raisonnable. **S'adresser à C. P. 100, St-Pierre, Man.** 74-46.

A VENDRE — 15 tracteurs, 12 "combines" à propulsion automatique (self-propelled) derniers modèles; camions neufs et usagés. **S'adresser à M. X. Paillé, 257, rue Hamel, St-Boniface, Man.** 87-48C.

A VENDRE A ST-BONIFACE — Bloc à appartements, 9 suites. Revenu net, au-dessus de 14 pour-cent. Prix raisonnable; paiement comptant peu élevé. **Capital Agencies and Realty Co. Téléphone 96 439; le soir, 73 847.** 64-45C.

ON DEMANDE — Dactylo avec connaissance de tenue de livres et préférablement de sténographie. **Ecrire** en mentionnant aptitudes, expérience et références **à Boîte 79, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 79-TF.

ON DEMANDE — Hommes ou femmes, comme agents pour vendre bas de nylon entièrement diminués, pour dames, et chaussettes pour hommes, directement aux clients. Emploi à temps partiel ou entier. Bonne commission. **Ecrire à Boîte 80, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 80-45C.

A VENDRE—Plants de fraises et framboises. Listes de prix envoyées sur demande. **S'adresser à M. Léo Péloquin, St-Norbert, Man.** 27-52C.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302, Edifice McIntyre
Téléphones: 97 125 ou 204 567

A VENDRE — Magasin en bon état, avec résidence attenante de 10 appartements dont 4 de loués. Dans gros village incorporé, à 32 milles au sud de Winnipeg; bonne route gravelée. Emplacement 72 x 186 en face atelier de couture où il y aura à peu près 90 employées. Excellente place pour restaurant. Système de chauffage moderne, eau, électricité et cave pleine grandeur. Une compagnie offre d'installer pompe à gazoline à ses frais et de donner agence d'huile pour tracteur. Cause de vente: santé. Pour plus de renseignements, **s'adresser à M. Pierre Rioux, St-Pierre, Man. Téléphone 8-3.** 35-TF.

COUVOIR DE LA MAISON ST-JOSEPH
Nous offrons des poussins d'un jour issus uniquement de notre troupeau qui a été soigneusement sélectionné depuis plusieurs années. Nos poules ont subi avec avantage l'épreuve contre le Poulorum. Nous offrons seulement la WHITE LEGHORN.
Assurez-vous des poussins de choix, WHITE LEGHORN, R.O.P. SIRED en commandant dès aujourd'hui au
COUVOIR DE LA MAISON ST-JOSEPH
OTTERBURNE, MAN.

AUTO — Si vous désirez acheter une automobile ou vendre la vôtre, adressez-vous **à A. Couture et O. Mousseau, Hub Service Station, angle Taché et Provencher, St-Boniface, Man.** Nous avons dans le moment un Chevrolet 1947, et un camion de 2 tonnes, à bon prix. Livraison immédiate. Aussi quantité d'autres autos.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHEUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F.

A VENDRE — Radio Marconi à 5 lampes, qui fonctionne avec batterie. $20. **S'adresser à M. André Hutlet, St-Alphonse, Man.** 92-45P.

CHAMBRE ET PENSION pour jeune fille, dans St-Boniface. Téléphoner à 203 663. 98-45C.

Un SURINTENDANT DE PISCIFACTURE, $2280-2580. Parc national de Banff. Renseignements complets sur les avis affichés aux bureaux de poste, aux bureaux du Service national de placement ou aux bureaux de la Commission du service civil, à Vancouver, Edmonton, Régina ou Winnipeg. Les formules de demande, que l'on peut se procurer aux bureaux susmentionnés, devront parvenir **au plus tard** le 15 mars 1948, à la Commission du service civil, à Ottawa. 1711

A VENDRE — Magasins, maisons, fermes — Maisons de chambres — Echange de fermes et maisons. Terrain à jardinage.
MARION et TOUGAS
190 avenue Provencher, St-Boniface
Tél. 201 028 — 206 952

ENTREPRSE GENERALE D'ELECTRICITE
FONTAINE & COMPAGNIE
Nous avons en ce moment en magasin
Pour vente immédiate:
Machines à laver "General Electric", $145.00
Machines à laver "Beatty" $159.50
Machines à laver "Bendix Automatique" $299.50
Poêles de $2.35 jusqu'à $400.00
Réfrigérateurs, de $320.00 en montant
Gramophones (record players) de $19.95 en montant
Radios de tous genres, de $24.00 en montant
Fers à repasser, de $3.95
Pourquoi traverser la rivière quand les prix sont les mêmes partout et que vous pouvez trouver tout ce qu'il vous faut à votre porte?
FONTAINE & COMPAGNIE
165, Ave Provencher Téléphone 201 425
Nous parlons français, même chez nous
78-45C.

POUR RESIDENCE, PLACE D'AFFAIRES MAGASIN, GARAGE, FERMES, ETC.
dans New Westminster ou Maillardville, C.B.,
s'adresser à
H. GOULET
949, avenue Harris,
Maillardville, C.B.

A VENDRE — $20,000.00 d'hypothèques de $1,000.00 à $3,000.00, portant intérêt à 6%.

A VENDRE
Rue des Meurons — Maison moderne de 4 chambres; 2 chambres à coucher, chauffage air chaud. Prix, $5,800.00. Comptant requis, $2,350.00.

A VENDRE
A 125 milles nord-ouest de Winnipeg, 80 acres de terre, dont 65 acres en beau bois de tremble et d'épinette, sur grand chemin. Acceptera offre raisonnable.

A VENDRE
Dans centre canadien-français, magasin et boutique de cordonnier, avec logis. Prix, $4,500.00.

A VENDRE — Hôtel de 11 chambres, tout meublé. Prix $23,000.00.

S'adresser à
D. MARION ou ART TOUGAS
190, avenue Provencher
Tél. Rés. 206 952 ou 201 028

TERRES A VENDRE
A St-Pierre, Man. — ¼ de section 17-5-4.
A St-Norbert, Man. — 2 milles et demi nord-ouest, 101 acres.
Ces terres sont toutes cultivées. **S'adresser à M. Albert Paquin, 301, rue Dumoulin, St-Boniface, Man. Téléphone 204 313.** 53-46C.

A VENDRE — A St-Norbert, rue de l'Eglise. Bonne maison de 9 chambres, cuisine moderne, chauffage à l'eau chaude approvisionné avec un "Furnasman Stoker" eau courante chaude et froide, garage accessible en tout temps, terrain comprenant deux lots 50 x 125. Prix, offre la plus élevée; argent comptant. L'acheteur aura avantage de succéder au vendeur dans l'emploi qu'il occupe. **S'adresser à M. J.-S.-Antonio Lemoine, St-Norbert, Man.** 93-46P.

STENOGRAPHES DEMANDEES—Avec ou sans expérience. Excellente occasion pour deux soeurs. Bon salaire. **Pour renseignements, écrire à Boîte 26, St-Victor, Sask.** 34-47C.

GAGNEZ de l'argent à domicile, faites de l'argent à temps complet ou partiel. Apprenez à faire bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Cours par correspondance. **Institut National de Confiserie, Bureau de Poste Delorimier, Case 152, Montréal, P.Q.** 95-49P.

A VENDRE — Vêtements de dessous (foundation garments) Spirella, faits sur mesure pour donner du confort et pour protéger la santé. **S'adresser à Mme Anna Reimer, téléphone 92-1, Steinbach, Manitoba.** 100-49C.

A LOUER — Grande chambre meublée, au 1er étage, facilités pour faire la cuisine. Près de l'autobus. Pas d'enfants. **S'adresser à 370, rue d'Eschambault, St-Boniface, Man.**

A VENDRE—40 ruches complètes, avec 3 boîtes supplémentaires pour dessus, miel en rayons dans des chambres à couvains pour alimenter les abeilles achetées en paquets. Toutes peinturées, garanties contre les maladies. Prix, $580.00. Vendra en partie, si désiré, à $15.00 l'ensemble (set). **S'adresser à Roger's Store, 4904, Roblin Boulevard, Charleswood, Man. Téléphone 62417.**

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey" Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F

AUTOMOBILE—Si vous voulez faire réparer votre automobile, si vous avez besoin de pièces de rechange, si vous voulez de l'essence ou de l'huile, adressez-vous à **Labossière et Fils, 353, avenue Provencher, St-Boniface Tél. 203 970.** T.F



Son Honneur le juge J.-T. Beaubien, nouveau juge de la Cour du Banc du Roi, fut assermenté lundi matin. On remarque sur cette photo le juge Beaubien alors qu'il signe le registre, à sa droite, Son Honneur le juge E.-K. Williams, et, à sa gauche, Son Honneur le juge E. A. McPherson. Le juge Beaubien est le quatrième Canadien français à être nommé à la Cour Supérieure du Manitoba.

(Cliché de la "Winnipeg Tribune")

Le juge J.-T. Beaubien a été assermenté lundi

La cérémonie de la prestation du serment d'office par Son Honneur le juge J.-T. Beaubien, nommé récemment à la Cour du Banc du Roi, en remplacement de Son Honneur le juge Adamson, a eu lieu lundi matin, le 23 février, à 11 heures, au palais de Justice, en présence d'un nombre imposant de juges, d'avocats et d'amis.

Le juge en chef de la Cour du Banc du Roi, l'hon. E. K. Williams, présidait la cérémonie.

Son Honneur le juge en chef de la Cour d'Appel, l'honorable E. A. McPherson, souhaita la bienvenue au nouveau juge de la Cour du Banc du Roi. Il le fit avec beaucoup d'à-propos soulignant entre autres les qualités exceptionnelles que M. Beaubien apportera dans l'exercice de ses fonctions.

Le juge en chef de la Cour du Banc exprima ses voeux de bienvenue au nouveau juge en français et en anglais.

M. W. P. Fillmore, C.R., parlant au nom de la société du Barreau du Manitoba, fit ressortir la supériorité de M. Beaubien du fait qu'il parlait les deux langues officielles du pays. Il fit remarquer que la possession des deux cultures française et anglaise était un actif précieux.

Adressèrent également la parole, M. A. H. Warner, C.R., au nom de la Société du Barreau Canadien, et M. Harley Hughes, en celui de l'Association des avocats du Manitoba.

En réponse aux adresses de bienvenue qui lui avaient été adressées Son Honneur le juge Beaubien dit:

Je désire vous remercier d'être venus en si grand nombre pour assister à la cérémonie de la prestation de mon serment d'office. Je veux adresser des remerciements en particulier à mes bons amis, MM. Fillmore, Warner et Hughes pour les voeux et félicitations qu'ils m'ont adressés au nom des associations respectives qu'ils représentent.

Ma langue maternelle est le français et j'ai fait mes études de Droit en anglais. Il m'a fallu exercer mes fonctions d'avocat dans la langue anglaise. Me sera-t-il permis de dire que je me considère, de quelque façon, le successeur des juges éminents qui appartenaient à la même religion et qui parlaient la même langue que moi? Depuis l'entrée de la province du Manitoba dans la Confédération, jusqu'en 1944, ils ont fait honneur aux cours de cette province, en raison des connaissances, de la sagesse et des belles manières qu'ils avaient acquises grâce à leur double culture. Cette dernière leur a été d'un précieux secours dans l'exercice de leurs fonctions.

Je voudrais rappeler ici leur nom à votre mémoire. Le juge Bétournay, juge de la Cour du Banc de la Reine, qui fut assermenté le 31 octobre 1872 et qui mourut le 30 octobre 1879; le juge Sir Joseph Dubuc qui fut assermenté le 13 novembre 1879 comme juge de la Cour du Banc de la Reine et qui fut nommé juge en chef de cette Cour le 8 août 1903, poste qu'il occupa jusqu'au 15 novembre 1909 alors qu'il prit sa retraite; le juge en chef Prendergast, qui fut assermenté comme juge de la cour du Banc du Roi le 7 février 1910, passa à la Cour d'Appel le 1er mai 1922. Il devint juge en chef de la Cour du Manitoba le 30 novembre 1929 et prit sa retraite le 18 mars 1944.

Nous avons eu l'honneur la plupart d'entre nous de connaître le juge en chef, l'hon. Prendergast, et de plaider devant lui. J'éprouve une profonde émotion à parler de cet homme éminent parce qu'il fut mon ami intime durant plus de 30 ans. Nous avons tous admiré ses connaissances universelles, sa bonté, ses belles manières, son abord facile, son humilité et sa profonde culture. Durant sa longue carrière de plus de 40 ans dans les cours du Manitoba et de la Saskatchewan, il a contribué à rehausser le prestige de la judicature.

Quoique je réalise qu'il sera peut-être difficile pour moi d'atteindre des sommets aussi élevés qu'eux dans la pratique de mes fonctions, je désire déclarer aujourd'hui que je ferai tout en mon pouvoir pour perpétuer leurs traditions légales. L'un des points qui leur tenait le plus à coeur était celui de l'Unité Nationale. Je suis heureux de promettre que je marcherai dans leurs traces dans ce domaine et que je ferai tout en mon pouvoir pour favoriser l'entente entre les deux grandes races au pays.

J'ai parlé brièvement de trois juges éminents de notre province. Je n'oublie pas l'oeuvre réalisée par plusieurs autres juges remarquables de nos cours de justice, mais le temps me fait défaut pour souligner plus longuement leur travail.

Je quitte les rangs du Barreau, je le fais avec l'assurance qu'au cours de ma carrière de 35 ans, j'ai joui à un degré remarquable de l'amitié, de la sympathie et de la coopération de tous les membres du Barreau et de la judicature. En assumant mes nouvelles responsabilités, j'espère continuer de bénéficier de la même amitié, sympathie et coopération.

Je connais les juges Bétournay et Dubuc pour avoir lu les nombreux jugements qu'ils ont rendus et qui demeurent aujourd'hui comme des phares dans le développement des lois de notre province. C'est avec un profond respect que je veux rappeler leur souvenir à votre mémoire.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

A l'assemblée régulière du 23 dernier, nous avions avec nous deux distingués visiteurs. Le Frère H. Bicknell, Député d'Etat, nous fit un excellent rapport de la convention suprême tenue à Boston il y a quelques mois. Le Frère Savoie, chargé de remercier le Député d'Etat, nous fit savoir que le Frère Bicknell ne lui était pas inconnu, ayant fait partie du Conseil de Brandon précédemment, et nous le dépeignit comme étant l'âme animatrice du mouvement colombien de ce district. L'autre visiteur était le Frère Paul Lemay, du Conseil de Shawinigan Falls, actuellement en voyage d'affaires à Winnipeg, et que le Frère Paul Baccaert introduisit à l'assemblée. Le Frère Lemay se dit heureux d'être parmi nous et nous donna quelques renseignements au sujet de son Conseil, et comme il avait été question d'initiation, il nous conseilla de viser à la qualité plutôt qu'à la quantité. Nous sommes pleinement d'accord avec lui sur ce sujet.

Notre équipe de gouret rencontrait celle de St-Edouard, dimanche passé, dans les épreuves semi-finales. Les joueurs avaient à surmonter un déficit de deux points encouru lors de la première rencontre avec cette équipe. La partie était commencée depuis très peu que ce déficit montait à trois points. Loin de perdre courage, nos athlètes de St-Boniface redoublèrent leurs efforts et enregistrèrent une belle victoire de 6 à 2, éliminant de cette façon St-Edouard. Les finales commenceront dimanche prochain, à l'Olympic, contre l'équipe redoutable de St-Rosaire, et seront des plus intéressantes. Nous comptons sur le support actif de nos amateurs en cette circonstance, d'autant plus que le calibre du jeu est de tout premier ordre.

La soirée du Mardi-Gras fut désastreuse pour Gus, d'après le rapport de l'un de nos fidèles espions. Le jeu de bridge réserve à ses amateurs de cuisantes leçons parfois. Ses adversaires, Albert Blanc, et R.-A.-L., ayant gagé le trèfle et fait le grand chelem, après avoir redoublé, enregistrèrent un joli total de 1880 points aux dépens de Gus qui dut payer le lait en cette occasion. Il y aura, sans doute, reprise des hostilités avant longtemps.

Plusieurs de nos Frères Chevaliers sont du Cercle Molière qui vient de décrocher la palme dans le concours manitobain du festival dramatique. Il convient ici de féliciter le Cercle Molière qui, une fois de plus, se distingue. Nous souhaitons qu'il remporte de nouveau la victoire au concours national.

Mlle Hélène Joyal, soprano bien connue de Winnipeg, et que le Conseil a déjà été charmé d'entendre, prenait part récemment au programme de radio "Singing Stars of Tomorrow". On nous dit qu'elle ira loin dans ce concours et nous lui souhaitons tout le succès possible.

Pendant que nous en sommes aux félicitations, nous ne pourrions oublier le Frère Laurent Desjardins, qui faisait l'ouverture officielle d'un établissement des plus modernes, dimanche dernier. Nous en recommandons l'inspection de votre vivant car, plus tard, plusieurs détails vous échapperont sans doute.

BISTOURI.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue des dames

Equipe	G.	P.
Chaput	11	3
Mercier	7	7
Carlow	5	9
Lafrenière	5	9

Visite du Cercle Ouvrier

La première d'une série de 4 rencontres entre le Cercle Ouvrier et les joueurs de dix quilles du Club du Sacré-Coeur a eu lieu le samedi soir 21 février. Il faisait plaisir de constater parmi les visiteurs plusieurs joueurs de la première équipe de St-Boniface qui se mesurait il y a déjà quelques années contre nos porte-couleurs pour la fameuse "Coupe Dufault".

Il va sans dire que les joueurs des deux équipes rivalisèrent d'entrain et de franche camaraderie. La première et la troisième parties furent vivement contestées car nos joueurs n'en sortirent victorieux que par 9 points et 1 point respectivement! C'est dans la seconde partie cependant que notre club prit son avance; la différence, à la fin de la joute, fut de 107 points en notre faveur.

Ligue de dix quilles

Equipe	G.	P.
Provencher	10	2
Cercle Ouvrier	9	3
Pepsi Cola	7	5
Hôtel Roblin	6	6
Guertin Frères	6	6
Canadian Publishers	4	8
Bourbonnais	4	8
Banque Can. Nat'le	2	10

Records: —

H 1 P—J. Lavallé	213
R. Latourelle	213
H 3 P—J. Bourbonnais	539
H 1 P—Pepsi Cola	871
H 3 P—Pepsi Cola	2450

Le cinéma américain fait-il fausse route?

"En dépit des progrès prodigieux réalisés au cours d'un demi-siècle dans le domaine de la technique, on en est à se demander si, en tant qu'art, le cinéma américain a vraiment évolué depuis l'époque héroïque des petites salles à cinq cents." C'est là l'une des constatations qui ressortent d'un article de mars de SELECTION du Reader's Digest, où l'auteur dresse très objectivement le bilan des 50 premières années du cinéma américain.

"Hollywood, écrit-il, ne manque pourtant pas d'écrivains, de metteurs en scène et d'acteurs de premier ordre. Le malheur, c'est qu'on ne cherche pas à élever les goûts du public au-dessus du niveau de la masse. Chaque année, aux Etats-Unis, 98 millions de spectateurs payent allégrement leur place dans quelque 16,500 salles de cinéma pour déguster 400 films; mais six sur sept de ces productions racontent la même sempiternelle histoire, une histoire que tout le monde connait."

La star est devenue le meilleur moyen de standardisation, soutient l'auteur. Aujourd'hui, la vedette est forcée d'incarner les personnages exigés par ses admirateurs; le fait qu'elle a du talent est d'importance secondaire. C'est la star, plus que tout autre élément, qui a permis aux budgets du cinéma de rester en équilibre — mais a voué tout effort créateur à l'échec. On a cependant tourné certains films excellents où les vedettes étaient subordonnées au thème général. Ces exceptions prouvent bien que les règles établies peuvent être modifiées, à condition que les créateurs de films aient plus de conviction artistique et que le public ait des réactions d'adulte.

De la lutte indécise qui met aux prises d'un côté la "machine" et de l'autre des hommes et des femmes de talent qui ont conservé leur intégrité et leur conscience d'artiste, sont sortis quelques-uns des grands films d'Hollywood. Mais ceux-ci, de l'avis de l'auteur, ne sont pas nombreux.

Il remarque cependant certains indices encourageants pour l'avenir du cinéma américain, notamment, chez beaucoup de metteurs en scène et d'écrivains qui ont collaboré pendant la guerre aux films documentaires des forces armées, une conception plus large des possibilités du cinéma. Un autre stimulant pour Hollywood, c'est "la renaissance de la production européenne et la qualité supérieure et très régulière des productions britanniques."

Communisme déclaré hors la loi à Haïti

PORT-AU-PRINCE, Haïti — Une loi mettant le communisme hors la loi a pris effet récemment après avoir été votée par une grande majorité du sénat. Le projet de loi avait été approuvé par la Chambre des députés.

La loi précise que les agissements communistes sont contraires à la constitution et à la sécurité de l'état haïtien et sont par conséquent illégales. Le président Dumarsais a démis de leurs fonctions 4 hauts fonctionnaires du gouvernement, pour avoir signé une requête subversive.

Les salaires minimums ont été augmentés de 30 à 70 cents par jour, dans le but d'améliorer le sort des classes pauvres.